الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة التعليم العالمي والبحث العلمي

NATIONAL HIGHER SCHOOL FOR HYDRAULICS

"The Mujahid Abdellah ARBAOUI"



المدرسة الوطنية العليا للري "المجاهد عبد الله عرباوي"

HELIOSEN I XSIENE HOINSHO XOOSHO

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur d'Etat en Hydraulique

Option: IRRIGATION ET DRAINAGE

THEME:

ETUDE D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DU PERIMETRE D'IRRIGATION DE LA PLAINE DU MOYEN CHELIFF (SECTEUR BSAKRA) A PARTIR DU BARRAGE DE PONTEBA SUR 800 HA (W- CHLEF)

Présenté par :

BELKESSAKISS ABDELAZIZ

Devant les membres du jury

Nom et Prénoms	Grade	Qualité		
RASSOUL ABDELAZIZ	PROFESSEUR	Président		
AZIEZ OUAHIBA	MAA	Examinateur		
KERID RACHID	MAA	Examinateur		
DJOUDAR HALLAL DAHBIA	MCA	Promoteur		

Remerciement

- ► je remercie le dieu le tout puissant, pour m'avoir donné la santé, le courage et la volonté d'étudier et pour m'avoir permis de réaliser ce modeste travail dans la meilleure condition
- ➤ au terme de cette modeste étude, je tiens a exprimer ma profonde gratitude et mes vifs remerciements a Mme d. djoudar (mon promoteur).
- ➤ Je remercie le président et les membres du jury qui ma feront l'honneur de juger mon travail.
- ➤ Je voudrais aussi remercier l'ensemble des professeurs, la direction de l'école et le ministère de tutelle pour avoir veillé à notre formation.
- ➤ Un remerciement particulier à tous les travailleurs de bibliothèque de l'ENSH.
- ➤ Un grand merci toute les personnes qui ont contribuées de près ou de loin pour la réalisation de mémoire.

ملخص :

الهدف من هذه الدراسة التحليلية و التقنية هو تهيئة المنطقة الزراعية لمنطقة سهل الشلف وذلك من اجل ضمان الامثل للزراعة والسقي لمنطقة بساكرة ببلدية ام دروع انطلاقا من سد ام دروع وانطلاقا من هذه الدراسة نقوم باداء العنصر الازم الى و هو الماء للزراعة و السقي كما انه توجد عواقب من التصريف المياه الفائضة لهذا قمنا بالدراسة الاقتصادية و ذلك لضمان الافضل للمزارع و السدود لوفرة المياه الزائدة خاصة في فصل الجفاف اذ الطلب على المياه بكثرة .

الكلمات المفتاحية الدراسة التحليلية سهل شلف السقى

Résumé:

L'objectif de cette étude analytique et technique est de préparer la zone agricole de la région de la plaine du Chlef, afin d'assurer une culture et une irrigation optimales pour la région de BSAKRA, commune OUM D'ROU, à partir du barrage D'OUM DROU'. De vidanger l'excès d'eau, pour cela nous avons mené une étude économique pour assurer le meilleur pour les fermes et les barrages en raison de l'abondance de l'excès d'eau, surtout en saison sèche, lorsque la demande en eau est abondante.

Mots clé: etude analytique, moyen cheliff, irrigation

Abstract:

The objective of this analytical and technical study is to prepare the agricultural zone of the region of the plain of Chlef, in order to ensure optimal cultivation and irrigation for the region of BSAKRA, commune of OUM Drou, from the oum Drou dam. To drain the excess water, for this we have conducted an economic study to ensure the best for farms and dams due to the abundance of excess water, especially in the dry season, when the demand for water IS plentiful.

Key Word: analytical study, average cheliff, irrigation

Table des matières

CHAPITRE I

PRESENTATION ET ANALYSE DES CONDITIONS NATURELLES DE LA ZONE ETUDE

I-Introduction	2
I.1. Situation et localisation de la zone d'étude	2
I.2. Analyse des conditions naturelles	4
I.2.1. Contexte géomorphologique	4
I.2.2. Contexte géologique	4
I.2.3.Etude du réseau hydrographique	6
I.3. Analyse des conditions climatologiques	6
I.3.1.La température de l'air	6
I.3.2 .l'humidité relative	7
I.3.3 .l'évaporation	8
I.3.4.Le vent	9
I.3.5.L'insolation	9
I.3.6.Analyse de la pluviométrie	10
I.4.Climogramme pluviométrique de Gaussen	12
I.5.CLASSIFICATION DU CLIMAT	12
I.5.1.Classification du climat selon l'indice de De Martonne	12
I.5.2.CLASSIFICATION DU CLIMAT SELON LE DIAGRAMME D'EMBERGER	13
I.6. Analyse du milieu socio-économique	14
I.6.1 La population dans la région	14
I.6.2.Emploi dans la région	14
I.6.3.Occupation du sol dans les conditions existantes	14
I.6.4.La production animale dans la région	15
CONCLUSION	15
CHAPITRE II	
ANALYSE DES RESSOURCES EN SOL & LES RESSOURCES EN EAU & ETUDE HYDRO	LOGIQUE
II-Introduction	17
II.1. Les ressources en sol de la région	17
II.2.Ressources en eau pour l'irrigation	20
II.2.1.Caractéristiques physico-chimiques de l'eau d'irrigation	20
II.2.2.Classification des eaux pour l'irrigation	20
II.2.2.1.La conductivité électrique	21
II.2-2-2.Le SAR (Sodium Absorption Ration)	21
II.3.1. Choix de la station représentative de la zone	22
II.3.2. Homogénéité des séries pluviométriques	22
II.3.3. Test de WILCOXON	23
II.3.4. Etude statistique des précipitations	24

II.3.4.1. Etude des pluies moyennes annuelles	24
II.3.4.1.1. Loi GAUSS ou loi normale	24
II.3.5. Test de validité d'un ajustement	
II.3.6. Interprétation les résultats	
Conclusion	28
CHAPITRE III	
REGIME D'IRRIGATION DU PERIMETRE	
III.1. Les besoin en eau du périmètre	30
III.1.1. L'évapotranspiration potentielle ou de référence (ETp ou ET ₀)	
III.1.2. L'évapotranspiration réelle ou de culture (ETR ou ETC)	
III.1.3. Calcul de l'évapotranspiration potentielle ou de référence	
III.2. Traitement des données pluviométriques	
III.4.A. Calcul de la précipitation en année humide, normale ou sèche	
III.4.B. Calcul de la pluie efficace	
III.5. La réserve utile (RU) et la réserve facilement utilisable (RFU)	
III-5-1. La réserve utile (RU)	
III-5-2. La réserve facilement utilisable (RFU)	
III.5.3. Efficience de l'irrigation	
III.5.4.A. Efficacité de transport E_t :	
III.5.4.B. Efficacité de distribution E_d :	
III.5.4. C. Efficacité de l'uniformité E_u :	36
III.6. Les cultures envisageables	37
III.6.1. Calendrier d'occupation des sols	
III.6.2. Identification des principaux types d'assolement	
III.7.Besoins nets en eau suivant le calendrier cultural :	41
III.7.1. Besoins nets en eau suivant le calendrier cultural :	41
III.7.2. Calcul du débit spécifique :	52
III.7.3. Evaluation du débit caractéristique :	52
III.8. Besoins nets en eau suivant le calendrier cultural :	53
Conclusion	54
CHAPITRE IV	
RESEAU DE DISTRIBUTION COLLECTIF D'IRRIGATION SOUS PRI POMPAGE	ESSION & SYSTEME DE
IV.1.Introduction	56
IV.2. Description et choix de la variante	
IV.3. Plan de bornage	
IV.3.1. Calcul du débit aux bornes	
IV.3. 2. Choix du diamètre de la borne	
IV.3.3. Choix de type de borne	
IV.4. Optimisation des canalisations	
IV.4.1. La vitesse admissible	
IV.4.2. La perte de charge unitaire	
IV.4.3. Matériaux de construction des canalisations	

IV.4.4. La desserte par pompage	62
IV.5. Pression demandée aux bornes d'irrigation	64
IV.6) Description de l'aménagement	65
IV.1.2Diamètre économique de la conduite de refoulement	68
IV.1.2.2.Calcul des frais d'amortissement	70
IV.1.2.3.Calcul des Frais d'exploitation	71
IV.1.2.4.Puissance des pompes	71
IV.1.2.5.Energie consommée par la pompe	71
IV.1.2.6.Bilan total des frais	72
Conclusion	77
CHAPITRE V CHOIX DE LA TECHNIQUE D'IRRIGATION	
V-2. Conditions d'arrosage par aspersion	83
V-3. Dispositifs usuels des arroseurs	83
V-3.1. Installation classique en couverture partielle	83
V-3.2. Installation avec rampe souple et asperseurs traines	84
V-3.3. Installation avec couverture totale	84
V-3.3.1. La couverture totale en tuyaux ou quadrillage	84
V- 3.3.2. La couverture intégrale en rampe et asperseurs	84
V-4-Avantages et inconvénients de l'irrigation par aspersion	86
Conclusion	89
CHAPITRE VI ETUDE COMPARATIVE A LA PARCELLE	
VI.3.2 Besoins d'irrigation des cultures en irrigation localisée :	97
VI.3.3. Calcul hydraulique :	99
VI.3.4. Dimensionnement des canalisations du réseau :	100
CHAPITRE VII ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE	
VII-1.Introduction	103
VII.2 Evaluation des couts des investissements	103
VII.1. Couts des conduites	103
VII.2. Couts de la station de pompage	107
VII.3. Couts du réservoir	108
VII.4. Les aménagements connexes	110
VII.5 Cout total des aménagements projetés	111
VII.6 Cout des consommation intermédiaire de la situation projetée	112
VII. Les aménagements connexes et chronogramme des travaux	114
VII.1. Les aménagements connexes	114
VII.1.1. Accès	114
VII.I.2. Pistes	
VII.I.3. Brises vent	115
VII.2. Exploitation et chronologie de réalisation	116
VII.2.1. Gestion et exploitation du système d'irrigation	116
VII.2.2. Moyens nécessaires	116

VII.2.3. Découpage du projet en tranche d'équipement	117
VII.2.4. Chronologie d'exécution des travaux	118
VII.2.5. Mise en eau d'irrigation	118
Conclusion	119
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	122

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE I

PRESENTATION ET ANALYSE DES CONDITION NATURELLES DE LA ZONE ETUDE

Figure I-1:Localisation du périmètre irriguée du Moyen Chéliff (Benauda H. 2011)	3
FigureI- 2:: Localisation de la zone de projet (Google Earth 2021, élévation 2Km)	3
FigureI- 3:carte des altitudes de la zone d'étude 3D	4
FigureI- 4:carte géologique du Moyen Chéliff Occidentale (Perrodon, 1957)	5
Figure I- 5:Carte du réseau hydrographique du Moyen Chéliff occidentale (MOKADAM., 2016)	6
FigureI- 6:Evaluation des Température mensuelles et annuelles de l'air de Chlef (°C) (Année 2015)	7
Figure I-7:Evaluation de l'Humidité relative mensuelle.Année 2015	7
FigureI- 8: Vitesses moyennes mensuelles du vent dans la région du Chélif en (m/s) en 2015	8
FigureI- 9:Variation d'Insolation moyenne mensuelle (heures)	9
FigureI- 10:Précipitations moyennes de la station de Pontéba.	10
Figure 11:Diagramme pluviométrique de Gaussen. Année 2015	10
Figure I-12:. Occupation détaillée du sol par catégorie de culture (THOURYA, 2005),	13
Figure I-13:. Répartition de production animale dans la région.(OUAKLI, 2008).	14
CHAPITRE II ANALYSE DES RESSOURCES EN EAU ET LES RESSOURCES EN SOL &ETUDE HYDROLOG	GIQUE
FigureII-1:carte pédologique de la zone d'étude (source ABH-CZ) établie par Scet Agri (1984 b)	17
Figure II-2:carte de situation Oum Drou traversée par l'Oued Chéliff	19
CHAPITRE IV RESEAU DE DISTRIBUTION COLLECTIVE ET STATION DE POMPAGE	
Figure IV-1:. Schéma du réseau de distribution du périmètre bsakra	69
Figure IV-2:Bilan total des frais	86
CHAPITRE V CHOIX DE LA TECHNIQUE D'IRRIGATION	
figure V-1 : les rampes de l'aspersion a la parcelle	
figure V-2: les parcelles de technique d'aspersion	
Figure V-4:Courbes expérimentales de variation du débit en fonction de la pression.	
Figure V-5:Forme des surfaces arrosées selon le type de tête	107
CHAPITRE VII ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE	
Figure VII-1:Coût de génie civil de la station de pompage en fonction de la puissance absorbée	135
Figure VII-2:Coût des équipements de la station de pompage en fonction de la puissance absorbée	135
Figure VII-3:Coût de réalisation de réservoirs en fonction du volume retenu	136
Figure VII-4:. Profil en travers type de la piste à projeter	143

LISTE DES TABLES

CHAPITRE I

Table I- 1:Températures moyenne annuelles de station de Chlef (°C) (Année 2015)	6
TableI- 2:Humidité relative mensuelle à station de pontéba en %(2003/2014)	6
Table I-3: Evaporation moyenne mensuelle (1) à l'évaporomètre Piche (mm). Année 2015	7
Table I-4: Vitesses moyennes mensuelles du vent dans la région du Chélif en (m/s) en 2015	
Table I-5:Insolation moyenne mensuelle (heur) pour chaque mois 2011	8
TableI- 6: Caractéristiques des stations pluviométriques (1)	
TableI- 7: pluviométrie de la station de pontéba (Année 2015)	9
TableI- 8:Classification du climat selon la classification de MARTONNE	
CHAPITRE II ANALYSE DES RESSOURCES EN EAU ET LES RESSOURCES EN SOL &ETUDE HYDROLOGIQ	2UE
Table II-1: Classification des eaux en fonction de la conductivité électrique	20
Table II-2: Classification des eaux en fonction du SAR. (United States Salinity Laboratory, U.S.S.L, 1954).	20
Table II-3/résultat du teste de wilcoxon de la station Oum Drou.	25
CHAPITRE III REGIME D'IRRIGATION DU PERIMETRE	
Table III-1: Evapotranspiration de référence de la zone de projet selon Penman&Monteith	32
Table III-2: Précipitations efficaces dans la zone de projet CROPWAT 8.0	35
Table III-3: Occupation de sol en fonction des cultures	40
Table III-4: calendrier d'occupation des sols	42
Table III-5 :besoins en eau de pomme de terre	45
Table III-6 :besoins en eau de la pastèque	46
Table III-7 :besoins en eau de la carotte	46
Table III-8:besoins en eau de la tomate	48
Table III-9 :besoins en eau des petit pois	49
Table III-10:besoins en eau du chou vert	49
Table III-11:besoins en eau de l'oignon sec	51
Table III-12 :besoins en eau du melon	51
Table III-13 :besoins en eau des haricots vert	52
Table III-14:besoins en eau de la courgette	53
Table III-15 :besoins en eau des poivrons –piments	54
Table III-16 :besoins en eau du concombre	55
Table III-17 :besoins en eau du blé	56
Table III-18:besoins en eau de vesce avoine	57
Table III-19:besoins en eau du bersim	58
Table III-20 :besoins en eau du pommier	59
Table III-21:besoins en eau du pèchier	60

Table III-22 :besoins en eau des vignes	61
Table III-23:besoins en eau des agrumes	62
Table III-24 :besoins en eau des haricots en hiver.	63
Table III-25: Besoins en eau d'irrigation du périmètre de BSAKRA.	65
CHAPITRE IV	
RESEAU DE DISTRIBUTION COLLECTIVE ET STATION DE POMPAGE	
Table IV-1: Diamètres des bornes en fonction de débit fourni	70
Table IV-2: Seuils des vitesses admissibles en fonction des diamètres (TEMZI, 2003)	73
Table IV-3: Linéaire des conduites de distributions.	75
Table IV-4:Hauteur manométrique totale	86
Table IV-5:.Calcul des frais d'amortissement	87
Table IV-6:Calcul des frais d'exploitation	88
Table IV-7: Calcul du bilan total des frais	89
Table IV-8:La variante de pompage	90
Table IV-9: Pression atmosphérique en fonction de la côte.	92
Table IV-10 : Pression de vapeur en fonction de la température	92
CHAPITRE V	
CHOIX DE LA TECHNIQUE D'IRRIGATION	
Table V-1: Valeur de l'exposant en fonction du type de goutteurs.	108
Table V-2: Récapitulatif des coûts d'équipements des îlots type retenus à l'hectare.	115
CHAPITRE VI ETUDE COMPARATIVE A LA PARCELLE	
Table VI-1 : tableau récapitulatif des données nécessaires pour le dimensionnement	118
CHAPITRE VII	
ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE	
Table VII-1: Caractéristiques des conduites de la variante d'adduction adoptée.	131
Table VII-2: Caractéristiques des conduites de la variante d'adduction adoptée	132
Table VII-3: Estimation du cout de pose de canalisation de l'adduction.	
Table VII-4: Linéaire des conduites du réseau de distribution	133
Table VII-5: Volume de déblais	133
Table VII-6 : volume du lit de sable	135
Table VII-7 : Volume du remblai compacté.	136
Table VII-8: Coût d'investissement du réseau de distribution	136
TableVII-9: caractéristiques de la SPE.	137
Table VII-10: Coût d'investissement de la station de pompage.	138
Table VII-11: Coût d'investissement des réservoirs.	138
Table VII-12: Coût d'investissement des pistes et accès.	140
Table VII-13 : investissements de la réalisation des brises vent	
Table VII-14: Récapitulatif des coûts d'investissements du périmètre.	141
Table VII-15: Prix unitaire des amendements organique (année 2013)	
Table VII-16: Prix unitaire des Produit bruts (année 2013)	144

Table VII-17: Le cout total des consommations intermédiaires	144
Table VII-18 : Travaux envisagés dans le Secteur 04 (bsakra)	146

LISTE DES PLANCHE

PLANCHE N°01: LE PLAN DE SITUATION DU PERIMETRE BSAKRA.

PLANCHE N°02: LE PLAN D'IMPLANTATION DU RESEAU D'IRRIGATION.

PLANCHE N°03: LE PLAN D'OCCUPATION DU SOL.

PLANCHE N°04: PROFIL EN LONG DE LA CONDUITE PRINCIPALE

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1

Figure 01 : diagramme bioclimatique d'EMBERGER.

Figure 02 : Les zones homogènes du Moyen Chéliff et l'Occupation du sol (O.N.I.D)

Figure 03 : diagramme de classification des eaux d'irrigation

Tableau 1 : Classification des zones homogène du périmètre moyen Chéliff

Tableau 2 : Résultats L'Analyse de l'eau brute de l'Oued Chéliff (la station de pontéba)

Tableau 3 : Coefficients Culturaux, KC (FAO Bulletin N° 56, 33, 24)

Tableau 4 ; Valeurs minimales et maximales de Z pour diverses cultures

Tableau 5 : réserves d'humidité facilement utilisable

Figure 04: Fiche technique d'engrais NPK 15, 15, 15

Annexe 2

Tableau 0 1 : Test de Wilcoxon pour la station de Chlef Centre, code (012219

Tableau 02 : Fonction de répartition de la Loi Normale Réduite

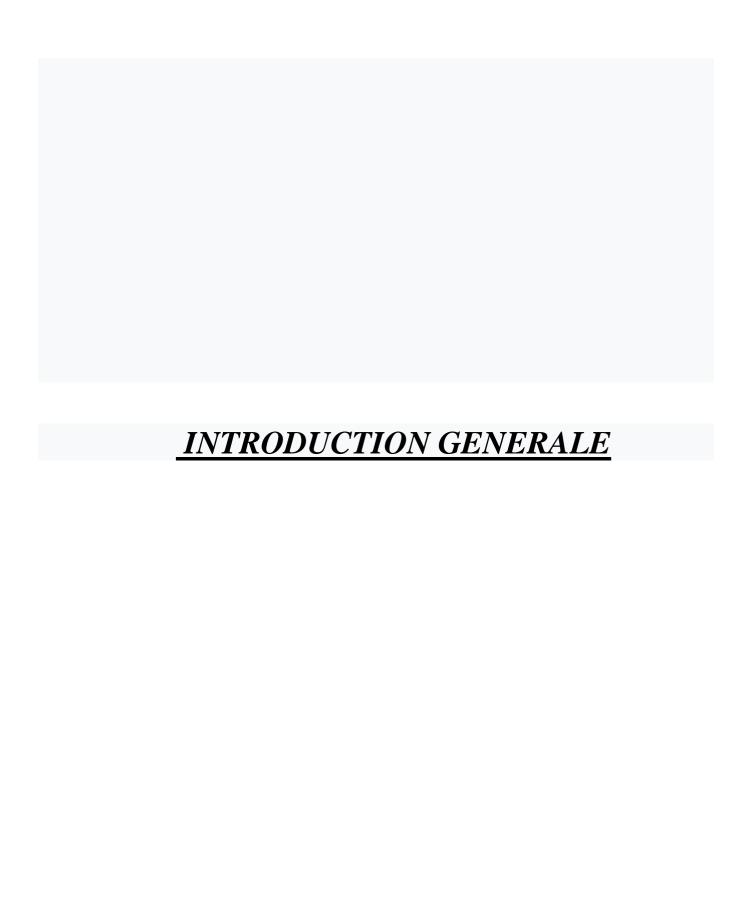
Tableau 03 : les valeurs de khi carré.

Annexe 3

Tableau 01: réseau adduction

Annexe 4

Tableau 01 : réseau d'adduction après correction



Introduction générale

L'homme a su tout au long de son histoire inventer des techniques pour s'accommoder avec son milieu .Il a mis au point des variétés végétales et culturales améliorées, adaptées à ses besoins. Il a conçu des méthodes appropriées pour utiliser l'eau, les engrais et les pesticides avec le maximum d'efficacité et accroître la production agricole. Mais il n'a pas été capable de maîtriser le climat et la menace de la sécheresse.

Dans un contexte que caractérise l'exiguïté des ressources hydriques, l'expansion démographique, la nécessité d'accroître et d'améliorer la production alimentaire, l'eau est devenue l'élément naturel le plus précieux pour la tout les régions du globe ; c'est pourquoi, à l'heure actuelle, il est devenu absolument impératif de planifier avec une efficacité réelle l'utilisation de l'eau pour la production végétale.

Les ressources en eau constituent de plus un élément stratégique dans le processus de développement socio-économique du pays.

Dans ce contexte, l'utilisation de toutes les potentialités s'avère nécessaire, car les ressources en eau sont considérées, aujourd'hui, comme un facteur décisif pour l'augmentation de la production agricole, et un élément déterminant pour la croissance économique du pays et l'amélioration des conditions de vie du citoyen.

L'ampleur des programmes mis en œuvre ces dernières années et le volume des investissements, des Milliards de dinars, ont vu le pays se doter d'ouvrages et d'équipements importants permettant une meilleure prise en charge de l'irrigation de nouvelles parcelles agricoles.

L'importance de l'irrigation dans le monde est définie par **N.D.GULHATI** un indien « L'irrigation dans beaucoup de pays est un art ancien aussi vieux que la civilisation, mais pour le monde entier c'est une science moderne, la science de la survie ».

«Et avec l'eau nous avons crée tout ce qui est vivant « Le Coran »

CHAPITRE I:

PRESENTATION ET ANALYSE DES CONDITIONS NATURELLES DE LA REGION D'ETUDE

I-Introduction

Le présent projet de fin d'étude porte sur le dimensionnement du réseau d'irrigation de Bsakra (secteur 04-Moyen Chéliff) projeté dans la commune d'Oum Drou- wilaya de CHLEF dont les eaux seront acheminées, vers les périmètres à irriguer, à partir du barrage de Pontéba dont la superficie est de 800 *ha*.

On se base dans ce chapitre sur la mise en évidence et la détermination des facteurs et des paramètres conditionnant la mise en valeur de l'irrigation tels que; la situation géographique, les conditions climatologiques, les aptitudes culturales des sols le caractère socio-économique et autres afin de déterminer les différents paramètres qui vont nous permettre de caractériser la zone d'étude et nous aider à connaître la nature du climat de la zone d'étude, ce qui est indispensable à tout projet d'intensification agricole.

I.1. Situation et localisation de la zone d'étude

La zone d'étude (BSAKRA) est située au Nord1Ouest de l'Algérie, environ 200 km à l'Ouest d'Alger et à 50 km de la méditerranée.

Elle est limitée géographiquement comme suit :

- ▶ -Au Nord : par la ville de Labiod Madjaja,
- ► -A l'Est : par Oued_Fodda et Ouled Abbes.
- ▶ -A l'Ouest : la ville de Chlef.

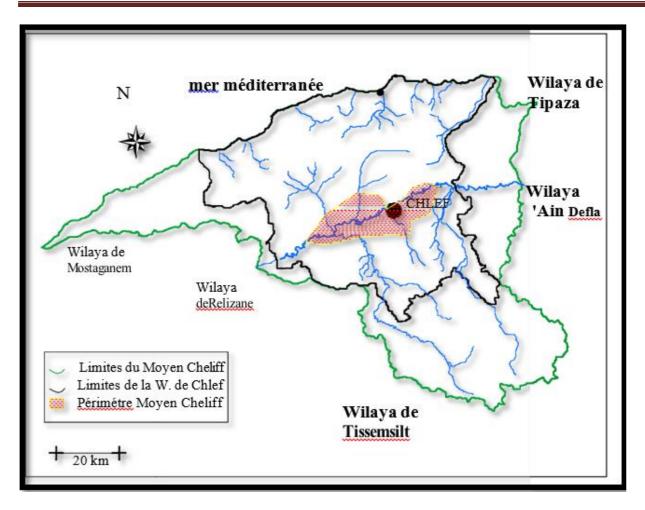


Figure I.1-: Localisation du périmètre irriguée du Moyen Chéliff (Benauda H. 2011).



Figure I.2- : Localisation de la zone de projet (Google Earth 2021, élévation 2Km)

I.2. Analyse des conditions naturelles

I.2.1. Contexte géomorphologique

Le relief du terrain est plat et par endroits accidenté ceci est lié à la massivité des reliefs calcaires que l'on rencontre dans ce secteur. La pente du terrain est généralement faible et convient à l'irrigation en particulier pour la partie centrale à la périphérie. La pente s'accroît et dépasse 3% dans certains endroits, (ELMEDDAHI, 2009)

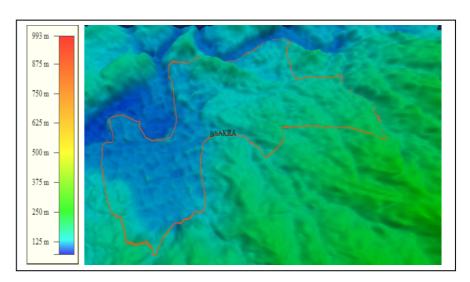


Figure 1.2-carte des altitudes de la zone d'étude 3D.

I.2.2. Contexte géologique

Les terrains de la zone étude qui correspond et au voisinage d'Oum Drou sont néogènes et quaternaires. Ainsi le substratum tellien anti-néogène. (Perrodon, 1957).

Les structures étant allongées Est-Ouest, la tectonique est complexe. Les principaux éléments de cette chaîne sont : Des noyaux autochtones : qui sont des massifs épis métamorphiques à Schistosité (O. Kirèche, 1977).

Des ensembles allochtones (nappes de charriage) recouvrant une grande surface. Ils forment la majeure partie des formations qui se sont mise en place lors des différentes phases tectoniques alpines (Éocène moyen et miocène inférieur). (O. Kirèche, 1977).

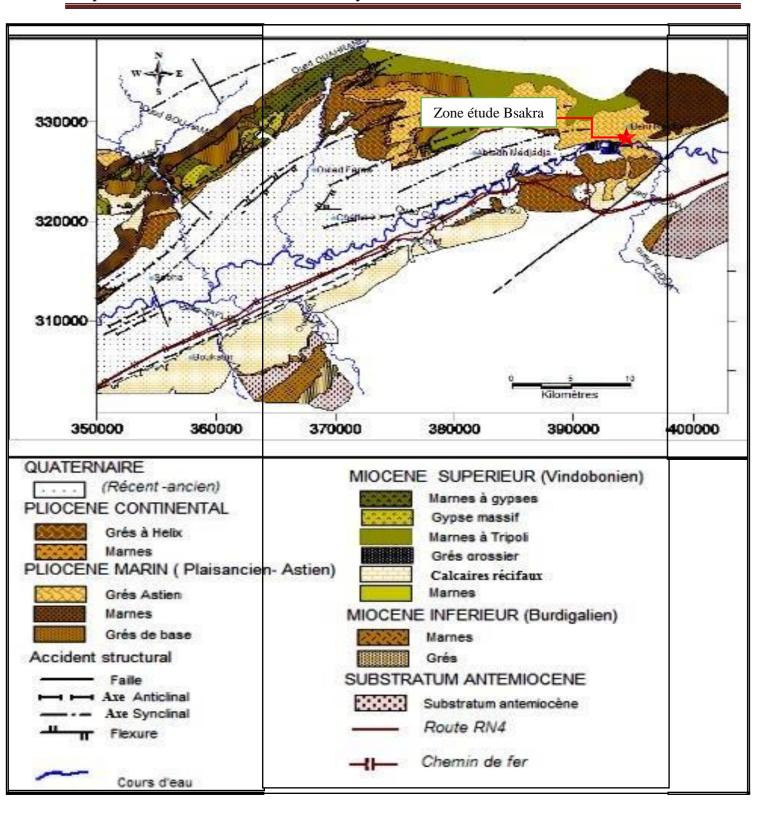


Figure I.3-: carte géologique du Moyen Chéliff Occidentale (Perrodon, 1957)

I.2.3. Etude du réseau hydrographique

Le réseau hydrographique de la zone d'étude est constitué par un chevelu dense d'oued Chéliff représenté en majorité de cours d'eaux temporaires.

L'oued principal : l'Oued Chéliff qui résulte de la jonction de deux grands cours d'eau : l'oued Touil et Nahr Ouassel est parmi les grands oueds nord-africains ; c'est le seul qui possède le cours le plus long et le débit le plus élevé. (Voir la carte du réseau hydrographique).L'affluent le plus proche de notre secteur est l'Oued Tsighaout , petit affluent de l'oued Cheliff ; sa longueur est de 24 Km. (MOKADAM., 2016)

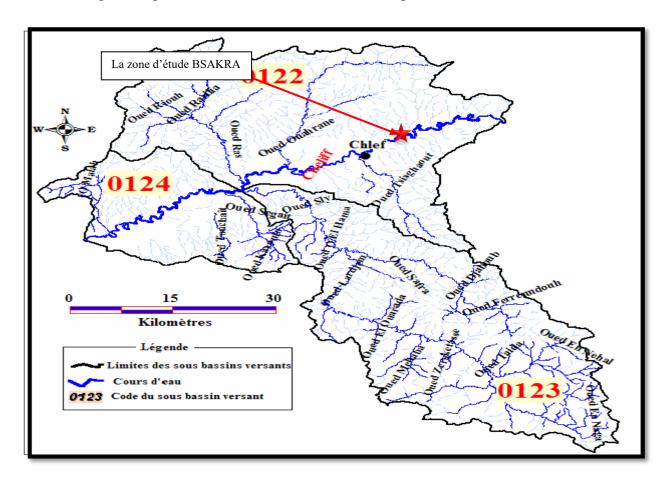


Figure I.4-: Carte du réseau hydrographique du Moyen Chéliff occidentale (MOKADAM., 2016)

I.3. Analyse des conditions climatologiques

I.3.1.La température de l'air

Tableau I.1 : Températures moyenne annuelles de station de Chlef (°C) (Année 2015)

mois T°(c)	S	О	N	D	J	F	M	A	M	JUI	JUL	A	Moyenne Annuelle °C
max	32.4	26.2	20.1	16.5	15.7	17	19.6	22.2	25.7	32.2	37.2	38	25.2
min	17.9	13.8	9.1	7	5.1	6.4	7.1	9.6	12.7	17.3	20.5	20	12.2

mov	24.6	19.4	1.4	11.2	0.8	11 1	13	15.6	19.0	24.6	28.6	20	10 2
moy	24.0	17.4	14	11.4	9.0	11.1	13	15.0	10.9	24.0	20.0	23	10.5

(Source : O.N.I.D)

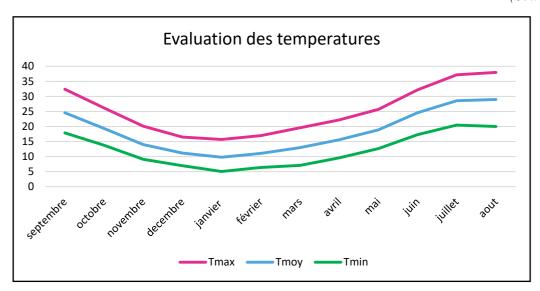


Figure I.5- :Evaluation des Température mensuelles et annuelles de l'air de Chlef (°C) (Année 2015)

Interprétation: Les données statistiques (Tableau 1.5 et Figure 1.7) montrent que Le régime des températures varie avec une certaine régularité pendant l'année et montrent que les moyennes mensuelles les plus élevées sont observées essentiellement pendant la période d'été (mai - septembre) avec des températures variant de 26 à 38°C. Par contre, les températures les plus basses, de 7° à 13.8°C, sont observées pendant la période d'hiver (décembre - mars) avec un minimum pendant le mois de décembre. Les autres mois présentent des températures intermédiaires (24.6 °à 29°C) et la température moyenne annuelle est de l'ordre de 18.3°C.

I.3.2 .l'humidité relative

Tableau I.2 : Humidité relative mensuelle à station de pontéba en %(2003/2014)

mois	S	О	N	D	J	F	M	A	M	JUI	JUL	A	moyenne
%	56	66	75	82	83	75	68	61	55	49	45	47	63

(Source:O.N.I.D)

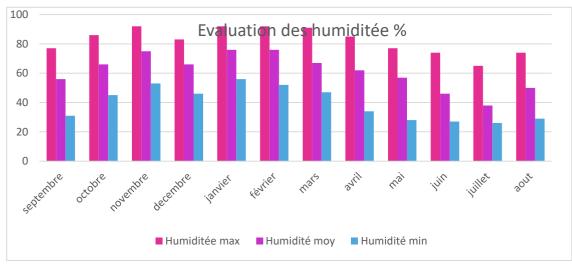


Figure I.6- : Evaluation de l'Humidité relative mensuelle. Année 2015

Interprétation : L'humidité de l'air est moyenne pendant toute l'année, avec des valeurs d'environ 83% en hiver et 45% en été (le matin et le soir).

Le mois le plus humide est JANVIER caractérisé par une forte humidité de 83 % et le mois le plus sec est juillet caractérisé par une faible humidité de l'ordre de 45%.

I.3.3 .l'évaporation

Tableau I.3: Evaporation moyenne mensuelle (1) à l'évaporomètre Piche (mm). Année 2015

mois station	S	О	N	D	J	F	M	A	M	JUI	JUL	A	total annuelle
Ech- cheliff	162	99	55	39	44	57	82	103	143	188	243	234	1450
Oued- fodda	194	112	66	45	41	45	74	103	148	210	283	266	1587

Source : Bureau assistance Météo-Chlef 2015 (O.N.M)

On remarque d'après le tableau I.3 ; que L'évaporation Pendant la saison sèche elle est plus intense que pour la saison humide, surtout lorsqu'elle est renforcée par les vents chauds. Elle est de l'ordre de 1450 mm /an (station ECH-CHELIFF), avec un maximum mensuel de 243mm au mois de Juillet et un minimum de 39 mm au mois de Décembre.

I.3.4.Le vent

Tableau I.4 : Vitesses moyennes mensuelles du vent dans la région du Chélif en (m/s) en 2015.

mois	S	О	N	D	J	F	M	A	M	JUI	JUL	A
V(m/s)	1.9	1.8	1.9	1.9	1.6	1.1	2	2.3	2.4	2.5	3.2	2.2

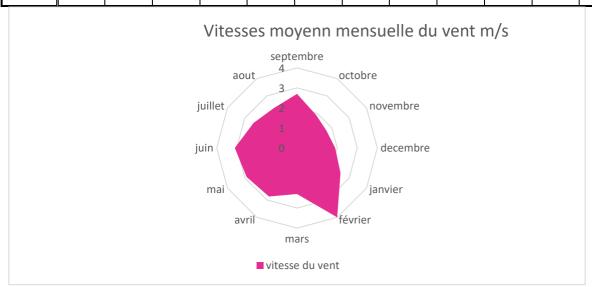


Figure. I.7 : Vitesses moyennes mensuelles du vent dans la région du Chélif en (m/s) en 2015.

De ce fait nous concluons que dans le cas de la zone d'étude, les vents prédominants dans la région de Chlef sont Nord-Ouest en période hivernale et leur vitesse varie de 1,1 à 3.2m/s alors que durant la période estivale, ils sont Ouest.

I.3.5.L'insolation

Tableau I.5: Insolation moyenne mensuelle (heur) pour chaque mois 2011

mois	S	О	N	D	J	F	M	A	M	JUI	JUL	A	total
Heurs D'insolation	12.4	11.3	10.3	9.8	10.1	11	11.9	13.1	14	14.5	14.3	13.5	146.2

Source: Bureau assistance Météo-Chlef 2015 (O.N.M)

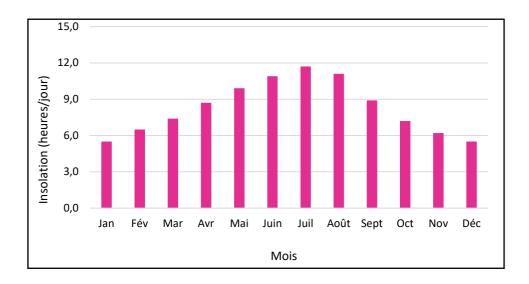


Figure.I.8: Variation d'Insolation moyenne mensuelle (heures)

Le nombre d'heures d'ensoleillement dans la région est élevé ; durée total de l'insolation est de 146.2heures/mois, avec un maximum de 14.5h durant le mois de Juillet ; et un minimum de 9.8h durant le mois de Décembre.

I.3.6. Analyse de la pluviométrie

Le tableau I.6, décrit ci-dessous, nous indique les coordonnées de la station pluviométrie.

Tableau I.6 : Caractéristiques des stations pluviométriques (1)

Stations	Code	Latitude	Longitude	Altitude (m)
Ponteba Bge	12203	36.2	13 Est	112

Le tableau I.7 et la figure 1.9, nous montrent la répartition mensuelle des précipitations de la station pluviométrique (Pontéba),

Tableau I.7 : pluviométrie de la station de pontéba (Année 2015)

	Pluvior												Pluie
Unité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Annuelle
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
mm	58.9	108.7	35.4	40.1	5.4	2.7	0.8	1.3	9.5	17.2	41.6	50.1	371.7
%	2.55	4.627	11.19	13.47	15.84	29.24	9.52	10.78	1.45	0.72	0.21	0.3	100

Source: Bureau assistance Météo-Chlef 2015 (O.N.M)

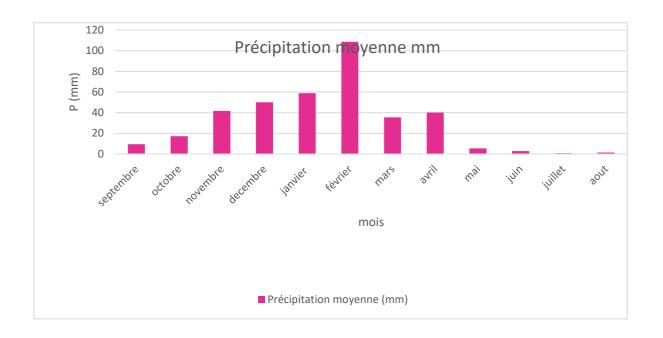


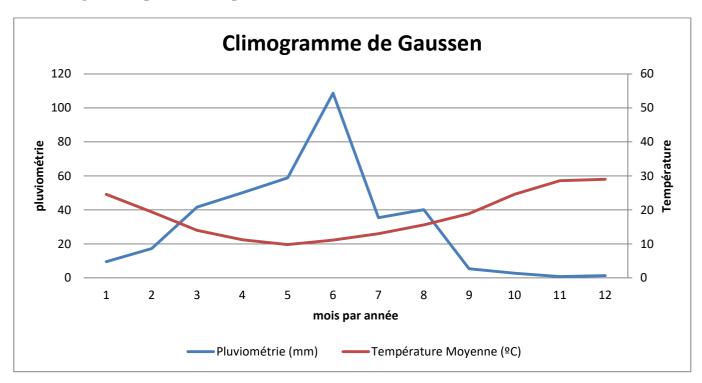
Fig. I. 9. Précipitations moyennes de la station de Pontéba.

Interprétation : L'analyse des Variations mensuelles des précipitations (mm) au niveau de la station de Pontéba représentées par les graphiques traduisent clairement les variations saisonnières et leur distribution à l'échelle annuelle. Dans la station concernée, on observe deux périodes distinctes, une saison sèche ou l'irrigation est indispensable et une autre humide ou l'irrigation n'est pas indispensable.

*Une saison sèche : qui s'étale du mois de mars jusqu'au mois de décembre, avec un minimum de pluviosité enregistré au mois d'Avril avec juillet et décembre presque nul. (0.1 Mm°).

*Une saison humide : qui correspond aux autres mois de l'année, dont la période Pluvieuse est assez importante pour les mois d'hiver (janvier, février) avec un maximum au mois de Février (108.7 mm).

*Le passage de la saison humide vers la saison sèche s'effectue brusquement au début du mois d'Avril, et la reprise de la saison humide, se fait au janvier. La pluviométrie atteint son maximum au mois de Février avec 108.7mm en moyenne, tandis que les précipitations sont très faibles ou presque nulles aux mois de juillet et août.



I.4. Climogramme pluviométrique de Gaussen :

Figure. I.10. Diagramme pluviométrique de Gaussen. Année 2015

Ce diagramme nous permettra donc d'évaluer l'intervalle de saisons sèche et humide, et sa position dans le temps, en faisant intervenir la pluviométrie et la température sur un même graphique tel que P=2T.

*Une saison sèche : qui s'étale du mois d'Juillet jusqu'au mois septembre, avec un minimum de pluviosité enregistré au mois de juillet presque nul. (0.8 mm°).

*Une saison humide : qui correspond aux autres mois de l'année, dont la période Pluvieuse est assez importante pour les mois d'hiver (janvier, février) avec un maximum au mois de Février (108.7 mm).

I.5. CLASSIFICATION DU CLIMAT

I.5.1. Classification du climat selon l'indice de De Martonne

*Formule utilisée est la suivante :

$$I_A = \frac{P}{T+10}$$
-----(I-1)

Avec:

P: Précipitation annuelle moyenne de la région en (mm/an)

T: Température moyenne annuelle moyenne en $({}^{0}\mathrm{C})$

Tableau I.8 : Classification du climat selon la classification de **DE MARTONNE**

VALEURS	TYPE DE CLIMAT	IRRIGATION
I _A <5	Désertique	Indispensable
5< I _A <10	Très sec	Indispensable
10< I _A <20	Sec	Souvent Indispensable
20< I _A <30	Relativement humide	Parfois utile
I _A >30	Humide	Inutile

Pour notre cas:

P = 371.7 mm/an

$$T=18,3$$
 ${}^{0}C$

On aura :
$$I_A = \frac{371.7}{18.3 + 10} \approx 13.13$$

D'après l'indice d'aridité calculé et selon le tableau de classification ci-dessus, on constate que la région est soumise à un régime de climat sec, et par conséquent que l'irrigation est indispensable.

I.5.2.CLASSIFICATION DU CLIMAT SELON LE DIAGRAMME D'EMBERGER

La technique est fondée sur la projection du quotient pluviométrique sur un diagramme dressé par *EMBERGER*, en fonction de la température moyenne minimale du mois le plus froid.

*Ce quotient est défini par la formule :

$$Q = \frac{1000*P}{\left(\frac{M+m}{2}\right)(M-m)}$$
 (I-2).

Tels que:

Q: quotient pluviométrique d'EMBERGER

P: moyenne annuelle en (mm).

M: moyenne des maximas du mois le plus chaud en degré absolu (°K).

m : moyenne des minima du mois le plus froid en degré absolu (°K).

On reporte Q2 en fonction de la moyenne des minima du mois le plus froid en °C

Pour notre région : M=40.9°C,

 $m=5,5^{0}C$

P=371.7 mm/an

On aura:

$$Q = \frac{2*1000*371,7}{(40.9 + 273)^2 - (5,5 + 273)^2} \approx 35.44$$

En portant la valeur de (Q) dans le diagramme bioclimatique d'EMBERGER (voir Figure 01 : annexe I) et en fonction de la température moyenne minimale du mois le plus froid, on peut confirmer que notre région se situe dans l'étage bioclimatique : **Aride et le s**ous étage : **Hiver doux**

I.6. Analyse du milieu socio-économique

I.6.1 La population dans la région

Aujourd'hui, la population totale de la commune d'Oum Drou peut être évaluée à 10.589 habitants, avec un densité est passée à plus de 105 habitants par Km². (Selon R.G.P.H 2008).

I.6.2. Emploi dans la région

A signaler que durant l'année 2015, a été enregistré 49.813 demandes d'emploi contre 8.429 offres dont 6.196 placements soit un Taux de 73.50%.

Durant l'année 2015, 155 projets ont été déclarés au niveau de l'ANDI, avec un coût global de 21.865 millions DA permettant la création de 2380 postes d'emploi (selon R.G.P.H 2008).

I.6.3.Occupation du sol dans les conditions existantes

L'occupation du sol dans la situation de référence, qui touche une superficie de 6358,31ha.

Pour l'ensemble du périmètre de Moyen Chéliff illustrée dans la figure ci-dessous,

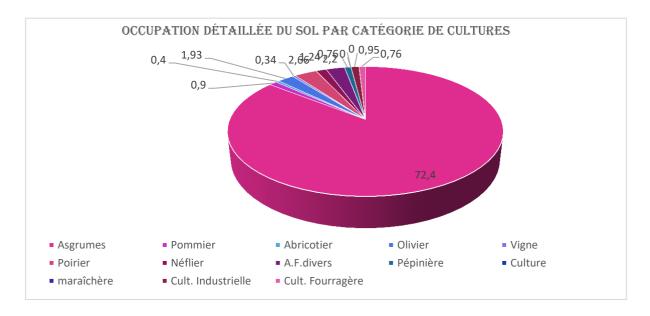


Fig. I. 11. Occupation détaillée du sol par catégorie de culture (THOURYA, 2005),

I.6.4.La production animale dans la région

Les productions animales dans la région sont dominées essentiellement par l'élevage ovin qui représente près de 42%, du total des UGB, suivi de l'élevage bovin avec 38 %. (OUAKLI, 2008).

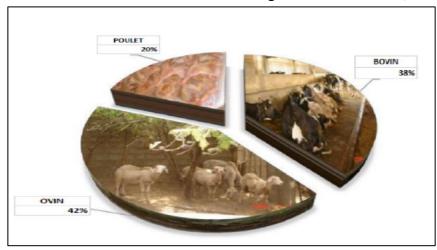


Figure I.12. Répartition de production animale dans la région.(OUAKLI, 2008).

CONCLUSION

Il a été question, dans ce chapitre, d'identifier et d'analyser les caractéristiques de la zone d'étude notamment : géomorphologique, hydrographique, géologique...etc ayant joué un rôle plus déterminant dans le processus de l'aménagement hydro-agricole du périmètre.

Du point de vu climatique, le périmètre délimité, subit l'influence de climat de type aride, qui se caractérise principalement par une faible pluviométrie annuelle et une forte évaporation qui sont deux facteurs importants avec une influence sur les potentialités hydro-agricoles qui doivent être exploitées pour améliorer l'agriculture dans la zone d'étude.

Nous tenons à souligner, la présence de deux facteurs : le vent et le déficit pluviométrique exerçant un effet négatif sur le développement végétatif des cultures et la mise en place de certaines techniques d'irrigation (par aspersion) ; ce dernier, ne permet d'implanter aucune culture pendant la saison sèche, sans apport de doses d'irrigation d'appoint et la mise en place des brises vent.

D'après l'analyse du système social de production on a constaté d'une manière générale, les potentialités en ressources humaines jeunes, présentant un apport équilibré entre les deux sexes.

Quant à l'élevage, il ne bénéficie pas de tout l'intérêt qui lui est dû et demeure marginalisé.

CHAPITRE II:

ANALYSE DES RESSOURCES EN SOL & LES RESSOURCES EN EAU & ETUDE HYDROLOGIQUE

II-Introduction

Le présent chapitre intervient dans le but d'établir une analyse des ressources en sol et les ressources en eau prévus pour l'hydro-aménagement du notre secteur d'étude.

II.1. Les ressources en sol de la région

La région de BSAKRA en particulier est à vocation agricole, les aires d'irrigation sont localisées essentiellement au niveau de la vallée de l'Oued Cheliff., d'après la carte des zone homogènes (annexe I)) il est intéressant de remarquer qu'on y retrouve trois (02) zone apparait plus une zone regroupée les surfaces à exclure des aménagements dans le périmètre contrôlée, on distingue :

II.1.1.Zone homogène N° (01): Alluvion récentes profondes non salées de texture équilibrée

Les sols représentés par cette classe, s'étale sur une superficie de 160 ha, Soit : 20% de la superficie contrôlée, appartiennent essentiellement à la classe de **sols peu évolués**, Ils se situent en zones planes, Ils sont à caractéristiques physico-chimiques très variées selon les différentes conditions de leur dépôt et de leur migration ; leur granulométrie (texture : limono argileuse à argilo limoneuse) caractérisés par une texture fine : plus grossières dans les zones d'épandages, éventuellement quelque traces d'hydromorphie ou salinité en profondeur. D'après Hennia K. (2007).

La conductivité est comprise entre 2 et 4 dS/m, la perméabilité est supérieure à 0,5 cm/h et peut être inférieure à 0,3 cm/h dans ceux présentant un caractère salin. Les taux de calcaires sont de l'ordre 20 %. Elles sont représentées par des zones inondables, situées longeant de l'Oued Chélif.

II.1.2.Zone homogène N° (06): Alluvions anciennes et sols de piémont non tirsifiées

Les zones appartenant à cette classe couvrent une superficie d'environ 560 ha soit 70 % de la superficie contrôlée, appartiennent surtout à la classe des sols Calci-magnésiens en alternance avec des sols isohumianes.ces sols de texture argilo-limoneuse à argileuse, présentent parfois des accumulations calcaires nodulaires ou continues : Les taux de calcaire total varient de 10 à 25% et ceux du calcaire actif de 6 à 15%. Les pH avoisinent 8, les taux de matières organique sont variables mais assez élevés et les C/N sont voisins de 12. La genèse du sol est dominée par l'influence des ions Ca+2 et Mg+2. Ces sols sont bien structurés, leur perméabilité est bonne sont approches de10 cm/h pour les horizons supérieurs à structure correcte et chutent aux environs de 3 à 5 cm/h en profondeur et les capacités d'échange sont élevées (Henia, 2007) ; une zone moins sensible aux gelées. Des caractères vertiques et salins peuvent apparaître en profondeur mais les stabilités structurales sont toujours bonnes ; sont présents le long des limites de la nappe alluviale (Hennia, 2007).

II.1.3.Zone N° (08): Zone à exclure des aménagements

Il s'agit des zones Urbaines, des affleurements rocheux ou zones de pente très forte, mais également du lit majeur des principales rivières qui peut être exploité pendant une partie de l'année (maraîchage irrigué...) Mais ne peut faire partie d'un schéma d'aménagement en raison des risques d'inondation.

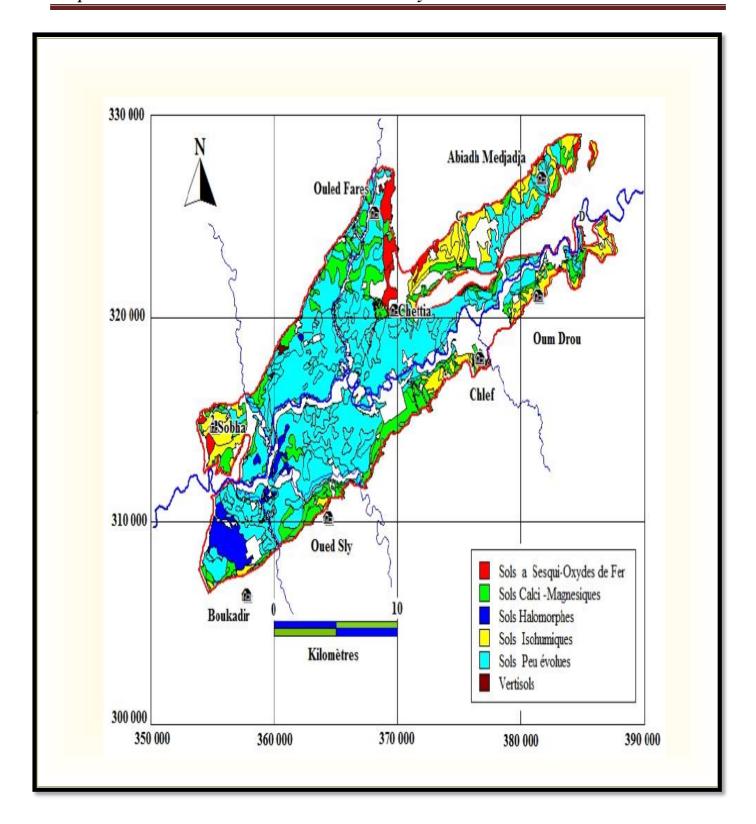


Figure II.1- carte pédologique de la zone d'étude (source ABH-CZ) établie par Scet Agri (1984 b)

II.1.4.Description morphologique:

PROFIL :MC-M01 SITUATIO N:

ZONE HOMOGENE: 6 Pente faible(1-2 %) légèrement ondulé, près d'Oum Drou

o-60 cm :horizon brun à brun clair , organique ,
limono-argileux , structure polyédrique
fine, humide avec un maximum à50cm,
collant, poreux à pores fins, racines
nombreuses entre 25 et 50 cm .

60-90cm: horizon brun-ogre, un peu organique, argilo-limoneux, structure polyédrique fine, humide à frais, quelques racines, pores fins, quelques gravillons (de CaCo₃), faces luisantes.

90-110cm: horizon ocre à ocre-jaune, localement matière organique, argilo-limoneux, structure polyédrique, à débit polyèdrique fin, frais, poreux, faces luisantes et obliques, quelques gravillons et traces de CaCo₃par places.

II.2. Ressources en eau pour l'irrigation

D'après l'étude d'aménagement du périmètre de moyen Chéliff, les ressources en eau prévus pour le réseau d'irrigation de la zone B- sera uniquement alimenté par les eaux de l'Oued Cheliff qui sera dérivées au barrage Oum Drou par un seuil de dérivation proprement dit dans le tronc commun.

II.2.1. Caractéristiques physico-chimiques de l'eau d'irrigation

La qualité chimique de l'eau de l'oued Chéliff a été étudiée sur des échantillons prélevés par les services de l'ANRH dans 12 stations le long de l'oued Chélif.

La station choisie pour l'analyse des éléments chimiques est celle de la station de jaugeage de Pontéba près de la route W151 localisée géographiquement sur 36°12'13.24"N et 1°23'18.64"E.(Voir la *Figure II-2*).

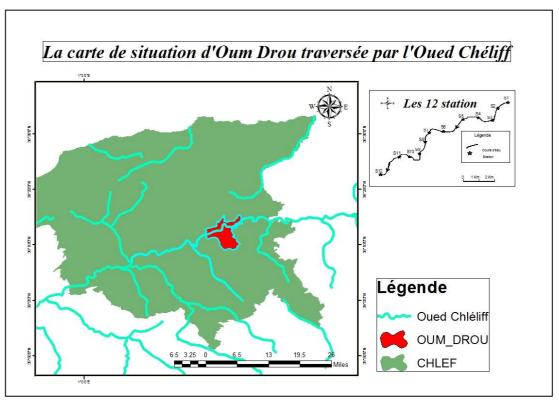


Figure II-2- carte de situation Oum Drou traversée par l'Oued Chéliff

Le tableau des Résultats d'Analyse de l'eau brute de l'Oued Chéliff (station de Pontéba) sont insérés dans le tableau 2 Annexe I.

II.2.2. Classification des eaux pour l'irrigation

- La classification américaine des eaux d'irrigation est basée sur deux paramètres : la Conductivité électrique CE, et le rapport d'absorption du Sodium SAR. (United States Salinity Laboratory, U.S.S.L, 1954).

II.2.2.1.La conductivité électrique

On distingue quatre classes de danger de salinité de l'eau en fonction de la conductivité électrique :

Tableau II-1 : Classification des eaux en fonction de la conductivité électrique

	(CE) en mmhos/cm							
CE25°C<0,25	Classe C1 : Eau de faible salinité utilisable pour irriguer la plupart des cultures sur la plupart des sols sans grand risque de salinisation du sol.							
$0,25 < CE25^{\circ}C \le 0,75$	Classe C2 : Eaux de salinité moyenne qualifiées de peu dangereux, convient pour les plantes modérément tolérantes aux sels							
$0,75 < CE25^{\circ}C \le 2,25$	Classe C3: Eaux dont la salinité est qualifiée de forte, inutilisables pour les sols à drainage restreint. Même avec un bon drainage, des pratiques spéciales de contrôles de salinité nécessaires et les plantes ayant une bonne tolérance aux sels peuvent pousser.							
CE25°C > 2,25	Classe C4 : Eaux de salinité très forte, normalement inutilisables pour l'irrigation. Exceptionnellement, elles peuvent être utilisées sur des sols très perméables avec un lessivage intense. Les plantes très tolérantes aux sels pourront être cultivées.							

(United Stats Salinity Laboratory, U.S.S.L, 1954)

Sachant que l'eau du barrage prévue pour l'irrigation du périmètre étudié a une conductivité électrique moyenne CE=1,76 mmhos/cm, donc elle correspond à la **classe C3**.

II.2-2-2.Le SAR (Sodium Absorption Ration)

C'est le rapport du Sodium par rapport aux autres cations. Ce terme est très utilisé et exprime le niveau d'alcalinité de l'eau à l'aide de la formule suivante :

$$SAR = \frac{Na+}{\sqrt{\frac{Ca^{++}+Mg^{++}}{2}}}$$

$$SAR = \frac{150.6}{\sqrt{\frac{123.33+60.25}{2}}} = 15.72$$

On distingue quatre (4) classes:

Tableau II-2: Classification des eaux en fonction du SAR. (United States Salinity Laboratory, U.S.S.L,

	SAR en Méq/l
0 – 10	Classe S1 L'eau contenant une faible quantité de sodium, peut être utilisée pour l'irrigation de presque tous les sols sans qu'il y ait à craindre que des difficultés ne surgissent du point de vue alcalinisation.
10 – 18	ClasseS2: La quantité de sodium est qualifiée de moyenne. Le danger d'alcalinisation du sol est appréciable dans les sols à texture fine et à forte capacité d'échange, surtout dans des conditions de faible lessivage. Ces eaux peuvent poser des problèmes sur le plan structural du sol à moins que du gypse soit présent en quantité suffisante au niveau de ce dernier. Elles sont utilisables sur les sols à texture grossière ou les sols organiques ayant une bonne perméabilité
18 – 26	ClasseS3 : La quantité de sodium dans ces eaux est qualifiée d'élevée. Elles sont à employer avec prudence. Sinon de graves difficultés peuvent apparaître sur la plupart des sols
> 26	ClasseS4 : De telles eaux sont qualifiées d'impropres à l'irrigation, sauf si sa salinité est très faible et si on ajoute du gypse ou autre source de Ca soluble pour améliorer le bilan ionique.

Le diagramme, de classification des eaux d'irrigation, figure 03, Annexe I, permet de classer l'eau de la zone d'étude en S3. On peut affirmer que notre eau est caractérisée par une salinité moyenne avec un risque de forte alcalinité, elle correspond donc à l'intervalle (C3-S3). En effet la qualité de l'eau est acceptable pour l'irrigation mais avec un bon drainage.

II.3-Etude hydrologique

L'analyse développée dans cette partie a pour objet d'évaluer la pluviométrie du périmètre irrigué, elle permet de déterminer les pluies de fréquences données, il s'agit de définir les précipitations de courte et de longue durée, qui conditionnent l'étude de notre projet, tels que :

- Le calcul des besoins des cultures projetées dans le périmètre.
- Le dimensionnement du réseau de distribution.

II.3.1. Choix de la station représentative de la zone

La station pluviométrique choisie pour notre projet de fin d'étude est celle située au Pontéba Chlef, codée (012225).

Après consultation et analyse de relevé de la station en question, on constate que :

La série de données s'étale sur une période allant de **1992** à **2018** (Voir annexe), qui ne reflète pas la situation actuelle de la région.

II.3.2. Homogénéité des séries pluviométriques

En générale, l'homogénéisation des données hydrologiques est indispensable, préalablement à toute exploitation hydrologique de ces dernières, car les mesures ne sont pas menées souvent avec soin. En effet, outre que la possibilité de données défectueuses ou sujette à caution, il arrive fréquemment qu'une station pluviométrique présente des interruptions dans les relevés, rendant difficile son utilisation.

Il convient dans ce cas de procéder à une vérification de l'homogénéité des données recueillies, afin d'éliminer, puis de combler les lacunes des relevés défectueux. Dans une première étape on décèlera les anomalies flagrantes des séries pluviométriques en les comparants aux données homogènes d'une autre station avoisinante. La deuxième étape consistera à vérifier la constance de la relation liant les données de la station étudiée à celle prise comme référence. La méthode des doubles masses est la plus utilisée. Les erreurs sont détectées en comparant la série de données avec une autre station pluviométrique voisine homogène. Cette méthode présente l'avantage d'établissement de coefficients correcteurs au cas où la distorsion est trop importante.

L'homogénéisation des séries données pluviométriques sur une période d'observation unique, n'aura pas lieu, dans la plupart des cas. C'est le cas des séries pluviométriques de notre projet. Pour cela, la méthode peut porter sur des données prélevées sur des intervalles de temps proposés ci- après.

II.3.3. Test de WILCOXON

Ce test repose sur un procédé simple, permettant de tester l'homogénéité d'une série de données, sans qu'il fasse appel à une autre série pluviométrique homogène d'une station voisine, étalée sur la même période d'observation.

La vérification de l'homogénéité d'une série pluviométrique d'enregistrement complet, par le test de Mr Wilcoxon, repose sur le procédé ci-dessous :

*On divise la série complète des pluies moyennes annuelles de référence en deux sous-séries : x et y tel que : N_1 et N_2 représentant respectivement les tailles de ces deux sous-séries, considérant généralement N_2 supérieure à N_1 .

*On constitue par la suite, la série "X" union "Y" après avoir classé la série de pluie d'origine par ordre croissant. A ce stade, on attribue à chaque valeur de la série pluviométrique classée, son rang, tout en précisant à quelles sous-séries appartient-elle

*M^r Wilcoxon a montré que la série est homogène avec une probabilité de 95%, si la relation cidessous est vérifiée;

$$W_{MIN} < W_X < W_{MAX}$$
 ----- [3-15]

$$W_{X} = |Rang|_{Y}$$
 ----- [3-15']

Avec:

 W_x : Somme des rangs de sous-série x.

Et:

$$W_{MIN} = \left[\left(\frac{N_1 + N_2 + 1) * N_1 - 1}{2} \right) - 1.96 * \left(\frac{N_1 * N_2 (N_1 + N_2 + 1)}{12} \right) \right]^{\binom{1}{2}}$$
 [3-16]
$$W_{Max} = \left[\left(N_1 + N_2 + 1 \right) * N_1 - W_{MIN} \right]$$
 [3-17]

Le tableau II.1 résume les résultats du test d'homogénéité proposé par de M^r Wilcoxon pour la station de ponteba, code (012225). (Voir les détaille dans annexe II)

Tableau II.3 : résultat du teste de wilcoxon de la station ponteba

N1	N2	Wmin	Wx	Wmax
12	14	123.4	146	200.6

⇒ La condition de M^r Wilcoxon est vérifiée, donc la série des précipitations moyennes annuelles de la station ponteba, code (012225) est homogène.

II.3.4. Etude statistique des précipitations

La pluviométrie est souvent ajustable à des lois statistiques très nombreuses ; on utilise pour notre projet, celles qui garantissent le meilleur ajustement possible. Les lois d'ajustement les plus communément employées sont les suivantes :

*Loi Gauss ou loi Normale.

*Loi De Gibrat-Galton ou loi log-Normale.

II.3.4.1. Etude des pluies moyennes annuelles

On soumet la série pluviométrique annuelle de la station retenue aux ajustements, à la loi de Gauss et de Gibrat-Galton, en utilisant le test de Khi carré, d'où l'on conclura que la loi qui s'adapte mieux aux données observées, est la loi de Gauss.

II.3.4.1.1. Loi GAUSS ou loi normale

Dans le cas de notre projet, il sera utile de connaître les variations annuelles des précipitations pour les périodes de retours de 2 ans et 5 ans, dont le but, est de calculer les besoins en eau d'irrigation. Pour cela, nous proposons l'ajustement des séries par la loi normale, appelée souvent loi de Gauss, qui s'adapte bien avec les pluies moyennes annuelles. En effet, sa fonction de répartition est de la forme [3-23];

$$F(u) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \cdot \int_{-\infty}^{u} Exp\left(\frac{-1}{2*u^2}\right) du - --- [3-23].$$

Pour laquelle la variable réduite de Gauss est donnée par L'expression [3-24] :

$$u_{p\%} = \frac{P_{P\%} - \overline{P}}{\sigma}$$
 [3-24].

Expression dans la quelle apparaissent deux paramètres d'ajustement ;

* \overline{P} : Précipitation annuelle moyenne, calculée par l'expression

*σ : Ecart type de la série de pluies moyennes annuelles, donné par l'expression [3-13]

Les pluies moyennes annuelles probables seront déterminées par la relation [3-25] ;

Le résultat de l'ajustement de la série des pluies moyennes annuelles de la station de ponteba code (012225), est regroupé dans le tableau 3.13 et la figure 3.9.

Avec:

$$\overline{P}$$
 =199mm σ =51.9mm

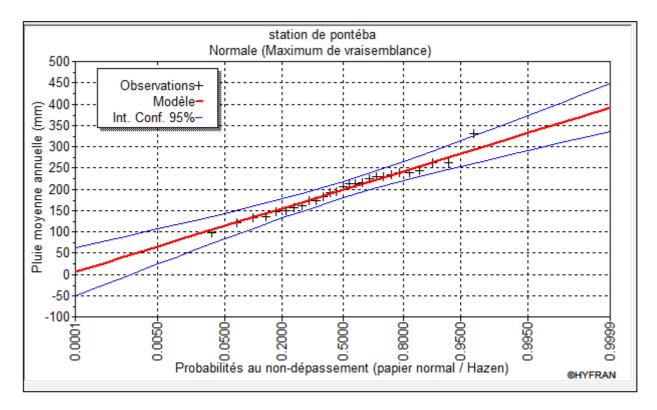


Figure III -9: Ajustement de la station pontéba (012225) à la loi de Gauss.

^{*}Fréquence au dépassement (année sèche)

Fréquence	Ecart type	Valeur Théorique	Intervalle (Intervalle de confiance				
•		XT	Borne Inférieure	Borne Supérieure	Période de retour			
0.99	19.5	319	281	358	100			
0.9	13.6	265	238	292	10			
0.8	11.7	242	219	265	5,0			
0.667	10.5	221	200	241	3			
0.5	9.99	199	179	218	2,0			
0.2	11.7	155	132	178	1,25			

Tableau II-4: Résultats d'ajustement de la station (012225) à la loi de Gauss

II.3.5. Test de validité d'un ajustement

La loi choisie pour ajuster la distribution statistique de l'échantillon, ne représente qu'approximativement l'échantillon étudié. L'erreur commise en adoptant une loi donnée est une erreur d'adéquation. Par ailleurs, comme nous venons de le citer, sur un échantillon donné, plusieurs lois d'ajustement peuvent être appliquées, donnant des résultats qui divergent notablement d'une loi à une autre.

Il convient par conséquent de comparer l'adéquation de ces lois afin d'adopter le meilleur ajustement ; l'un des tests le plus employé, est le test du Khi carré " χ^2 ".

Soit un échantillon de N valeurs, classées par ordre croissant ou décroissant à étudier et pour lequel une loi de répartition F(X) a été déterminée.

On divise cet échantillon en un certain nombre de classe "K" contenant chacune n_i valeurs expérimentales. Le nombre V_i est le nombre théorique de valeurs (sur un échantillon de N valeurs) affectées à la classe "i" par la loi de répartition, donnée par la relation n [3-26];

$$v_i = N \int_{X_{t+1}}^{X} f(X) dX = N[F(X_i) - F(X_{i+1})]$$
 ---- [3-26].

f(X): étant la densité de probabilité correspondant à la loi théorique. La variable aléatoire χ^2 , dont la répartition a été étudiée par M^r Pearson, est définie par l'expression [3-27], qui dépend du nombre de degré de liberté λ , donné par la formule [4-40];

$$\chi^2 = \sum_{i=1}^{K} \frac{\left(n_{i-} v_i\right)^2}{v_i} - \dots [3-27].$$

$$\lambda = K - 1 - P$$
 [3-28].

Avec:

P : Nombre de paramètres, dont dépend la loi de répartition.

Donc:

P=2: Pour la loi de Gumbel-Fréchet et de Gauss. ($p \to \infty$).

P=3: Pour la loi de Gibrat-Galton. $(\overline{P}, \sigma \to \mu_3)$.

On recherche sur la table de M^r Pearson la probabilité de dépassement correspondant au nombre de degré de liberté donné par la formule n° [3-28].

Si cette probabilité est supérieure à **0,05**, l'ajustement est satisfaisant, sinon, il y a de fortes chances pour que l'ajustement soit mauvais, donc, il est conseillé de le rejeter.

II.3.6. Interprétation les résultats

 χ^2 calculée = 3.524 < χ^2 théorique = 5.991 : L'adéquation de la loi est vérifiée autrement dit l'ajustement est à considérer pour une probabilité **1-a = 95 %.**

A partir de cela, la loi de Gauss est acceptable pour représenter la distribution fréquentielle des précipitations moyennes annuelles de la station de pontéba **code** (012225).

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons mis en évidence les principales caractéristiques statistiques de la série pluviométrique, retenue comme représentative, de la zone de projet.

D'après le classement des sols et la classification de l'eau d'irrigation nous constatons que :

- 18% des sols ont un excellent potentiel agronomique, ne nécessitant pas un aménagement.
- 34% des sols ont un potentiel agronomique moyen, avec quelques travaux d'aménagement mineurs, tels que : l'épierrage, l'amendement organique et le labour profond.
- -48% ont un potentiel agronomique faible, en plus de plusieurs contraintes existantes. Les travaux d'aménagement recommandés sont : labours profonds, lessivage et drainage par endroit.

Le sol est apte à l'irrigation dont les propriétés physiques : (structure, porosité et capacité de rétention en eau) peuvent être améliorées, en apportant des amendements organiques et chimiques.

Quant à l''eau d'irrigation, elle est classée C3-S3. Ces eaux peuvent poser des problèmes d'alcalinisation sur les sols à texture fine mais elles sont utilisables sur les sols à texture grossière ou les sols organiques ayant une bonne perméabilité. Pour éviter le problème de salinisation, un bon drainage du sol, est incontournable.

L'application du test d'homogénéité de Wilcoxon sur les séries pluviométriques moyennes annuelles des stations retenues, confirme l'homogénéité et la fiabilité de ces dernières.

Concernant l'ajustement de la série de pluies moyennes annuelles de la station de pontéba, il faut signaler que le test du Khi carré a montré une très mauvaise adéquation de loi de Gibrat-Galton. Pour cela, on a suggéré l'utilisation de l'ajustement des séries de pluies moyennes annuelles par la loi de Gauss, présentant une meilleure adéquation.

CHAPITRE III: REGIME D'IRRIGATION DU PERIMETRE

III.Introduction

Le présent chapitre, se propose de quantifier les besoins en eau des cultures sur la base des informations définies auparavant, conditionnant la conception de notre projet tels que les conditions climatiques, cultures envisageables, systèmes agronomiques, l'intensité culturale, potentialités des sols, l'eau disponible, fertilité des sols, pratique culturale et méthodes d'irrigations.

Toutefois, en raison d'une répartition défavorable des pluies et du caractère d'averses, le degré de satisfaction des plantes en raison sèche est très faible,il est évident que ce déficit en eau provoque des chutes considérables de rendement, d'où la nécessité de bien quantifier les besoins en eau des cultures envisagées dans le périmètre avant de passer à la conception du projet.

III.1. Les besoin en eau du périmètre

L'évaluation des besoins en eau du périmètre est basée sur la détermination des besoins de chaque culture retenue dans le calendrier agronomique. Pour cela on définit :

III.1.1. L'évapotranspiration potentielle ou de référence (ETp ou ET₀)

C'est l'évapotranspiration d'une culture bien fournie en eau où le sol est à sa capacité de retentions, autrement dit c'est la limite maximale de l'évapotranspiration

Donc pour mieux prédire l'évapotranspiration, on a introduit une valeur de référence que l'on définit comme étant le taux de l'évapotranspiration d'une surface du *Gazon* vert, ayant une hauteur uniforme de 8 à 15 cm, poussant activement, ombrant complètement le sol et ne manquant pas d'eau (Temzi, 2003).

III.1.2. L'évapotranspiration réelle ou de culture (ETR ou ETC)

C'est la valeur réelle de l'évapotranspiration. Le plus souvent, elle est inférieure à une l'évapotranspiration potentielle, puisque le sol n'est pas en permanence à sa capacité de rétention. En plus, elle est considérée variable pendant la période de végétation.

Donc, c'est l'évapotranspiration d'une culture exempte de maladies, poussant dans un champ jouissant de conditions : agronomiques, pédologiques, et climatiques optimales, donnée par l'expression (IV-1).

$$ET_{CLTURE} = K_C * ET_0$$
 ----- (IV-1).

Avec:

 K_C : Représente le coefficient culturale, (voir Tableau 05 l'Annexe II).

Les besoins en eau des cultures nets, non négatifs "BEC", sont déterminés par la relation [IV-2]

$$BEC = ET_{culture} - (P_{eff.} + K * RFU) - (IV-2).$$

Dans la quelle :

BEC: Besoins en eau des cultures nets en (mm).

 P_{eff} : Pluies efficaces en (mm).

III.1.3. Calcul de l'évapotranspiration potentielle ou de référence

Il existe plusieurs méthodes d'évaluation de l'évapotranspiration de référence, les plus communiquées employées, sont :

- -Méthodes des lysimètres.
- -Méthodes des stations expérimentales.
- -Méthodes directes de l'évaporation.
- -Méthodes empiriques.

En ce qui concerne notre projet, l'évaluation de l'évapotranspiration de référence, est effectué à l'aide du logiciel appelé ; **CROPWAT** version **8.0**, selon la méthode empirique la plus appropriée de M^r Penman&Monteith modifiée.

III.1.3.1.Méthode de M^r Penman & Motheit modifiée

L'expérience a montré que l'expression obtenue, prédirait de près, l'évapotranspiration de référence, non seulement dans des régions humides et fraîches comme en Angleterre, mais aussi dans des zones très chaude et semi-aride. La formule de M^r Penman&Montheit, modifiée, se présentant comme suite :

$$ET_0 = C * [W * Rn + (1 - W) * F(u) * (ea - ed)] - (IV-3).$$

Où:

 ET_0 : Représente l'évapotranspiration de référence, exprimées en mm/jour.

W : Facteur de pondération rendant compte de l'effet de rayonnement à différente température et altitude.

Rn: Rayonnement net en évaporation équivalente, exprimé en mm/jour.

F(u): Fonction liée au vent.

ea : Tension de vapeur saturante à la température moyenne de l'air, en millibars.

ed : Tension de vapeur réelle moyenne de l'air, exprimée en millibars.

La différence (ea-ed) constitue le facteur de correction, afin de compenser les conditions météorologiques diurnes et nocturnes (Temzi, 2003).

Le calcul de l'évapotranspiration de référence est réalisé à l'aide du logiciel **CROPWAT 8.0**, fondé sur la méthode de M^r Penman & Montheit, modifiée et recommandée par la consultation des experts de la **FAO** tenue à Rome en Mai **1990**.

Tableau III -3 : Evapotranspiration de référence de la zone de projet selon Penman&Monteith

Pays AL	GERIE				Station	chlef	
Altitude 1	12 m .	La	atitude 36.2	.0 N. ▲	L	ongitude 13.	00 °E
Mois	Temp Min	Temp Max	Humidité	Vent	Insolation	Ray.	ETo
	°C	°C	%	m/s	heures	MJ/m²/jour	mm/jou
Janvier	5.1	15.7	83	1.6	10.1	13.4	1.25
Février	6.4	17.0	75	1.1	11.0	17.2	1.86
Mars	7.1	19.6	68	2.0	11.9	22.0	3.16
Avril	9.6	22.2	61	2.3	13.1	26.9	4.47
Mai	12.7	25.7	55	2.4	14.0	30.0	5.68
Juin	17.3	32.2	49	2.5	14.5	31.3	7.18
Juillet	20.5	37.2	45	3.2	14.3	30.6	8.70
Août	20.0	38.0	47	2.2	13.5	28.0	7.46
Septembre	17.9	32.4	56	1.9	12.4	23.6	5.43
Octobre	13.8	26.2	66	1.8	11.3	18.5	3.46
Novembre	9.1	20.1	75	1.9	10.3	14.2	1.98
Décembre	7.0	16.5	82	1.9	9.8	12.2	1.25

III.2. Traitement des données pluviométriques

Afin d'estimer le déficit des précipitations pour les besoins en eau d'irrigation, une analyse statistique a été faite (&Chapitre trois). Pour déterminer la fraction des pluies qui contribuent effectivement à couvrir les besoins en eau d'une culture, nous proposons quelques définitions des précipitations :

III.2.1. Précipitation moyenne mensuelle

Moyenne déterminée mathématiquement pour une série de relevés pluviométriques. Elle est utilisée pour le calcul des besoins eau des cultures lorsque nous voudrions représenter les conditions climatiques moyennes.

III.2.2.Précipitation en année humide, normale ou sèche

Une année humide, normale ou sèche est définie par la pluie ayant une probabilité de dépassement respective de : 20, 50 et 80%. Les précipitations en année normale (probabilité de 50%) sont, d'une manière générale représentée par les précipitations moyennes.

III.2.3.Précipitation de projet :

La quantité de précipitations sur laquelle on peut compter **quatre années sur cinq**, correspond à **une probabilité de 80%** et représente une année "normale" sèche. La précipitation ayant une probabilité de dépassement de **80%** est utilisée dans le dimensionnement d'un réseau d'irrigation, appelé souvent précipitation de projet.

III.4.A. Calcul de la précipitation en année humide, normale ou sèche

Concernant notre projet, on s'est référé aux données de pluies de la station d'Oum Drou (012225), représentant la zone étude. Pour la détermination de la pluie des années : sèche, normale et humide, par un calcul de probabilités, (voir Chapitre trois). L'expression [6-4], nous a permis la détermination des valeurs mensuelles pour les années : sèche 80%, normale 50% et humide 20%.

$$P_{iP\%} = P_{iMoy} * \frac{P_{P\%}}{P_{Moy}}$$
 -----[4-4].

Dans la quelle :

 $P_{ip\%}$: Pluie mensuelle de l'année de probabilité de dépassement de P%, du mois i, en (mm).

 P_{iMov} : Pluie moyenne mensuelle du mois i, en (mm).

 $P_{P\%}$: Pluie annuelle à une probabilité de dépassement de P%, en (mm).

 P_{Mov} : Pluie moyenne annuelle en (mm)

Les valeurs annuelles correspondantes aux probabilités de dépassements de : 80%, 50% et 20% sont :

P80% = 289,34 mm.

P50% = 375,46 mm.

P20% = 461,57 mm.

D'après le tableau de la répartition de la pluie totale annuelle et mensuelle, pour la période allant de **1992** au **2018**.

III.4.B. Calcul de la pluie efficace

Pour tenir compte des pertes, le programme **Cropwat 8.0**, nous permettra de calculer la précipitation efficace, définie comme étant la fraction des précipitations contribuant effectivement à la satisfaction des besoins de l'évapotranspiration de la culture après déduction des pertes par ruissellement de surface, par percolation en profondeur, etc.

Il est difficile d'évaluer les pluies efficaces sans avoir recours à des mesures effectuées pendant de longues périodes, en différents endroits (utilisation de la méthode du lisimètre).

Par conséquent, en l'absence de telles données, nous utiliseront couramment des méthodes expérimentales, cas de la méthode proposée et recommandée par le United States Departement of Agriculture- Soil Conservation Service. (U.S.D.A-S.C.S), basée sur les formules.

Tableau III -5 : Précipitations efficaces dans la zone de projet CROPWAT 8.0.

Fich. du climat : BP31									
Pays : ALGERIE. Stat	tion climatique : CHLEF	(19ans)							
Mois	ЕТо	P80%	Pluie eff.						
	mm/jour	mm/mois	mm/mois						
Janvier	1.42	40.64	42,4						
Février	1.86	36.93	38,5						
Mars	2.67	25.85	26,9						
Avril	4.22	33.9	35,3						
Mai	5.63	21.96	22,9						
Juin	6.92	5.55	5.7						
Juillet	7.85	0.49	0.5						
Août	7.20	2.82	2.95						
Septembre	5.23	14.74	15.4						
Octobre	3.02	25.85	26.7						
Novembre	1.85	45.98	48						
Décembre	1.77	34.85	36.3						
Totaux.	4.14	289.6	274.3						
Précipitation efficace selon la méthode d'USDA-SCS.									

III.5. La réserve utile (RU) et la réserve facilement utilisable (RFU)

III-5-1. La réserve utile (RU)

C'est La fraction de l'humidité accumulée par le sol en hiver. Autrement dit C'est la quantité d'eau contenue dans la tranche de sol explorée par les racines, entre le point de ressuyage (He) et le point de flétrissement (Pf)

III-5-2. La réserve facilement utilisable (RFU)

C'est la quantité d'eau égale à 1/2 ou 2/3 de la RU

Le calcul de la RFU se fait comme suit :

$$*RFU = (hcc-hpf)/100 *y*Z*da$$

Telle que:

- Y : degré de tarissement (généralement y=2/3)

- Da : densité apparente du sol (1.35).

- Z : profondeur de la couche de terre parcourue par les racines, en mm.

- Hcc: humidité à la capacité au champ, dans notre cas. On prend (27%)

- Hpf: humidité au point de flétrissement, dans notre cas. On prend (16%)

RQ: Les valeurs de Hcc et Hpf sont choisis selon le tableau (voir Annnexe)

III.5.3. Efficience de l'irrigation

Les besoins bruts du périmètre, dépendent de l'efficacité de l'irrigation, c'est à dire des pertes d'eau qui se produisent à partir du point du captage, jusqu'à la satisfaction des besoins du rapport plante/sol. L'efficacité d'un réseau d'irrigation est définie par le rapport entre le besoin d'eau strictement nécessaire à la culture et le volume d'eau à introduire dans ce réseau.

La différence entre les deux volumes indique les pertes, qui évidement devront être les plus limitées, afin d'éviter le gaspillage plus particulièrement, si les ressources en eau s'avéraient rares.

La formule communément employée pour l'estimation de l'efficacité d'un réseau d'irrigation, est donnée par l'expression [4-7] :

$$E_i = E_t * E_a$$
 ----- [4-7].

Avec:

 E_i : Efficacité d'irrigation en %.

 E_t : Efficacité de transport en %.

 E_a : Efficacité d'application de l'eau (Agronomique) en %.

Certains auteurs font une distinction ultérieure, tel que la formule [6-7`] :

$$E_a = E_d * E_u$$
 ----- [4-7`].

Dans la quelle :

 E_d : Efficacité de type de distribution en %.

 E_u : Efficacité de l'uniformité de la distribution en %.

La thématique développée ci-après se base sur la formule [6-7``]:

$$E_i = E_t * E_d * E_u$$
 ----- [4-7``].

III.5.4.A. Efficacité de transport E_t :

On entend par transport, le trajet parcouru par l'eau du point de prélèvement (barrages, réservoirs, puits, etc...), au point de livraison à la parcelle (borne ou prise), qui peuvent être de nature diverses et avoir une incidence plus au moins forte en fonction des caractéristiques de l'adduction (Temzi, 2003).

III.5.4.B. Efficacité de distribution E_d :

L'efficacité de la distribution de l'eau à la parcelle, varie très sensiblement en fonction des modalités de la desserte adoptée, qui peuvent se grouper en cinq grandes catégories :

*Irrigation par submersion.

*Irrigation par ruissellement.

*Irrigation par aspersion.

*Irrigation localisée.

*Irrigation souterraine.

III.5.4. C. Efficacité de l'uniformité E_u :

Elle est indépendamment liée à la méthode de distribution adoptée. C'est la livraison égale, par une quantité d'eau optimale en tout point de la superficie irriguée, ce qui se produit très rarement. Pour assurer une bonne répartition, il faudra apporter un volume supérieur, dont l'excèdent par rapport à la quantité nécessaire, se traduit par une perte.

L'évaluation exacte des pertes (efficacité d'un réseau d'irrigation) est très difficile et même presque impossible, suite des multiples variables qui interviennent dans ces conditions.

En se basant sur le mode d'irrigation et les cultures envisagées, il est possible d'avoir en moyenne, les degrés d'efficacité suivants :

*Céréales, Luzernes, Vesce-avoines et Pommes de terre ≈ 0,75

*Cultures Maraîchers ≈ 0,80

*Agrumes, Arbres fruitiers et Vignes ≈ 0.85

*Plasticultures. ≈ 0,85

III.6. Les cultures envisageables

nous étudierons l'évolution de la répartition culturale après mise en évidence de la situation actuelle, ensuite nous procèderons à la proposition à envisager et à projeter dans le cadre du périmètre étudié.

Les superficies du périmètre sont occupées actuellement par :

- ❖ les maraîchages en plein champ et les fourragères en sec, les céréales et jachère sont abondants sur les superficies des zones homogènes ((01), (06)).
- L'arboriculture (Olivier, Arbre fruitier divers, Agrumes) sera maintenue sur les superficies de la zone homogène (06). **D'après ONID –Chlef.**

Le passage à la situation projetée permettra l'augmentation des superficies occupées par les cultures rémunératrices (avantageuses) tels que :

- ❖ le maraîchage en plein champ et sous serre, ainsi que l'arboriculture fruitière, avec tendance vers les arbres à entrer rapide en production.
- ❖ Les cultures fourragères en vert, sont développées afin de redynamiser la production laitière.
- Les céréales par contre, seront maintenues avec des superficies très réduites par rapport à celles rencontrées actuellement; elles seront cultivées pour des raisons purement agronomiques.

Cependant la gamme des cultures envisageables pour la future est la suivante :

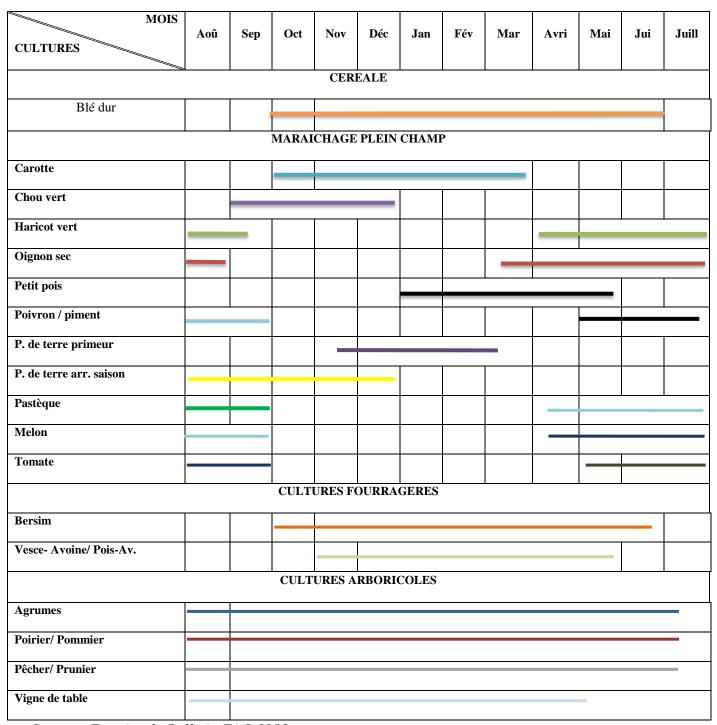
Tableau III.12: Occupation de sol en fonction des cultures

CU	LTURES	surface	pourcentage
Céréaliculture + Fourragères	Bersim Vesce- Avoine/ Pois-Av. Blé dur	176	32
MARAICHAGE SOUS SERRE	HARICOT D'HIVER COURGETTE D'AUTOMNE POIVRON/ PIMENT TOMATE D'HIVER CONCOMBRE	40	5
MARAICHAGE PLEIN CHAMP	Carotte Chou vert Haricot vert Oignon sec Petit pois Poivron / piment P. de terre primeur P. de terre arr. saison Pastèque Melon Tomate	208	26
Vigne	Vigne de table	120	15
arboricoles	Agrumes Poirier/ Pommier Pêcher/ Prunier	256	32
	Total	800	100%

III.6.1. Calendrier d'occupation des sols

La répartition d'occupation des sols, relative aux cycles culturaux retenus pour le projet, est insérée dans le calendrier suivant :

Tableau IV -1: calendrier d'occupation des sols



Source: Extraire du Bulletin FAO 1983

III.6.2. Identification des principaux types d'assolement

. Les différents systèmes de combinaisons d'assolement pourront être utilisés, notamment : <u>Assolement 1</u>: Purement maraîcher plein champ- Application à la parcelle des superficies $S \le 3ha$.

Soles	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.
	Mel	lon			Pomme	de terre j			Past	èque		
	Past.				Car	otte						
3ha	Ton	nate						Petit pois				
		Chou	vert					Oignon sec				
	Oign.			Pomme de terre primeur							lon	

<u>Assolement 2</u>: Association de Maraîcher avec l'arboriculture ou la vigne- à la parcelle des superficies S=3,5 a 7,5 ha.

Soles	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.
	Melo	on	Pomme de terre primeur						Haricot vert			
25 551	H.vert.				Carotte						Poivron Tomate	
3,5 a 7,5 ha	Poivr				1			Petit pois				
	Pomme de	terre arr. s	saison							Pastèque		
	Past.	-		_	Pomme de terre primeur			Melon			_	

<u>Assolement 3:</u> Purement maraîcher (sous serre) -, application à la parcelle des superficies S=3ha.:

Soles	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.
Les serre			Courgette									
					Concombre							

<u>Assolement 4 :</u> Céréales et fourrages – application à la parcelle des superficies $S \ge 20$ ha

Soles	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.		
				Bersim										
$S \ge 20ha$				Vesce-Avoine										
$S \ge 20\pi a$														
				Blé										

III.7.Besoins nets en eau suivant le calendrier cultural :

L'appréciation des besoins nets en eau des cultures, nécessite la connaissance des divers paramètres qui définit auparavant par conséquent :

Le calcul des besoins en eau nets par : **culture** et **modèle** sont détaillés dans l'annexe III. Afin de rendre aisé la lecture et l'exploitation des résultats calculés, les besoins en eau d'irrigation des cultures envisageables pour **le secteur 04 –réseau E périmètre Moyen Chéliff**, sont reportés dans le tableau 4-6.

III.7.1. Besoins nets en eau suivant le calendrier cultural :

L'appréciation des besoins nets en eau des cultures, nécessite la connaissance des divers paramètres qui définit auparavant par conséquent :

Les besoins en eau d'irrigation des cultures envisageables pour le secteur 04 du périmètre Moyen Chéliff, sont détaillés comme suit :

Tableau III-1: besoins en eau de pomme de terre

Culture /po	mme de terre									
Mois	Dmor (mm)	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_	RFU REEL	KC	ETM	B(mm)
MOIS	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	KrU_KEEL	KC	E I WI	D(IIIII)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	00
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0,4	39,6	13,2	1.1	65.186	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0,6	59,4	19,8	0.75	29.12	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,6	59,4	59,4	0.75	29.08	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,6	59,4	59,4	1.1	57.38	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,6	59,4	59,4	1.1	107.69	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0	0	0	0	0	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0	0	0	0	0	0
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0	0	0	0
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Tableau III-2 :besoins en eau de la pastèque

Culture /pas	stéque									
Maia	D 0 ()	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_	DELL DEEL	KC	ETM	D()
Mois	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	EIM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	1,2	118,8	0	0,85	138,482	123,082
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23		0	0		0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26		0	0		0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83		0	0		0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77		0	0		0	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16		0	0		0	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9		0	0		0	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,7	69,3	23,1	0,5	67,105	8,705
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,8	79,2	26,4	0,75	132,105	82,805
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0,9	89,1	0	1,05	226,254	220,554
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	1,1	108,9	0	0,9	242,73	242,23
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	1,2	118,8	0	0,7	161,91	158,96

Tableau III-3: besoins en eau de la carotte

Culture/ Carotte										
Mois	Pmoy (mm)	P80%	Peff	ЕТР	Z	RFU_	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
IVIOIS	Timoy (imii)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	KI C_KEEE	IX.C		D(IIIII)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0,3	29,7	9,9	0,3	32,169	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0,4	39,6	13,2	0,4	23,704	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0,5	49,5	16,5	0,5	19,415	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,7	69,3	69,3	0,7	27,139	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,7	69,3	69,3	0,7	36,512	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,7	69,3	69,3	0,7	68,53	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0	0	0	0	0	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0	0	0	0	0	0
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0	0	0	0
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Tableau III-4 :besoins en eau de la tomate

Culture/tomate										
Mois	Dmov (mm)	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
WIOIS	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	KFU_KEEL	NC	EINI	D (IIIII)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	1,2	118,8	0	0,85	138,482	123,082
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0		0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0		0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0		0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0	0	0		0	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0	0	0		0	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0	0	0		0	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0	0	0		0	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,7	69,3	23,1	0,5	88,07	42,07
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0,9	89,1	0	0,85	183,158	177,458
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	1,2	118,8	0	1	269,7	269,2
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	1,2	118,8	0	1,15	265,995	263,045

Tableau III-5 :besoins en eau des petit pois

Culture/petit pois										
Mr.t.	Pmoy	P80 %	Peff	ETP	Z	RFU_	RFU_REE	W.C.	TO COM AT	B(mm
Mois	(mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois	(m)	THE O	$ar{\mathbf{L}}$	KC	ETM)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0		0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0		0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0		0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0		0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,4	39,6	39,6	0,5	19,385	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,7	69,3	69,3	0,8	41,728	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,7	69,3	69,3	1	97,9	1,7
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,7	69,3	23,1	0,9 5	127,499 5	69,099 5
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,7	69,3	23,1	0,5	88,07	42,07
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0		0	0
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0		0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0		0	0

Tableau III-6: besoins en eau du chou vert

				Culture/cho	u ver	t				
Mois	Pmoy	P80 %	Peff	ЕТР	Z	RFU_	RFU_RE	KC	ETM	D(mm)
WIOIS	(mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois	(m)	THE O	EL	KC	EINI	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0,7	69,3	0	0,5	81,46	66,06
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0,9	89,1	29,7	0,85	91,145 5	34,7455
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	1,2	118,8	39,6	1,15	68,149	-19,451
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	1,2	118,8	39,6	0,85	33,005 5	- 42,8945
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0	0	0	0	0	-42,4
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0	0	0	0	0	-38,5
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0	0	0	0	0	-26,9
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0	0	0	0	0	-35,3
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0	0	0	0	0	-22,9
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0	0	0	-5,7
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0		0	-0,5
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0		0	-2,95

Tableau III -7:besoins en eau de l'oignon sec

				Culture/oi	gnon	sec				
Maia	D 0 ()	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_	DELI DEEL	V.C	ETM	D()
Mois	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0	0	0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0	0	0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0	0	0	0	0	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0	0	0	0	0	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,4	39,6	39,6	0,5	48,95	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,4	39,6	13,2	0,75	100,6575	52,1575
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,4	39,6	13,2	1	176,14	140,04
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0,4	39,6	0	0,95	204,706	199,006
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0,4	39,6	0	0,8	215,76	215,26
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0,4	39,6	0	0,85	196,605	193,655

Tableau III-8 :besoins en eau du melon

				Culture/m	elon					
Mata	Pmoy	P80 %	Peff	ЕТР	Z	RFU_	RFU_REE	KC	ETM	B(mm
Mois	(mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois	(m)	THE O	L	KC	EIM)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	1,5	148,5	0	0,8 5	138,48 2	123,08 2
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0		0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0		0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0		0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0	0	0		0	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0	0	0		0	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0	0	0		0	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	1	99	33	0,5	67,105	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	1,2 5	123,75	41,25	0,7 5	132,10 5	67,955
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	1,3	128,7	0	1,0 5	226,25 4	220,55 4
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	1,5	148,5	0	0,9	242,73	242,23
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	1,5	148,5	0	0,7	161,91	158,96

Tableau III-9: besoins en eau des haricots vert

				Culture/hai	ricot v	ert				
Maia	D	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_		W.C.	ETN	D()
Mois	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0,7	69,3	0	0,85	138,482	123,082
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0	0	0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0	0	0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0	0	0	0	0	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0	0	0	0	0	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0	0	0	0	0	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,5	49,5	16,5	0,4	53,684	1,884
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,5	49,5	16,5	0,5	88,07	48,67
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0,6	59,4	0	0,65	140,062	134,362
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0,7	69,3	0	0,95	256,215	255,715
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0,7	69,3	0	0,9	208,17	205,22

Culture/courgette										
Mada	D	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_	DELL DEEL	W.C.	ECDN/I	D()
Mois	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0,4	39,6	0	0,5	81,46	66,06
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0,5	49,5	16,5	0,75	80,4225	37,2225
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0,6	59,4	19,8	0,85	50,371	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0	0	0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0	0	0	0	0	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0	0	0	0	0	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0	0	0	0	0	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0	0	0	0	0	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0	0	0	0	0	0
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0	0	0	0
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Tableau III-10 :besoins en eau de la courgette

Tableau III-11 :besoins en eau des poivrons -piments

Culture/poivron- pimont										
Mois	Pmoy	P80%	Peff	ЕТР	Z	RFU -	RFU_RE	K	ЕТМ	B(m
MOIS	(mm)	(mm)	(mm)	(mm/ mois)	(m)	THE O	EL	С	EINI	m)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,9 2	0,6	59,4	0	0,9	146,6 28	131,22 8
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,2 3	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0	0	0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0	0	0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0	0	0	0	0	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0	0	0	0	0	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0	0	0	0	0	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,2 1	0	0	0	0	0	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,1 4	0,4	39,6	13,2	0,4	70,45 6	34,356
Juin	7,24	5,55	5,7	215,4 8	0,4	39,6	0	0,7	150,8 36	145,13 6
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0,5	49,5	0	1	269,7	269,2
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0,6	59,4	0	0,9	208,1 7	205,22

Culture/concombre										
Mata	D ()	P80%	Peff	ЕТР	Z	RFU_	DELL DEEL	W.C.	TOTAL .	D()
Mois	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0	0	0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0	0	0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,7	69,3	69,3	0,38	14,7326	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,8	79,2	79,2	0,57	29,7312	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,9	89,1	89,1	0,7	68,53	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	1,2	118,8	39,6	0,85	114,0785	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	1,2	118,8	39,6	0,85	149,719	0
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0	0	0	0
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Tableau III-12: besoins en eau du concombre

Tableau III-13:besoins en eau du blé

Culture/blé										
Mois	Dmov (mm)	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_	RFU_REEL	KC	ETM	D(mm)
MOIS	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	KFU_KEEL	KC	EINI	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0,3	29,7	9,9	0,4	23,704	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0,5	49,5	16,5	0,75	29,1225	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,5	49,5	49,5	0,85	32,9545	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,5	49,5	49,5	1,05	54,768	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,6	59,4	59,4	0,7	68,53	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,6	59,4	19,8	0,5	67,105	12,005
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,6	59,4	19,8	0,4	70,456	27,756
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0,6	59,4	0	0,2	43,096	37,396
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Culture/bersi m										
Main	Pmoy	P80%	Peff	ЕТР	Z	RFU_		W.C.	TE/DN/I	D()
Mois	(mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0,4	39,6	13,2	0,95	56,297	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0,4	39,6	13,2	0,94	36,5002	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,5	49,5	49,5	0,9	34,893	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,7	69,3	69,3	0,95	49,552	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,8	79,2	79,2	1	97,9	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,8	79,2	26,4	0,76	101,9996	40,2996
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,8	79,2	26,4	0,92	162,0488	112,7488
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0	0	0	0
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Tableau III-14 :besoins en eau de vesce avoine

Culture/vesce avoine										
Maia	Pmoy	P80 %	Peff	ЕТР	Z	RFU _	RFU_RE	VC	ETM	B(m
Mois	(mm)	(mm	(mm	(mm/moi	(m	THE	EL	KC	EIM	m)
))	s))	О				
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0,3	29,7	9,9	0,4	23,704	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0,5	49,5	16,5	0,7	27,181	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,5	49,5	49,5	0,8 5	32,954 5	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,6	59,4	59,4	0,9 5	49,552	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	0,6	59,4	59,4	1,0 5	102,79 5	16,495
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,6	59,4	19,8	1	134,21	79,11
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,6	59,4	19,8	0,8	140,91 2	98,212
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0,6	59,4	0	0,4 5	96,966	91,266
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0,6	59,4	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Tableau III-15: besoins en eau du bersim

Culture/pommier										
37.	Pmoy	P80 %	Peff	ЕТР	Z	RFU _	RFU_REE	KC	ETM	B(mm
Mois	(mm)	(mm	(mm	(mm/moi s)	(m	THE O	L	KC	EIM)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	1,5	148,5	0	0,7	114,044	98,644
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	1,5	148,5	49,5	0,7	75,061	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	1,5	148,5	49,5	0,7	41,482	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	1,5	148,5	49,5	0,7	27,181	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	1,5	148,5	148,5	0,7	27,139	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	1,5	148,5	148,5	0,7	36,512	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	1,5	148,5	148,5	0,8	78,32	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	1,5	148,5	49,5	0,8 5	114,078 5	29,278 5
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	1,5	148,5	49,5	0,8 5	149,719	77,319
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	1,5	148,5	0	0,7	150,836	145,13
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	1,5	148,5	0	0,7	188,79	188,29
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	1,5	148,5	0	0,7	161,91	158,96

Tableau III-16: besoins en eau du pommier

Culture/pêché										
N. J	D	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_		W.C.	ECDN 4	D()
Mois	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	1,5	148,5	0	0,55	89,606	74,206
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	1,5	148,5	49,5	0,55	58,9765	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	1,5	148,5	49,5	0,55	32,593	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	1,5	148,5	49,5	0,75	29,1225	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	1,5	148,5	148,5	0,75	29,0775	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	1,5	148,5	148,5	0,75	39,12	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	1,5	148,5	148,5	0,75	73,425	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	1,5	148,5	49,5	0,55	73,8155	0
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	1,5	148,5	49,5	0,55	96,877	24,477
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	1,5	148,5	0	0,55	118,514	112,814
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	1,5	148,5	0	0,55	148,335	147,835
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	1,5	148,5	0	0,55	127,215	124,265

Tableau III-17 :besoins en eau du pèchier

Culture/vign e										
1	Pmoy	P80 %	Peff	ЕТР	Z	RFU_	RFU_REE	V.C.	TO COM AC	B(mm
Mois	(mm)	(mm)	(mm)	(mm/moi s)	(m)	THE O	$ar{\mathbf{L}}$	KC	ETM)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	1	99	0	0,2	32,584	17,184
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	1	99	33	0,2 5	26,8075	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	1,2 5	123,75	41,25	0,3	17,778	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	1,3	128,7	42,9	0,5	19,415	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	1,4	138,6	138,6	0,7	27,139	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	1,5	148,5	148,5	0,8	41,728	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	1,5	148,5	148,5	0,8	78,32	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	1,5	148,5	49,5	0,7 5	100,657 5	15,857 5
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	1,5	148,5	49,5	0,6 5	114,491	42,091
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	2	198	0	0,5	107,74	102,04
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	2	198	0	0,3 5	94,395	93,895
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	2	198	0	0,2	46,26	43,31

Tableau III-18: besoins en eau des vignes.

Culture/agrum es										
	Pmoy	P80 %	Peff	ЕТР	Z	RF U_	RFU_R	K	ETN	B(m
Mois	(mm)	(m m)	(m m)	(mm/m ois)	(m)	TH EO	EEL	C	ETM	m)
Septembre	19,26	14,7 4	15,4	162,92	1,2	118, 8	0	0,6 4	104,26 88	88,868 8
Octobre	33,39	25,8 5	26,7	107,23	1,2	118, 8	39,6	0,6 6	70,771 8	4,4718
Novembre	60,01	45,9 8	48	59,26	1,2	118, 8	39,6	0,5 5	32,593	0
Décembre	45,48	34,8 5	36,3	38,83	1,3	128, 7	42,9	0,7	27,181	0
Janvier	53,03	40,6 4	42,4	38,77	1,3	128, 7	128,7	0,7 1	27,526 7	0
Février	48,185	36,9 3	38,5	52,16	1,3	128, 7	128,7	0,7 2	37,555 2	0
Mars	33,73	25,8 5	26,9	97,9	1,4	138, 6	138,6	0,7 2	70,488	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	1,4	138, 6	46,2	0,7 8	104,68 38	23,183
Mai	28,66	21,9	22,9	176,14	1,5	148, 5	49,5	0,6	114,49 1	42,091

		6						5		
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	1,5	148, 5	0	0,5 7	122,82 36	117,12 36
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	1,5	148, 5	0	0,6 6	178,00 2	177,50 2
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	1,5	148, 5	0	0,6 5	150,34 5	147,39 5

Tableau III-19 :besoins en eau des agrumes

Culture/haricot hiver										
Maia	D 0.51 ()	P80%	Peff	ETP	Z	RFU_	DELL DEEL	VC	ETM	D()
Mois	Pmoy (mm)	(mm)	(mm)	(mm/mois)	(m)	THEO	RFU_REEL	KC	ETM	B(mm)
Septembre	19,26	14,74	15,4	162,92	0	0	0	0	0	0
Octobre	33,39	25,85	26,7	107,23	0	0	0	0	0	0
Novembre	60,01	45,98	48	59,26	0	0	0	0	0	0
Décembre	45,48	34,85	36,3	38,83	0	0	0	0	0	0
Janvier	53,03	40,64	42,4	38,77	0,5	49,5	49,5	0,5	19,385	0
Février	48,185	36,93	38,5	52,16	0,7	69,3	69,3	0,65	33,904	0
Mars	33,73	25,85	26,9	97,9	1,05	103,95	103,95	0,95	93,005	0
Avril	44,22	33,9	35,3	134,21	0,7	69,3	23,1	0,9	120,789	62,389
Mai	28,66	21,96	22,9	176,14	0,3	29,7	9,9	0,85	149,719	116,919
Juin	7,24	5,55	5,7	215,48	0	0	0	0	0	0
Juillet	0,64	0,49	0,5	269,7	0	0	0	0	0	0
Août	3,69	2,82	2,95	231,3	0	0	0	0	0	0

Tableau III-20 :besoins en eau des haricots en hiver.

III.7.2. Calcul du débit spécifique :

Les débits spécifiques sont définis d'après les besoins en eau de chaque culture évaluée précédemment à partir de la répartition culturale. La dose d'arrosage de la consommation de pointe est donnée sous forme de débit permanent fourni 24 heures sur 24 afin d'assurer les besoins de la consommation mensuelle.

$$qs = \frac{Bnet*10*1000}{Ni*Ni*3600*Ei} \ l/s/ha$$
 (0.13)

Bnet: besoin net du mois de pointe en mm/mois.

Ni: nombre des heures d'irrigation=24h

Nj: nombre de jours du mois de pointe = 30 jours

Ei: Efficience d'irrigation=75%

On calcule les besoins en eau pour l'assolement le plus exigent (Assolement II)

D'où les besoins de pointe correspondent au mois d'Aout,

Bnet = 1278.5mm/mois.

\Rightarrow qs=6.57 l/s/ha > 1.5 l/s/ha

Le débit spécifique obtenu est supérieur à 1.5. On prend donc le débit spécifique de la culture la plus exigeante (Tomate) pour le mois de pointe.

Bnet = 260.86 mm/mois.

- → Donc le débit spécifique pris en considération pour notre périmètre est de :
- → qs =1.38 l/s /ha

III.7.3. Evaluation du débit caractéristique :

Le calcul du débit caractéristique permet de définir le débit maximum que le système de desserte aura à fournir pour l'irrigation de chaque parcelle, déterminé en multipliant le débit de pointe par la surface agricole utile, voir la formule suivante :

qs: débit spécifique de mois de pointe en (l/s/ha)

S: la superficie nette à irriguer = 800 ha

 \rightarrow Qcar = qs. S = 1.38*800= 1104 l/s

III.8. Besoins nets en eau suivant le calendrier cultural :

L'appréciation des besoins nets en eau des cultures, nécessite la connaissance des divers paramètres qui définit auparavant par conséquent :

Le calcul des besoins en eau nets par : culture et modèle sont détaillés dans l'annexe III. Afin de rendre aisé la lecture et l'exploitation des résultats calculés, les besoins en eau d'irrigation des cultures envisageables pour le secteur 05 –réseau E périmètre Moyen Chéliff, sont reportés dans le tableau IV-6.

Tableau III -3 : Besoins en eau d'irrigation du périmètre de BSAKRA.

	Superficie	Besoins	Besoins	Besoins	Efficience	Besoins	Besoins
CULTURES	en	nets	nets	nets	%	bruts	bruts
COLTORES	ha	mm/ha	m³/ha	Totaux		m³/ha	Totaux
				mm			\mathbf{m}^3
MARAICHAGES PLEIN CHAMPS : Pomme de terre primeur	51.344	00	0	0	0.75	0	0
Pomme de terre .ar. saison Pastèque	23.264 25.672	00 60.374	603.74 8363.36	1404.540736 21470.41779	0.75 0.8	1872.720981 26838.02224	43566.9809 688985.7069
Carotte Tomate	25.672 25.672	836.336 00 874.855	0 8748.55	0 22459.27756	0.8 0.8	0 28074.09695	0 720718.2169
Petits pois Chou vert	25.672 2.408	874.855 112.8695 100.8055	1128.695 1008.055	2897.585804 242.739644	0.8	3621.982255 303.424555	92983.52845 730.6463284
Oignon sec Melon Haricot vert	2.408 25.672	800.1185 689.699	8001.185 6896.99	1926.685348 17705.95273	0.8 0.8	2408.356685 22132.44091	5799.322897 568184.023
MARAICHAGES SOUS SERRE : Haricot	23.264	768.93	7689.3	17888.38752	0.8	22360.4844	520194.3091
Tomate Courgette	4.0136 4.0136 4.0136	768.933	7689.33 8748.55 1032.825	3086.189489 3511.318028 414.534642	0.85 0.85 0.85	3630.811164 4130.962386 487.6878141	14572.62369 16580.03063 1957.383811
Poivron/piment Concombre CULTURES FOURRAGERES:	4.0136 4.0136	874.855 103.2825 785.14	7851.4 0	3151.237904 0	0.85 0.85	3707.338711 0	14879.77465 0
Blé Vesce avoine Bersim CULTURES ARBORICOLES:	85.008 42.152 43.44	77.157	771.57 2850.83 1530.484	6558.962256 12016.81862 6648.422496	0.75 0.75 0.75	8745.283008 16022.42483 8864.563328	0 743419.0179 675377.2514 385076.631
Pommier Pêcher	64.512 70.384	285.083 153.0484	6976.2 4836	45004.86144 34037.7024	0.85 0.85	52946.89581 40044.35576	0 3415710.142 2818481.936
Vigne Agrume	115.068 128.32	697.62 483.6 314.37	3143.7 6006.3	36173.92716 77072.8416	0.85 0.85	42557.56136 90673.93129	4897013.471 11635278.86
TOTAUX m ³	800	600.63	93877.064	313672 ,40		379423,34	0 27259509.86

Conclusion

Dans le but d'éviter le sur dimensionnement ou le sous dimensionnement de notre réseau d'irrigation, nous procèderons à l'étude des besoins en eau des cultures qui permettra la conception d'un réseau économique; ce qui permettra de proposer et concevoir un aménagement hydro-agricole optimale du périmètre étudié qui fera l'objet du chapitre suivant.

Doc, il faudra prévoir une disponibilité annuelle brute d'environ 27,25 hm³ d'eau d'irrigation qui sera assurés à partir des transferts du barrage de dérivation de Pontéba qui fournit un volume total de 55 hm3/an d'après l'ONID ainsi permettra aux agriculteurs de permuter et de diversifier leur plan de cultures, tout en garantissant leur besoin en eau d'irrigation, avec une marge de sécurité satisfaisante

CHAPITRE IV: RESEAU DE DISTRIBUTION COLLECTIF D'IRRIGATION SOUS PRESSION & SYSTEME DE POMPAGE

IV.1.Introduction

Le développement des réseaux de dessert, par les conduites sous pression, est lié principalement, à la rationalisation de la ressource en eau et particulièrement la généralisation des méthodes d'irrigation modernes à la demande.

Le présent chapitre se devise on deux partie dont la première est basée sur la mise au point de la méthodologie d'optimisation du réseau de distribution d'irrigation sous pression et la deuxième partie concerne le système de pompage présentée ci-après

IV.2. Description et choix de la variante

La variante d'adduction retenue pour l'aménagement hydro-agricole de BSAKRA est recommandée par l'association des bureaux d'études SARLAL BAHJA, et confirmé par l'Office National d'Irrigation et de Drainage O.N.I.D, laquelle je l'approuve de mon côté, car elle répond aux conditions hydrauliques de desserte du périmètre d'irrigation étudiée en présentant une meilleur gestion, exploitation, et facilite l'étude et la réalisation du projet.

Le secteur 04 de réseau E qui située à BSAKRA, schématisée par la figure IV.1, est irrigué en gravitaire à partir de barrages de dérivation de ponteba. Qui fournit un volume total de 55 hm3/an, ce qui assurera un volume annuel nécessaire d'eau d'irrigation pour une période garantie de 9 à 10 ans, Jusqu'à la station de pompage (SPE) projeté à la côte 128NGA située à proximité immédiate du réservoir rectangulaire RSPE en remblai et semi enterré de capacité de 18 000 m³ à la cote de 127.60 m, sur la rive gauche de l'oued Chélif d'où l'eau sera prélevée et ensuite refoulée dans le réservoir RE de capacité de 20 000 m³ à la cote 164 m située au point haut de l'agglomération de GLAFTIA.

Le Schéma d'adduction retenue pour l'aménagement est présenté dans la figure IV-1.

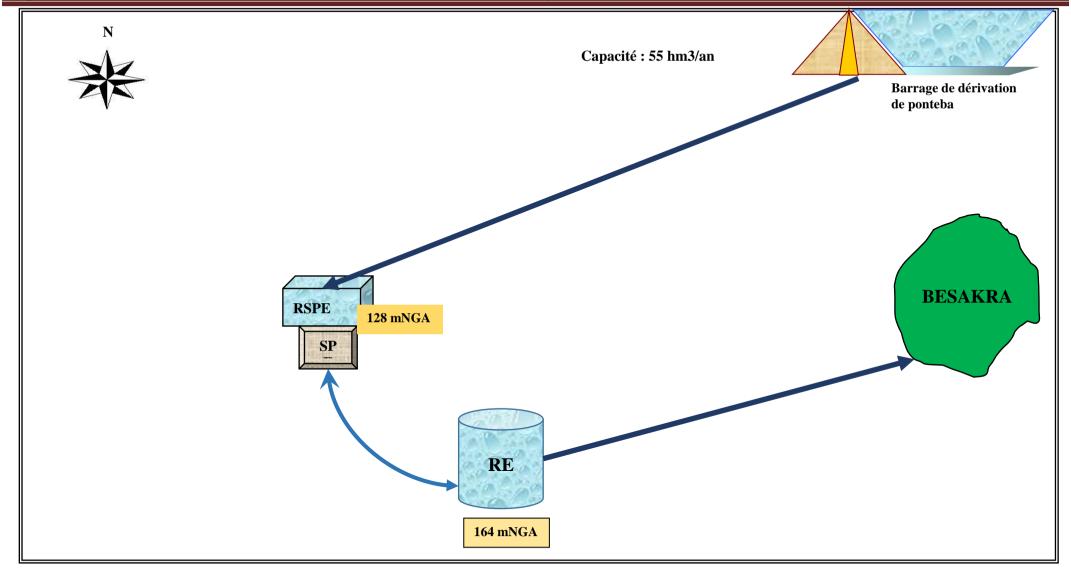


Fig. IV .1 : schéma du réseau de distribution de secteur 4 de Bsakra

IV.3. Plan de bornage

Les conditions d'accès à la prise d'irrigation par les irrigants, sont matérialisées sur le plan de bornage, appelé plan d'implantation des différentes bornes du réseau.

Ce dernier, est le résultat d'un compromis entre l'intérêt des utilisateurs qui souhaiteraient disposer d'une borne, idéalement situé par rapport à leur îlot d'exploitation et celui, du concepteur qui cherche à en limiter le nombre, de manière à diminuer le coût du réseau collectif.

Afin d'éviter les pertes de charge trop considérables dans le matériel mobile, le rayon d'action de chaque prise est souvent limité à environ 200m pour les petits îlots, à 500m pour les grands îlots.

Le regroupement des parcelles sur une même borne est basé sur le découpage des exploitations.

Afin de desservir plusieurs îlots (04 ou 06 au maximum) à partir de la même borne, cette dernière doit être implantée à la limite des petites exploitations. Cependant, pour les grandes exploitations, la borne sera implantée de préférence au centre de la zone à desservir et ne comportera alors qu'une seule prise.

On trouvera dans les figures IV.2-le plan de bornage.

IV.3.1. Calcul du débit aux bornes

Le débit de chaque borne pouvant desservir un ilot est formulé IV.3 comme suit :

$$Q_b = q_s S$$
 ----- (IV-3)

Avec:

Q_b : Débit de chaque ilot (l/s)

q_s: Débit spécifique (l/s/ha)

S : Superficie de l'ilot (ha)

IV.3. 2. Choix du diamètre de la borne

Les diamètres des bornes en fonction des débits sont détaillés comme suit :

Tableau IV.2 : Diamètres des bornes en fonction de débit fourni

Débit fourni	Diamètre de la borne
Q<40 m ³ /h (11.11) l/s	65mm
40 m ³ /h (11.11l/s) <q<80 m<sup="">3/h (22.22 l/s)</q<80>	100mm
40 m ³ /h (22.22 l/s) <q<80 m<sup="">3/h (33.33 l/s)</q<80>	150mm

IV.3.3. Choix de type de borne

Le choix de type de borne dépend de la surface généralement on admet :

Pour les ilots qu'ont un nombre de parcelle entre [4 -8], et dont la superficie inférieure à 15ha, on prend la borne à quatre prise (Borne de **type A4**).

Pour les ilots qu'ont deux parcelles et dont la superficie inférieure à 15ha, on prend la borne à deux prises (borne de **type A2**).

Pour les ilots qu'ont deux parcelles et dont la superficie dépasse 15ha, on prend la borne à deux prises (Borne de **type B**).

Pour les grands ilots on prévoit des bornes de type C.



Fig. IV.2. Schéma du réseau de distribution du périmètre bsakra

IV.4. Optimisation des canalisations

Dans le cadre de notre projet La méthode adoptée pour déterminer les diamètres des diffèrents traçons du réseau de distribution, est celle de M^r Labye,donnée par formule V-4:

$$D = \sqrt{\frac{4 \times Q \times 0.001}{\pi \times V}} \times 1000_{\text{(V-4)}}$$

Qui tient compte des conditions suivantes :

IV.4.1. La vitesse admissible

La fixation d'un seuil minimum de vitesse admissible dans les conduites, ne correspond pas véritablement à un impératif technique et n'a pour objectif, que l'introduction d'un seuil raisonnable de diamètre maximum envisagé, pour transiter un débit donné. Ceci nous permettra d'accélérer le calcul d'optimisation. Par contre, la fixation d'un seuil maximum de vitesse tolérée correspond à un compromis entre :

*La recherche d'économie sur le coût d'investissement.

*Les risques entraînés par les coups de béliers éventuels et le coût de la protection anti-bélier qui en résulterait. Voir tableau IV.3.

Tableau IV.3: Seuils des vitesses admissibles en fonction des diamètres (TEMZI, 2003)

Diamètre		Seuils des vitesses admissibles					
(mm)		n/s)					
()	Vitesse maximum	Vitesse minimum					
100	0.2	1,80					
125	0.25	1,85					
150	0.25	1,95					
200	0.35						
250	0.4						
300	0.4						
350	0.4						
400	0.5						
500	0.5						
600	0.5						
700	0.5	2,00					
800	0.5						
900	0.5						
1000	0.5						
1100	0.5						
1250	0.5						
1500	0.5						
2000	0.5						

IV.4.2. La perte de charge unitaire

Parmi les nombreuses formules d'évaluation des pertes de charges linéaires unitaires dans les canalisations, notre choix est porté sur celle recommandée par les bureaux d'études français, proposée par MM Lechapt et Calmon, définie par l'expression (IV-5):

$$J = \frac{L * Q^M * C}{D^N}$$
 (V-5)

Avec:

J: Pertes de charge en mm/ml.

Q: Débit en m³/s.

L, M et N: Constantes dépendantes de la rugosité absolue K des canalisations.

C : Coefficient de majoration tenant compte des pertes de charges singulières.

Pour les valeurs les plus couramment adoptées concernant la rugosité absolue K , les constantes de la formule sont les suivantes :

K(mm)	\boldsymbol{L}	M	N
0,1	1,20	1,89	5,01
0,5	1,4	1,96	5,19
1	1,60	1,975	5,25.

IV.4.3. Matériaux de construction des canalisations

Les matériaux des conduites sont choisis sur la base de leur disponibilité sur le marché local et de leur production en Algérie. Nous utiliserons les conduites en amiante ciment pour les diamètres inférieurs à 500mm et celles du béton précontraint pour les diamètres supérieurs à 500 mm.

Pour les canalisations : en amiante ciment, en béton et en fonte ductile revêtues intérieurement en ciment, la rugosité absolue K est de l'ordre de 0,5 mm.

La perte de charge linéaire unitaire, ainsi obtenue par l'expression (IV-5'), majorée forfaitairement de 10%, pour tenir compte des pertes de charges singulières.

$$J = 1,54 * Q^{1,96} * D^{-5,19}$$
 ----- (IV-5`)

IV.4.4. La desserte par pompage

Le diamètre de conduite de refoulement de la station de pompage (SPE) vers les réservoirs de stockage(RE), sont définis d'après une comparaison économique, tenant compte des coûts : de

l'investissement des tronçons des conduites, des charge d'exploitation (entretient et renouvellement), des coûts de l'énergie pour le pompage et des équipements hydrauliques et électriques. Voir annexe IV.

Le calcul des diamètres de conduites de refoulement se base sur les données suivantes : rendement des pompes $\approx 80\%$, rendement des moteurs $\approx 90\%$ et $Cos \varphi$ des moteurs ≈ 0.9 .

$$Pm = \frac{g * \rho * Q * HMT}{\mu_P}$$
(IV-6).

$$Ptr = \frac{g * \rho * Q * HMT}{\mu_P * \mu_m * \cos \varphi} - \dots (IV-7).$$

Avec:

g: Accélération de gravité $\approx 9.8 \, \text{lm}^2 / \text{s}$.

Pm: Puissance absorbée par le moteur *Kw*.

Ptr: Puissance du transformateur en Kva.

Q: Débit de pointe m^3/s .

HMT: Hauteur manométrique en m.

μp: la viscosité dynamique de la pompe.

μm: la viscosité dynamique de la moteur.

Avec une marge de 10% pour les incertitudes aux conditions de site, les valeurs des puissances qui en résultent sont calculées par les expressions (IV-6`)et (IV-7`)

$$Pm = 13*Q*H$$
 -----(IV-6').

$$Ptr = 15,53*Q*H$$
 ----- (IV-7').

Avec:

g: Accélération de gravité $\approx 9.81 m^2 / s$.

Pm : Puissance absorbée par le moteur *Kw*.

Ptr: Puissance du transformateur en Kva.

Q: Débit de pointe m^3/s .

HMT: Hauteur manométrique en m.

Les résultats d'optimisation du réseau de distribution sont donnés dans l'annexe IV Le tableau cidessous présenté, récapitule les linéaires des conduites de distribution.

Tableau IV-4 : Linéaire des conduites de distributions.

Linéaire (m)					
	200	300	400	500	600
13471	2970	4731	1533	2255	1442

La longueur de la conduite principale E-1 est de **3545ml**, et pour la conduite D-1 est 28.75 ml

IV.5. Pression demandée aux bornes d'irrigation

La détermination des pressions disponible à l'îlot se réalise à l'aide de la formule de Bernoulli décrite ci-dessous.

$$Z_1 + h_1 + \frac{V_1^2}{2g} = Z_2 + h_{21} + \frac{V_2^2}{2g} + \Delta H \qquad (V-8)$$

Avec,

V [m/s] La vitesse de l'écoulement dans la conduite

p1: [atm] La pression dans la conduite au point 1

z1 : [m] La cote de la conduite au point 1

p2 : [atm] La pression dans la conduite au point 2

z2 : [m] La cote de la conduite au point 2

 ΔH : Les pertes de charges Totale

La pression disponible à l'amont des bornes du réseau collectif est généralement de l'ordre de 3,5 à 4,5 bars, correspondant à une irrigation par aspersion à moyenne pression.

Nous resumeons à l'annexe 03

Interprétation des résultats du tableau ci-dessus

D'après les résultats du tableau ci-dessus, on note des charge négatives dans plusieurs nœuds au-delà du nœud N3 ,car les côtes du terrain naturelle des point (N3 ,B20,B21.....etc) sont dépassée la cote du réservoir RE et par conséquent les cote piézométrique des nœuds N3,B20,....etc est insuffisante pour assurer des pressions adéquates dans tout le réseau, ce qui génère des dysfonctionnements dans tout le réseau de distribution.

Tenant compte du taux d'exploitation anarchique des parcelles se trouvant sur ce secteur 04 dont les sols sont classés de meilleure qualité pour une forte demande, ce qui provoque le non-respect du taux de simultanéité c'est-à-dire l'exploitation partielle des bouches d'arrosage avec un pourcentage de 60% des hydrants existants.

IV.6) Description de l'aménagement

Dans notre étude, nous avons choisi l'aménagement du secteur 04 du périmètre de BSAKRA qui présente une superficie de 800 ha.

IV.6.1Choix de la variante d'adduction_

L'aménagement hydro-agricole de périmètre de BSAKRA, nécessite d'élaborer une variante d'adduction en fonction de la disposition du reservoir RE.

Le périmètre de BSAKRA (800ha) sera irriguée par un reservoir de regulation qui est pour role de la régulation de pression d'eau dans le réseau E et l'automatisation de la station de pompage SPD, le régulation se faire par réservoir intercalé entre le réseau et la station de pompage.

Les réservoirs doivent être équipé par :

- > une conduit d'amené (refoulement et distribution).
- > une conduit de vidange et trop plein.

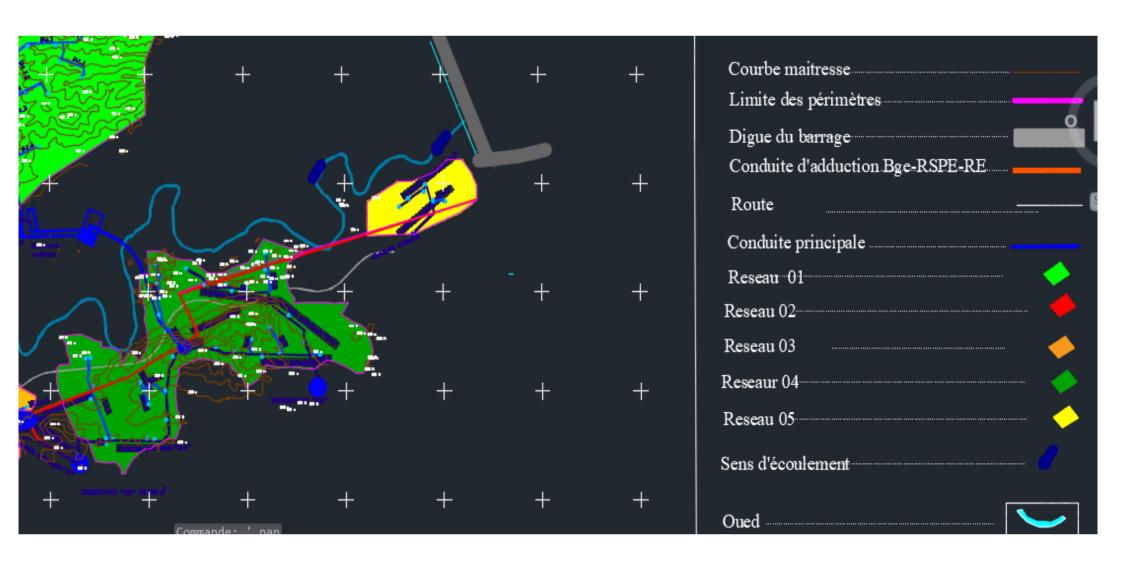


Figure IV.3 : Schéma de la nouvelle variante d'adduction

Le principe de cette variante, schématisée par la figure IV.2 est basé sur la projection d'une nouvelle réservoir de régulation de pression qui sera alimentée par un station de pompage SPD qui sera alimentée directement à partir du réservoir RE pour assurer une charge hydraulique adéquate pour la tête du secteur du secteur .

A cet effet, nous avons vérifié de nouveau les pressions pour cette variante, et nous les avons résumées dans le tableau suivant à l'annexe 4

Partie II – Etude du système de pompage

IV.1) Etude du système de pompage

C'est un ouvrage génie civil, il abrite le bureau du chef d'exploitation, bureau de personnel, le magasin, salle d'équipement, moteur électrique, toilette et la machine la plus importante dans l'installation : les pompes, qui ont pour rôle de refouler les eaux vers le réservoir.

IV.1.1) Les pompes

Pompe, dispositif utilisé pour aspirer, pour déplacer ou pour comprimer des liquides et des gaz. Dans toutes les pompes, il faut éviter la cavitation (formation des poches gazeuses), ce qui réduirait le débit et endommagerait le corps de la pompe.

Il existe deux grands types de pompes : les pompes volumétriques qui sont utilisées pour pomper les eaux usées et les turbopompes.

a- Les turbopompes (pompes centrifuge)

Il existe trois classes de turbopompes : les pompes centrifuges, à écoulement radial ; les pompes axiales, à écoulement axial ; les pompes semi axiales.

b- Les pompes à écoulement radial

Ce sont les pompes centrifuges au sens strict. Elles permettent de relever des faibles débits sur de fortes hauteurs. La hauteur de refoulement croit avec le diamètre extérieur de la roue. Dans ce cas, l'écoulement est radial et les aubages sont des surfaces planes.

IV.1.1.1) Les pompes axiales

Ce sont les pompes hélices où les pales sont constituées par des surfaces gauches. Ces pompes conviennent pour relever de forts débits sur de faibles hauteurs.

IV.1.2Diamètre économique de la conduite de refoulement

IV.1.2.1) Hauteur manométrique totale

La hauteur manométrique est donnée par la formule suivante :

$$HMT=Hg+\Delta hp$$

Avec:

HMT: Hauteur Manométrique Totale en (m).

Hg: Hauteurgéométriqueen (m). Hg=ha-hr

Avec:

ha: hauteur d'aspiration

hr: cote du réservoir =164m

la cote de la station de pompage est de 128 m

d'où Hg=164- 128=36 m

Donc la hauteur géométrique entre le réservoir et la station de pompage sera: 36 m

Longueur de refoulement :Lref=1100 m

Nous avons le débit total de tout le périmètre, qui est de 1104 l/s

$$Q = 1104 \text{ l/s} = 1.104 \text{ m}^3/\text{s}$$

Le diamètre de refoulement est calculé par la formule de Bonin:

On trouve D =
$$\sqrt{Q} = \sqrt{1.104} = 1.050 \text{ m}$$

$$\approx 1100 \ mm$$

Donc on peut prendre la gamme du diamètre suivant : (900 – 1500) mm

Calcul des pertes de charge totales

a) pertes de charge linéaires :

Dans le cas des adductions, les pertes de charge singulières sont estimées à 10% des pertes de charge linéaires.

$$\sum Hp = 1.1 \times \Delta hp^{lin}$$

 Δhp^{lin} : Pertes de charge linéaires (m) ; elle est selon Darcy-Weisbakh) :

$$\Delta hp^{lin} = \frac{8 \times \lambda \times L \times Q^2}{\pi^2 \times g \times D^5}$$

g: Accélération de la pesanteur (m/s²);

Q: Débit à refouler (m³/s);

L : longueur géométrique de la conduite (m) ;

 λ : Coefficient de frottement qui est en fonction de la rugosité de la paroi interne de la conduite et du régime d'écoulement,

Formule de Nikuradzé : $\lambda = \left(1.14 - 0.86 \times \ln \frac{\epsilon}{D}\right)^{-2}$

TableauIV.1.: Hauteur manométrique totale

D (mm)	L (m)	$Q (m^3/s)$	v (m/s)	λ	ΔHL (m)	ΔΗΤ (m)	Hg	НМТ
900	1100	1.104	1.736	0.0108	2.019	2.221	36	38.221
1000	1100	1.104	1.406	0.0106	1.170	1.287	36	37.287
1100	1100	1.104	1.162	0.0104	0.715	0.786	36	36.786
1250	1100	1.104	0.900	0.0102	0.369	0.406	36	36.406
1500	1100	1.104	0.625	0.0098	0.144	0.158	36	36.158

IV.1.2.2. Calcul des frais d'amortissement

Amortissement annuel

Les frais d'amortissement sont en fonction de la durée d'amortissement de la conduite et du taux d'annuité. Il est déterminé par la relation suivante :

$$\mathbf{F}_{am} = \mathbf{P}_{rc} \times \mathbf{A}$$

Avec:

P_{rc}: Prix de la conduite en (DA) ;

A: Amortissement annuel. Il est donné par la formule suivante :

$$A = \frac{i}{(1+i)^n-1} + i$$

A: Frais d'amortissement (DA);

i : Taux d'annuité ; i = 10 % ;

n : Durée de l'amortissement de la conduite, n =30 ans.

A.N:
$$A = \frac{0.1}{(1+0.)^{30}-1} + 0.1 \Rightarrow A = 0.1061 = 10.61 \%$$

Pour faire ce calcul, il est préférable de poser une gamme de diamètres normalisés, le tableau suivant résumera le prix d'achat de mètre linéaire de ces conduites en fonction de leurs diamètres normalises, dont le type de matériaux choisi est la fonte

Tableau IV.2. Calcul des frais d'amortissement

Diamètre (mm)	Prix unitaire	Longuour (m)	Amortissement	Frais d'amortissement
Diametre (IIIII)	(DA)	Longueur (m)	annuel(%)	(DA)
900	23087	11000	10.61	26944838
1000	24876	11000	10.61	29032780
1100	25039	11000	10.61	29223017
1250	26187	11000	10.61	30562848
1500	27553	11000	10.61	32157106

IV.1.2.3. Calcul des Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation sont définis par la formule suivante :

$$\mathbf{F}_{\mathrm{exp}} = \mathbf{E} \times \mathbf{e}$$

Avec:

 $\mathbf{F_{exp}}$: Frais d'exploitation (DA);

E : Énergie totale dépensée par la pompe (KWH) ;

e: Prix unitaire d'un *KW* imposé par la SONELGAZ. (e = 4,2DA)

IV.1.2.4.Puissance des pompes

La puissance absorbée par la pompe est donnée par la formule suivante :

$$P = \frac{g \times Q \times H_{MT}}{\eta}$$

Avec:

P: Puissance absorbée par la pompe (KW);

g: Accélération de la pesanteur (m/s²);

 \mathbf{Q} : Débit à refoulé (m³/s);

H_{MT}: Hauteur manométrique totale (m);

η: Rendement du pompage (85%).

IV.1.2.5.Energie consommée par la pompe

L'énergie consommée par la station de pompage est donnée par la formule suivante :

$$E = P \times t \times 365$$

Avec : E: Énergie totale consommée par la pompe pendent une année (kwh) ;

P: Puissance absorbée (KW);

t: Temps de pompage en (heure) ; dans notre cas t = 23h

Tableau.IV.3.Calcul des frais d'exploitation

Diamètre (mm)	HMT(m)	Q(m3/s)	P (KW)	E (KWH)	Frais d'exploitation (DA)
900	38.221	1.104	486.99673	3910583.8	16424452
1000	37.287	1.104	475.096	3815020.9	16023088
1100	36.786	1.104	468.70831	3763727.7	15807656
1250	36.406	1.104	463.86167	3724809.2	15644199
1500	36.158	1.104	460.70574	3699467.1	15537762

IV.1.2.6.Bilan total des frais

Le bilan des frais d'exploitation et d'amortissement permet de déterminer le diamètre économique de la conduite de refoulement.

Le calcul du bilan total des frais est représenté dans le tableau.VI.12 et illustré dans la figure **Tableau.IV.4.**Calcul du bilan total des frais

Diamètre (mm)	Frais d'amortissement (DA)	Frais d'exploitation (DA)	Bilan(DA)
900	26944838	16424452	43369289
1000	29032780	16023088	45055867
1100	29223017	15807656	45030673
1250	30562848	15644199	46207046
1500	32157106	15537762	47694868

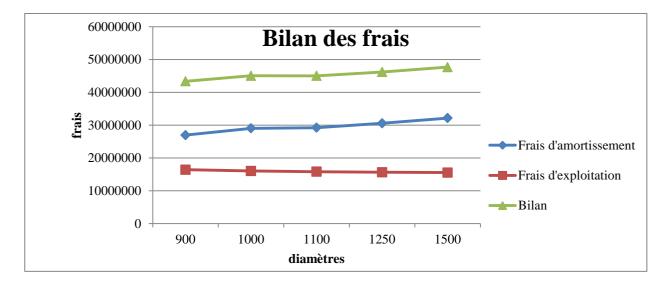


Figure IV.1.Bilan total des frais

D'après les résultats de la Figure VI.4, on prend comme diamètre économique D = 900 mmavec les caractéristiques suivantes :

Tableau.IV.5. Le choix de diamètre économique

Diamètre (mm)	Frais total (DA)	НМТ	Type de conduite	Q(m ³ /s)	V (m/s)
900	43369289	38.221	PN16	1.104	1.736

IV.2) Détermination de la variante de pompage

Notre station de pompage est dimensionnée par un débit max, donc il faudra choisir le nombre de pompes qui assure ce débit maximum.

Les données :

HMT = 38.221 m Q = 1104 1/s

On note le nombre, le type et les caractéristiques des pompes choisies par le logiciel CAPRARI, détaillé le tableau IV.6 ci-dessous :

Tableau IV.6. La variante de pompage

n	Qtotal	HMT	Type de pompe	η	P _{abs}	Vitesse	(NPSH) _r
	(I/s)	(m)		(%)	(KW)	(tr/min)	(m)
(1-2)	-	-	-	-	-	-	-
3	319	36.6	P18C/14-18/55/2B14-	79.1	147	1450	7.28
4	239	37	P16D/10/45/2A	79.6	119	1450	7.77

A partir de ce tableau, on remarque que la 3eme variante (03 pompes en parallèle+01 secoure) est le choix le plus convenable du point de vue rendement, puissance absorbée et nombre de pompes en parallèle. Elles ont les caractéristiques suivantes :

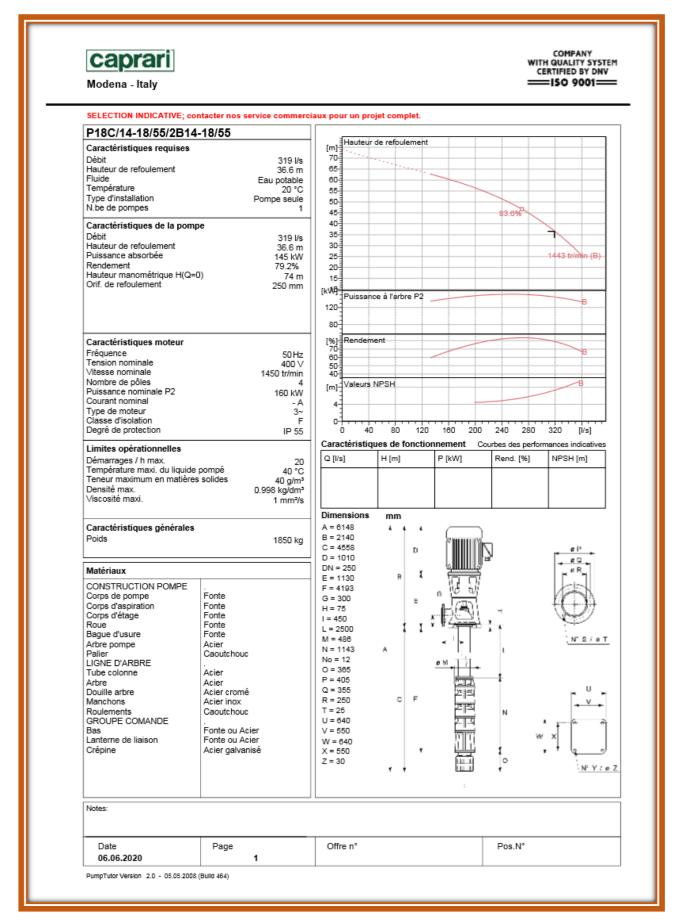


Fig. IV.2. Courbes caractéristiques de la pompe type P18C/14-18/55/2B14 selon Caprari

IV.2.1.Etude de la cavitation

La cavitation est la perturbation du courant liquide juste à l'entrée de la pompe en fonctionnement, cela se produit pour à une température constante, la pression absolue est inférieure ou égale à la tension de vapeur d'eau.

La condition suivante doit être vérifiée:

(NPSH)r < (NPSH)d

Avec:

(NPSH) r : Charge nette d'aspiration requise, elle est fournie par le constructeur.

(NPSH) d : Charge nette d'aspiration disponible, elle est fournie par l'installateur

Dont:
$$(NPSH)_d = (NPSH)_r + r$$
 ----- (VI-9)

r : marge de sécurité, r = (0.3 - 0.5) m. On prend : r = 0.5m

$$(\text{NPSH}) \ d = \frac{p_{at}}{\bar{w}} - \frac{P_v}{\bar{w}} - \sum h_p^{asp} - \frac{V_{asp}^2}{2g} - h_{adm}^{asp} = (\text{NPSH}) \ r + 0, \ 5 ----- (VI-1) - (VI-1) -$$

9`)

$$h_{adm}^{asp} = \ \frac{p_{at}}{\overline{w}} - \frac{P_{v}}{\overline{w}} - \sum h_{p}^{asp} - \frac{V_{asp}^{2}}{2g} - (NPSH)r - 0,5 ----- (VI-10)$$

V (m/s): vitesse d'écoulement dans la conduite d'aspiration;

 $\frac{p_{at}}{w}$: Dépend de l'altitude d'implantation de la station de pompage (voir Tableau VI.4)

 $\frac{P_{v}}{\overline{w}}$: dépend de la température du liquide pompé (voir Tableau VI.5)

Tableau IV.7: Pression atmosphérique en fonction de la côte.

H (m)	- 50	0	100	300	500	1500	2000
$\frac{p_{at}}{\overline{w}}$ (m)	10.86	10.33	10.2	10.06	9.7	8.6	8.4

Tableau IV.8 : Pression de vapeur en fonction de la température

T (°C)	5	10	20	30	40	50	80	100
$\frac{P_{v}}{\overline{w}}$ (m)	0.09	0.12	0.24	0.43	0.75	1.25	4.82	10.33

On a:

(NPSHr): Déterminé graphiquement égal à 7. 28m

La côte de la station de pompage est de 128 m NGA.

$$\frac{p_{at}}{\bar{w}}$$
 = 10.17 m.

La température ambiante est considérée égale à 20°C donc = 0.24 m.

Avec:
$$Vasp = \frac{4 \times Q}{\pi \times P^2} = \frac{4 \times 1.104}{\pi \times 0.25^2} = 22.5 \text{ m/s}$$

Calcul des pertes de charge d'aspiration :

Δhp^{lin}: Pertes de charge linéaires (m) ; elle est selon Darcy-Weisbakh) :

$$\Delta hp^{lin} = \frac{8 \times \lambda \times L \times Q^2}{\pi^2 \times g \times D^5}$$

g: Accélération de la pesanteur (m/s²);

Q: Débit à refouler (m³/s);

L : longueur géométrique de la conduite (m);

 λ : Coefficient de frottement qui est en fonction de la rugosité de la paroi interne de la conduite et du régime d'écoulement,

Formule de Nikuradzé :

$$\lambda = \left(1.14 - 0.86 \times \ln \frac{\varepsilon}{D}\right)^{-2}$$

On a Da = 250 mm et Q = 1.104 m 3/s

Donc $\lambda = 0.017$

$$\Delta h \ linasp = \frac{8*0.017*0.5*1.104^2}{\pi^2*g*0.25^5} = 0.66 \ mce.$$

 $\Delta h \text{ totasp} = 1.1^* \Delta h \text{ linasp} = 0.724 \text{ mce}$

$$h_{adm}^{asp} = \frac{p_{at}}{\overline{w}} - \frac{P_v}{\overline{w}} - \sum h_p^{asp} - \frac{V_{asp}^2}{2g} - (NPSH)r - 0,5$$

$$h_{adm}^{asp} = 10.17 - 0.24 - 0.724 - 1 - 7.28 - 0.5 = 0.426 m.$$

Donc:

$$(\text{NPSH})d = \frac{p_{at}}{\bar{w}} - \frac{P_v}{\bar{w}} - \sum h_p^{asp} - \frac{v_{asp}^2}{2g} - h_{adm}^{asp} \quad \text{NPSH} \ d = 10.17 - 0.24 - 0.724 - 1-0.426 = 7.78$$
 mce>7.28mce

D'où : La condition (NPSH) d>(NPSH) r est vérifier

Donc on peut dire que notre pompe P18C/14-18/55/2B14-18/55 est protégée contre le risque de cavitation.

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons cité les différents moyens Pour assurer une bonne gestion et exploitation de la station de pompage SPE.

La hauteur de refoulement et le débit est élevés, sont les paramètres de base sur lesquels repose la conception de la station de pompage, tant au niveau de l'ouvrage de génie civil qu'à celui des équipements hydromécaniques.

Les groupes électropompes choisis sont à axes verticaux et corps immergés, fonctionnant en parallèle. Ce choix offre un encombrement plus réduit que les pompes à axes horizontaux et permettent une manutention facile.

Le logicielle *CAPRARI* c'est le moyen utiliser pour le choix Le nombre de trois pompes installer (03 en service et 01 de secours) dans notre projet, paraissant excessif, pourrait être réduit, si nous disposions de catalogues spécialisés ou le site de KSB POMPES dans le choix des grandes pompes.

CHAPITRE V : CHOIX DES TECHNIQUES D'IRRIGATION

V-1 Généralités:

L'humidité du sol à l'état naturel est souvent insuffisante, et pour garantir un rendement optimum des cultures agricoles on a recours à l'irrigation.

L'irrigation assure pour les plantes le régime du sol hydrique, nutritif, aérien, thermique, salé et microbiologique le plus favorable.

Le choix de la méthode d'irrigation est basé sur la manière de répartition de l'eau sur le sol de façon à ce que les plantes tirent le maximum de profit et assurent la rentabilité finale de l'opération.

V--2 Les technique d'irrigation à la parcelle :

Les différentes techniques d'irrigation à la parcelle, ou techniques d'arrosage, relèvent de trois modes principaux d'irrigation :

- irrigation gravitaire ou irrigation de surface.
- > irrigation sous pression (par aspersion ou par micro-irrigation)
- irrigation de sub-surface.

V-2-1 Les technique d'irrigation de surface :

l'irrigation de surface regroupe l'ensemble des techniques d'arrosage dans lesquelles la répartition de l'eau à la parcelle se fait entièrement à l'air libre, par simple écoulement à la surface du sol. La répartition de l'eau est assurée grâce à la topographie du terrain et aux propriétés hydriques du sol(ruissellement, infiltration et capillarité).

V-2-1-1 Irrigation par ruissellement :

Deux cas se présentent :

-Premier cas : l'eau, distribuée par rigoles, ruisselle sur le sol et s'y infiltre verticalement.

Il s'agit d'un ruissellement en nappe ou déversement. On recense dans cette catégorie toute une panoplie de techniques telles que :

- ➤ l'arrosage à la planche
- l'arrosage par rigoles de niveau
- ➤ l'arrosage par rigoles en pente ou rases
- l'arrosage par plans inclinés
- l'arrosage par ados
- -Deuxième cas : l'eau ne ruisselle pas sur l'ensemble de la surface du sol mais coule dans des fossés,

rigoles et pénètre par infiltration latérale verticale jusqu'aux racines des plantes.

V-2-1-2 Irrigation par submersion :(anglais : level system)

L'eau submerge le terrain et s'y infiltre. Il peut arriver que l'on maintienne une lame d'eau (submersion continue) suivant l'exigence de certaines cultures tel que le riz ou au contraire que l'on provoque au bout d'un certain temps l'écoulement de l'eau non infiltrée dans les colatures (submersion alternée).

- . On distingue plusieurs techniques d'arrosage par submersion dont :
 - les planches de submersion en pente à diguettes en courbes de niveau.
 - les terrasses ou banquettes
 - les sillons ou raies à pente nulle
 - les cuvettes en arboriculture

V-2-1-3 L'irrigation mixte :

Il s'agit d'un ruissellement suivi d'une submersion, Quelques techniques possibles employées en l'irrigation mixte sont :

- L'épandage de crue
- La raie courte

V-2-2 Les techniques d'irrigation sous pression :

En irrigation par aspersion, l'eau parvient aux cultures d'une façon qui imite la chute naturelle de pluie, grâce à l'utilisation de divers appareils de projection alimentés sous pression, choisi et disposée de façon à obtenir la répartition la plus uniforme possible de la pluviométrie.

Nous pouvons dégager deux modes d'irrigation par aspersion selon que cette irrigation soit en moyenne pression ou en forte pression.

-types d'installations en moyenne pression :

- réseau classique avec rampes souples et asperseurs trains.
- réseau classique en couverture partielle.
- > couverture total
- couverture intégrale

-Machine d'arrosage (forte pression)

Les machines à irriguer employées pour l'arrosage des grandes exploitations.

1) Canons

Ce sont des machines assurant un arrosage en bande avec un déplacement continu de l'arroseur. Les machines se composent de 3 éléments :

- arroseur proprement dit (canon d'arrosage).
- canalisation souple alimentant l'arroseur avec une longueur de 200 à 300 m et de 33 à 110 mm de diamètre.
- un organe de traction de l'arroseur.

2) Les rampes géantes d'arrosage automotrice :

Avec ces rampes géantes, c'est un nouveau bond qui est tranché dans l'importance de surfaces susceptibles d'être arrosées par un seul appareil.

Ces machines sont le **pivot-matique** (U.S.A), permettent

D'arroser des superficies jusqu'à 150 ha.

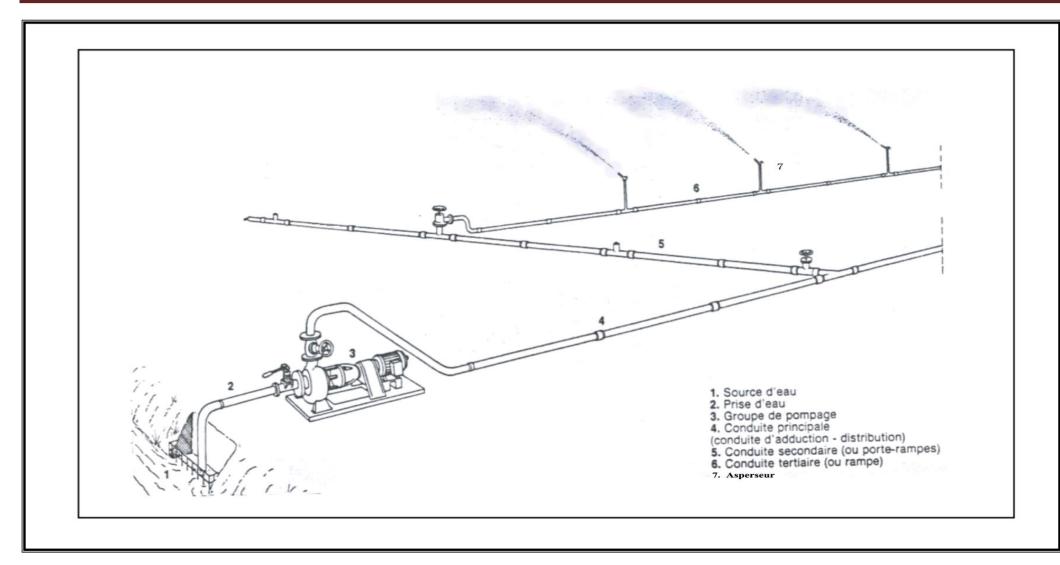


FIGURE V-1:les rampes d'irrigation a l'aspersion

V-2. Conditions d'arrosage par aspersion

Les conditions d'arrosage par aspersion peuvent être diverses :

- le type du sol (perméabilité, topographie, etc....),
- les dimensions de la parcelle,
- la fréquence des vents,
- les besoins en eau,
- le type de culture (en ligne, arbustive, couvrante, herbacé, etc...),
- la disponibilité de la main d'œuvre,
- la qualité d'eau.
- le coût d'investissement,

Pour répondre à ces limites, on dispose de différents types de matériel que l'on classe généralement d'après sa pression de fonctionnement :

- *Asperseur de très basse pression : (10 à 100 KPa ou 0,1 à 1 bars)
- *Asperseur de basse pression : (100 à 200 KPa ou 1 à 2 bars)
- *Asperseur de moyenne pression : (20 à 40 KPa a ou 2 à 4 bars)
- *Canon d'arrosage à haute pression : (au-dessus de 400 KPa ou >4 bars).

V-3. Dispositifs usuels des arroseurs

Une bonne uniformité d'arrosage est acquise suivant le dispositif des installations des arroseurs adopté, nous distinguons :

V-3.1. Installation classique en couverture partielle

Dans ce type d'installation la porte rampe est installée en milieu ou en limite de la parcelle Sur cette canalisation, nous greffons une ou plusieurs rampes, portant à leur tour des arroseurs.

L'espacement entre rampes et asperseurs dépend du dispositif choisi. Si la couverture végétale est dense, nous procédons au déplacement des rampes en vue de couvrir la totalité de la surface, et si une partie du sol est découverte (cultures en ligne) nous serons obligé d'attendre le ressuyage de sol, avant de procéder au déplacement du matériel.

La quantité de rampes est fixée de telle manière que la superficie de la parcelle soit entièrement couverte par postes successifs, pendant un cycle d'arrosage suivant la dose d'irrigation.

Le système exige des interventions multiples et entraîne des frais de main d'œuvre importants, néanmoins ce type d'installation étant le plus simple et le plus économique.

On peut éviter le temps d'arrosage perdu pour ressuyage en doublant le nombre de rampes nécessaires. A l'arrêt d'un poste de rampe, nous mettons immédiatement en eau le poste suivant.

V-3.2. Installation avec rampe souple et asperseurs traines

L'installation comprend des tuyaux rigides d'alimentation. Sur ces tuyaux viennent se greffer des tuyaux souples, portant chacun à leur extrémité un arroseur, monté sur traîneau.

Une fois la dose d'arrosage appliquée, nous tirons sur le tuyau souple pour amener l'arroseur sur un autre poste. Les déplacements d'arroseurs sont ainsi plus rapides et plus faciles. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'attendre un temps de ressuyage. En revanche, le temps de déplacement de l'ensemble tuyau-arroseur pour changement de branchement est plus pénible. Le ripage des arroseurs ne permet pas toujours d'assurer leur bonne verticalité et la qualité de l'arrosage s'en ressent.

V-3.3. Installation avec couverture totale

Le prix exagéré de la main d'œuvre et la pénibilité du déplacement des matériels, surtout en cultures hautes (maïs, canne à sucre, etc...), ont conduit à la recherche des interventions minima. Une première étape est franchie avec :

V-3.3.1. La couverture totale en tuyaux ou quadrillage

Dans ce système, les rampes couvrent toute la superficie à arroser et sont maintenues en place durant toute la saison d'arrosage. Les pièces de raccordement des arroseurs sur les rampes comportent des clapets qui s'ouvrent ou se ferment automatiquement lorsque l'on verrouille ou déverrouille les arroseurs. L'équipement est complété par un nombre d'arroseurs suffisant pour couvrir par postes successifs, toute la parcelle pendant le cycle d'arrosage.

Les seules interventions concernent donc, le déplacement des arroseurs. Les rampes et portes rampes sont à poste fixe et seuls les arroseurs sont déplacés.

V- 3.3.2. La couverture intégrale en rampe et asperseurs

Dans ce système, la parcelle à arroser est entièrement couverte par des rampes et des asperseurs à poste fixe. La mise en marche et l'arrêt des rampes s'opère à partir des vannes installées en aval du branchement des portes rampes.

Aucune intervention de déplacement des matériels n'est enregistrée dans ce système. Celle-ci se limite à l'ouverture et à la fermeture des vannes de commande de chaque rampe voir figure

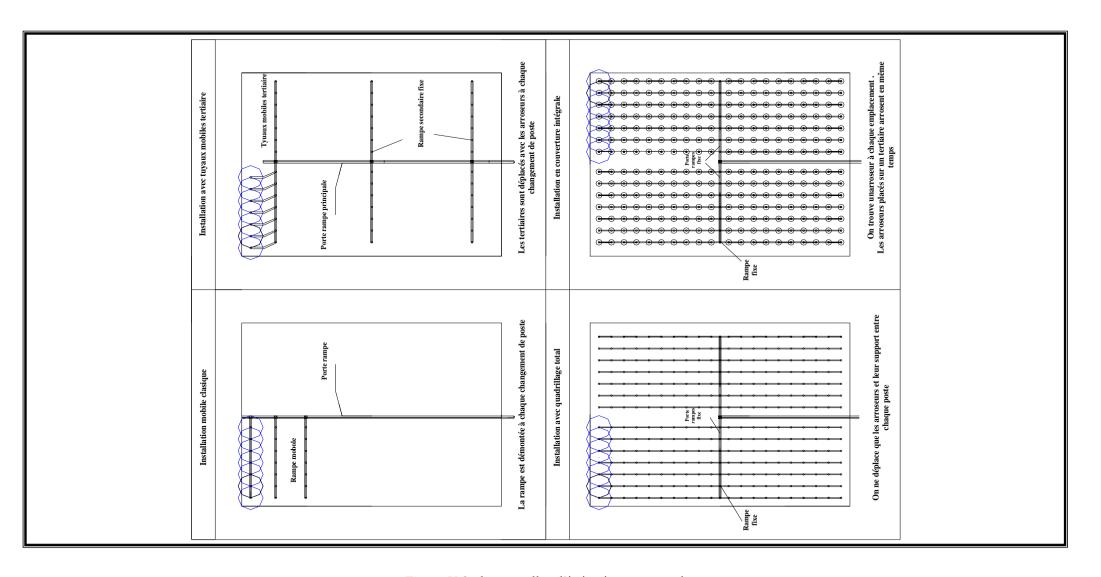


Figure V-2: les parcelles d'irrigation en aspersion

V-4-Avantages et inconvénients de l'irrigation par aspersion

V-4.1-Avantages de l'irrigation par aspersion

- L'aspersion ne nécessite en aucune manière le nivellement préalable des sols.
- Elle libère l'exploitation des structures superficielles de canaux et rigoles.
- Par le contrôle systématique de l'intensité de la pluie, elle permet d'arroser avec la même efficacité les sols les plus sableux.
- Elle permet le contrôle précis de la dose à appliquer tant en quantité qu'en qualité.
- Elle évite les pertes par percolation et colature et augmente considérablement le rendement de l'irrigation, diminuant par voie de conséquence, les besoins en eau d'irrigation à l'unité de surface.
- Elle permet dans certaines conditions, la protection antigel.
- Elle peut se combiner avec des opérations de fertilisation.
- Elle entraîne des économies très importantes de main d'œuvre, comparée à l'irrigation traditionnelle.
- Elle engendre des modules d'irrigation très inférieurs à ceux générés par l'irrigation traditionnelle et ouvre la voie aux réseaux collectifs de distribution sous pression à la demande.
- Elle est constituée de structure souple, mobile, adaptable à tous les cas particuliers.

V-4.2 - Inconvénients de l'irrigation par aspersion

- Elle entraîne au niveau de l'exploitation, des dépenses extérieures d'investissement et d'exploitation très supérieures à l'irrigation traditionnelle.
- Elle s'avère mal adaptée aux régions à vents dominants.
- Elle ne peut pas être utilisée avec des eaux salées.
- Elle oblige la multiplicité des traitements en raison du lavage des appareils foliaires,
- Dans certaines conditions, elle peut favoriser le développement de certaines maladies,
- Elle peut être mal adaptée à certains sols de type battants à structure superficielle fragile.
- Elle peut présenter des aspects rebutants de point de vue de déplacement du matériel dans des zones à cultures hautes.
- Assure une forte oxygénation de l'eau.
- Mauvaise adaptation aux eaux salées.

V-4-3 L'irrigation localisée :

L'irrigation localisée, ou micro-irrigation, est une méthode qui regroupe plusieurs systèmes de distribution de l'eau à la parcelle. Elle se caractérise par :

la mise en place sur la parcelle d'un réseau dense de canalisations (rampes) couvrant

Totalement la surface à irriguer.

- ➤ l'apport de l'eau au voisinage de la plante ; l'eau se localise en surface, pénètre dans le sol où elle se déplace verticalement par gravité, obliquement et horizontalement par capillarité dans une partie seulement de la zone pouvant être explorée par les racines. le volume de sol ainsi humidifie appelé "Bulle humide".
- ➤ une frange capillaire non saturée ou l'humidité décroît en fonction la distance au goutteur.
- ➤ selon le type de distributeur utilisé, l'eau se localise par point (Goutteurs ;Gaines), par lignes (Système Bas-Rhone ;Tube Poreux) ou par surfaces plus ou moins grandes (mini-diffuseurs ;micro-asperseurs).

L'irrigation localisée est surtout pratiquée en cultures Maraîchères ou Fruitières

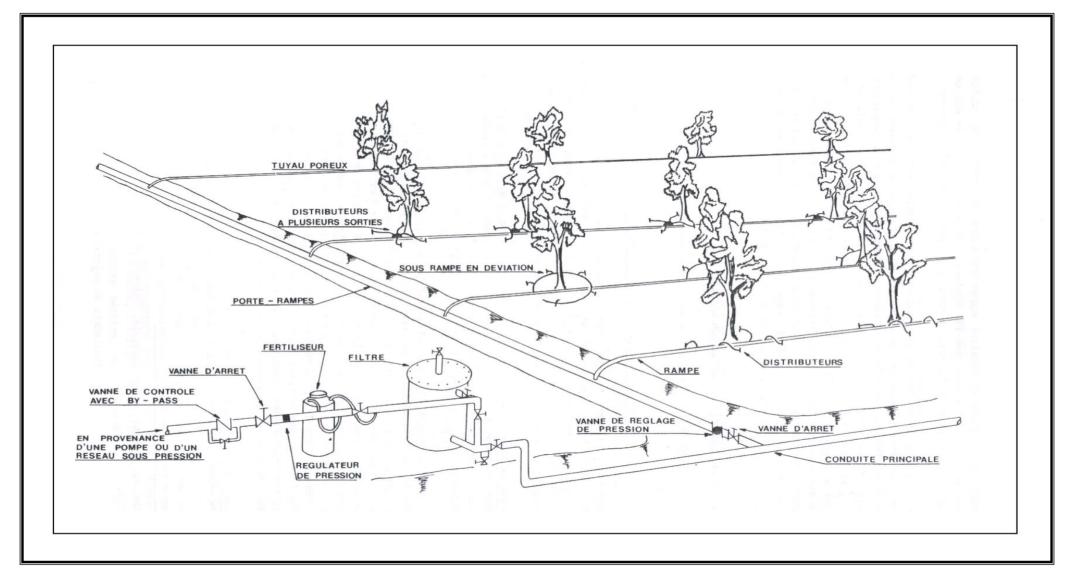


Figure V-3: irrigation en goutte à goutte

V-4-4 Choix des techniques d'irrigation :

Le choix d'une technique d'irrigation repose sur un ensemble de critères et de contraintes qui ont été étudiés par Hlavek (1995) :

- topographie (pente du terrain, relief, géométrie de la parcelle) ;
- ressource en eau (quantité, qualité, débit dont on dispose) ;
- nature des cultures ;
- nature du sol (perméabilité);
- facteurs sociologique et culturels ;
- facteurs économiques ;
- rentabilité de l'opération.

On ne doit pas considérer chacun de ces critères de manière isolée. Au contraire, il faut en avoir une vision globale afin de mieux évaluer les potentialités d'irrigation d'un site ou d'une région donné. Pour mieux aider à conduire le choix, il est proposé ci-avant un examen des avantages et des inconvénients de chacun des grands types de techniques d'irrigation.

Par ailleurs, quelques constats remarquables à prendre en considération permettent de définir de façon plus avertie des solutions adaptées aux différentes situations que l'on rencontre dans le monde :

•Dés que l'on veut économiser l'eau, les deux techniques à promouvoir sont l'aspersion

par les grandes machines à irriguer ou l'irrigation localisée, mieux adaptée aux cultures fruitières et maraîchères ainsi qu'aux petites ou moyennes exploitations.

- Quand les quantités d'eau à apporter à la plante sont faibles, et que l'énergie n'est pas très chère, les machines à enrouleur sont adaptées, les coûts d'investissement étant faibles.
- Au contraire, les techniques d'irrigation de surface peuvent alors être recommandées dans le cas où la main-d'œuvre est bon marché. Elles le sont encore plus lorsque le réseau luimême est gravitaire, par exemple à l'aval d'un barrage ou d'une prise en rivière.

Les grandes machines à irriguer, rampe pivotante ou rampe frontale, ne sont pas adaptées aux "petites" exploitations, obligées de cultiver les même spéculation, aux mêmes période

Conclusion

Le choix d'un système d'irrigation rationnel pratiquement utilisable et économique doit tenir compte des critères d'ordre socio-économiques et techniques.

L'implantation de systèmes d'irrigation modernes permet de diversifier les cultures et d'augmenter considérablement leurs rendements, en particulier les céréales.

CHAPITRE VI: ETUDE COMPARATIVE A LA PARCELLE

VI.1.Introduction:

Dans le but d'économiser le maximum d'eau et d'avoir une haute performance du réseau d'irrigation, nos parcelles seront dimensionnées par les deux techniques les plus efficientes des systèmes d'irrigation à savoir l'aspersion et le goutte à goutte et cela, vu leurs économie d'eau et leurs avantages sur les rendements des cultures.

VI.2. Dimensionnement d'un réseau d'irrigation par aspersion :

Avec l'aspersion, l'eau d'irrigation est amenée aux plantes sous forme de pluie artificielle, grâce à l'utilisation d'appareils d'aspersion alimentés en eau sous pression

Le dimensionnement des ouvrages cités, nécessite au préalable de quantifier certains paramètres nécessaires à la mise en œuvre de cette technique, tels que le choix de la culture et les caractéristiques de la parcelle choisie.

VI.2.1. Choix de la culture:

Dans notre cas nous avons choisi l'irrigation la Tomate, Pour laquelle la totalité des canalisations et des asperseurs est mise en place sur la parcelle, durant toute la compagne d'irrigation.

VI.2.2. choix et caractéristiques de la parcelle :

On va choisir la parcelle n° 61 de l'ilot n°1 dans une parcelle :

- ✓ La culture mise en place est la tomate sur une surface de 5 ha.
- ✓ La pression du service de la borne **B1 est** de **3.2 bar.**

Tableau VI. 1: tableau récapitulatif des données nécessaires pour le dimensionnement.

Caractéristique du périmètre		Caractéristique du sol et de la culture	
Longueur	120	Besoins en de pointe	260.86 mm/mois
Largeur	120	Perméabilité du sol	9.25 mm/h.
Temps de travail	26jours/mois	Temps de travail	22 h/jr

Calcul de la dose pratique la RFU : elle est calculée comme suit :

$$RFU = Y * (H_{cc} - H_{pf})*Da*Z$$

Avec:

Y: degré de tarissement : égal à 2/3 ;Da: densité apparente : égale à 1.35Z: profondeur d'enracinement mm (1m)

Hcc: humidité à la capacité au champ (27%) Hpf : humidité au point de flétrissement (16%).

Donc: $D_P = (27-16) / 100 \times 1500 \times 2/3 \times 1.35 \times 0.25 =$ **Dp=37.13mm**.

VI.2.3. Dimensionnement théorique :

a- Calcul du diamètre de l'ajutage :

La perméabilité du sol K= 9.1 mm/h; On pose p≤k tel que p : pluviométrie de la buse.

Le diamètre de la buse se calcule par la formule suivante :

$$p = \frac{1.5 \cdot d}{1.04}$$
 donc: $d = \frac{p \cdot 1.04}{1.5}$

D'où:
$$d = \frac{9.25 \cdot 1,04}{1,5} = 6.41 mm$$

b- Calcul de la portée du jet (L);

La portée du jet est la distance de l'appareil au point du rayon arrrosé, permet de définir la surface circulaire arrosée par l'appareil, se calcule par l'équation suivante :

$$L = 3 \cdot d^{0.5} \cdot h^{0.25}$$

Avec:

d : le diamètre de la buse (mm)

h: pression à la buse (m), dans notre cas la pression min P= 3 bars, hauteur d'eau = 30m.

$$L = 3 \cdot (6)^{0.5} \cdot 30^{0.25} = 17.19$$

Théoriquement, cette formule est valable, mais demande encore plus de précisions en fonction du diamétre choisi et recommandé par le fournisseur.

Ecartements entre les rampes et arroseurs :

En fonction de la vitesse du vent, les normes américaines recommandent l'écartement maximum suivant :

- El entre les lignes d'arrosage : 1,25L (vent faible) à 1,02 L (vent fort).
- Ea entre les arroseurs sur la rampe : 0,8 L (vent faible) à 0,5 L (vent fort).

Les valeurs maximales correspondent à des conditions de vent peu violent (<10Km/h).

Notre zone d'étude présente des vitesses maximales de vents de l'ordre de 1.8 m/s=6.5Km/h, donc on prend les valeurs suivantes :

$$E_1 = 1,25 \cdot 17.5 = 21.9m$$

$$E_a = 0.8 \cdot 17.5 = 14.0 \, m$$

Les valeurs normalisées des écartements sont comme suit :

 $E_1=22m$, $E_a=14m$, soit donc un ecartement 22x14m.

c- Débit de l'asperseur :

Le débit d'un asperseur se calcule, par la relation suivante :

$$q = 0.95 \cdot \frac{\pi \cdot d^{2}}{4} \sqrt{2 \cdot g \cdot h}.$$

$$q = 0.95 \cdot \frac{3.14 \cdot (6 \cdot 10^{-3})^{2}}{4} \sqrt{2 \cdot 9.81 \cdot 30}$$

$$q = 2.35m3/h$$

Avec q débit de l'asperseur (m3/h).

d- Vérification de la pluviométrie de la buse :

Si on admet que l'écartement est proportionnel à la portée, la pluviométrie horaire p en (mm/h) peut être appréciée via la relation :

$$p = \frac{q}{E_l \cdot E_a}$$

Q : est le débit de l'asperseur choisi, q=2.37 m³/h

D'où
$$p = \frac{2.37}{22.14} = 0.0077m / h = 7.7mm / h$$

Donc le diamètre de la buse (6 mm) choisi, assurera une pluviométrie P≤K=9.1 mm/h.

e- Calcul du tour d'eau:

La durée du tour d'eau correpond à la durée nécesaire à l'arrosage de l'ensemble des parcelles.

$$T_{eau} = \frac{Dose_{RFU}.N_{J}}{B_{mp}}$$

Teau= (99.26)/260.86 = 9.86 jours.

On prend un tour d'eau de 10 jours.

Donc on irrigue Trois fois par mois.

f- La dose réelle:

Dr = Teau. les besoins journalies = 10.(260.86/30)=86.95mm

Dr = 86.95 mm.

g- Calcul de la dose brute :

Db = La dose réelle /0,75 = 86.95 /0,75 = 115.95 mm

h- Temps d'arrosage:

Le temps T pour donner une dose par un asperseur sans dépasser la capacité d'infiltration se calcule d'après la relation suivante :

$$T = \frac{dose_brute}{pluviometrie} = 115.95 / 6.2 = 18.69 \text{ h}$$

T = 19 h avec une dose brute de de 115.95mm

Donc on pourra adopter 1 post par jour pour un asperseur.

i- Calcul du débit d'équipement (Qeq) :

$$Qeq = \frac{S(ha).B(mm).10}{T.n.Nj} = \frac{3*260.86*10}{19*1*26} = 15.84m3/h$$

j- Calcul de l'unité d'arrosage (SU) :

La surface unitaire arrosée :
$$SU = \frac{S}{Teau.n} = \frac{3}{19.1} = 0.157ha$$

k- Nombre d'asperseur requis (Nasp) :

$$Nasp = \frac{SU.10000}{El.Ea} = \frac{0.157.10000}{22.14} = 5.09asp$$

Donc on prend 5 asperseur.

VI.2.4. Dimensionnement hydrauliques des rampes :

a- Longueur de la rampe :

Cette étape de dimensionnement diffère d'une parcelle à une autre car elle basée sur les dimensions de la parcelle ainsi que la façon dont on projette le réseau d'aspersion.

Il est envisagé deux dispositifs d'installation des asperseurs sur la rampe :

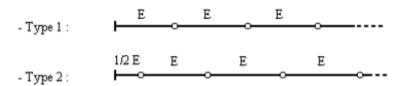


Figure IX.1. Dispositifs d'installation des asperseurs.

La longueur de la rampe est donc :

Pour le type 1 : L = n*E

Pour le type 2 : L = (n-0,5)*E

D'où

on installe selon le type 1 : L = n.E

d'où:

L= largeur de terrain $\frac{1}{2}$ - Ea $\frac{120}{2}$ - $\frac{14}{2}$ = 53 m

b- Nbre asperseur/rampe (N):

N = largeur/Ea = Lr/Ea = 53/14 = 3.7 asperseurs = 4 apsr/ramp

c- Nombre de rampes(Nr):

 $Nr = N \operatorname{asp} / (\operatorname{nbr asp} / \operatorname{rampe}) = 1 \operatorname{rampes}.$

On travaille avec 01 rampe

d- Calcul du débit de la ramp(Q_r):

 $Qr = le débit de l'asperseur \times le nombre d'asperseur/ rampe.$

(VII-8)

Le débit de la rampe : Qr=2,35*4=9.4m³/h = 0.0026 m³/s

Nombre de position des rampes :

$$N_r = \frac{lr}{E_l} = \frac{120}{22} \approx 6$$

Lr: longeur du terrain = 120 m, El: espacement entre les rampes (=22m).

Le nombre de poste égale à 6 postes.

e- Calcul du Diamètre de la rampe :

Diamètre de la rampe :
$$D_R = \sqrt{\frac{4Q_R}{\pi N}}$$

Avec

V: vitesse de l'écoulement à travers la rampe

Ou:
$$V \le V_{ADM}$$
; $V_{adm} \in [0.5 \div 2.5] m/s$

On suppose que V= 1.5 m/s et on calcule D_R

$$D_R = \sqrt{\frac{4 \cdot .2.6.10^{-3}}{\pi .1.5}} = 0,047 \, m = 47 mm$$

Les conduites en PEHD disponibles sur le marché ont les diamètres suivants:

Le diamètre normalisé (D_r=50 mm).

La nouvelle vitesse sera :

$$v = \frac{4*Q}{\pi*d^2} = \frac{4*2.6*10^{-3}}{\pi*(50*10^{-3})^2} = 1.32m/s$$
 Ce qui est conforme.

f- Dimensionnement de la porte-rampe :

La longueur de la porte-rampe est calculée par :

$$Lpr=120-22/2=109 \text{ m}$$

On recalcule avec le porte-rampe :

$$Q_{p_rampe} = Q_{asp} * (n_{asp}/rampe) * N_rampe = Q_r * N_{ramp} = 0.0026*1 \quad Q = 0.0026m^3/s$$

Ou:
$$V \le V_{ADM}$$
; $V_{adm} \in [0.5 \div 2.5] m/s$

On suppose que V = 1.5 m/s et on calcule D_R

$$Dpr = \sqrt{\frac{4.2.6.10^{-3}}{\pi.1,5}} = 0.05m = 50mm,$$

Donc le diamètre normalisé (Dpr₋50 mm), et les pertes de charges n'ont pas dépassent les normes de

Christiansen

On prend donc un diamètre de la porte rampe de 50mm.

g- Calcul des pertes de charge :

L'expression générale des pertes de charges linéaire dans les conduites est calculée généralement par une formule de type Hazen Williams :

$$\Delta H = \left(\frac{3.592}{C_H}\right)^{1.852} \frac{Q^{1.852}}{D^{4.87}}$$

Ou ΔH = Perte de charge unitaires (m/m)

Q: Debit de la conduite en m3/s

CH: coeffcient equivaut à140.

Pour la rampe on a : L=53m, D= 0.050 m, Q= 0.00288 m3/s

 Δ Hrampe= 2.2 m.

Pour la porte rampe on a : L=109m, D=0.05m, Q=0.0026m3/s

 ΔH porte-rampe = 1.27 m.

Les pertes de charges totales pour les rampes sont de 2.2m et 1.27m pour la porte rampe.

Donc:

ΔH_t=2.2+1.27=2.47 m de perte de charge, la règle de Christiansen est donc respectée.

VI.2.5. Calcul de la pression en tête du réseau:

C'est la pression nécessaire pour le bon fonctionnement du dernier asperseur.

$$H = H_1 + H_2 + H_3$$

H: pression à la tête de la parcelle.

H1: pression nécessaire pour le bon fonctionnement d'un asperseur (3bar).

H2: perte de charge totale de la rampe

H3: la dénivelée. (0 m. terrain relativement plat)

H=30+2.47+0=32.47m.

P=3,3 bar, ce qui est largement suffisant vu la pression aux bornes qui est de 3.5 bars.

VI.3. Dimensionnement d'un réseau d'irrigation goutte à goutte :

VI.3.1. données nécessaire pour le dimensionnement :

On va choisir la parcelle n° 61 de l'ilot n°1 dans une parcelle :

- ✓ la pression du service de la borne **BG1** est de **3.2 bar.**
- ✓ La culture mise en place est la tomate, dont :
 - Besoins en de pointe **260.86 mm/mois**
 - surface de 3 ha
 - Longueur: 120 m.
 - largeur : **80 m**.
 - avec un écartement de 2*2,2m
 - un espacement des goutteurs 2 m:

> Caractéristique du goutteur ;

Débit nominal : 1 l/h

Pression nominale: 10 m.c.eEspacement des goutteurs: 1 m

Le nombre de goutteurs par arbre : 2

VI.3.2 Besoins d'irrigation des cultures en irrigation localisée :

a) Influence du taux de couverture du sol :

En micro-irrigation, les apports d'eau étant localisés sur une portion très faible de la surface du sol située au voisinage des plantes, donc à l'ombre du feuillage, la part d'évaporation directe à partir du sol est réduite On applique alors à L'ETM un coefficient de réduction Kr:

K_r dépend du taux de couverture du sol (C_s =60%) pour les plantes adultes.

Kr peut être calculé par diverses formules proposées ci-après :

• KELLER et KARMELI (1974) :

$$Kr = \frac{Cs}{0.85}$$

• La formule de Freeman et Garzoli :

$$Kr = Cs + 0.5(1 - Cs)$$

• La formule de Decroix (CTGREF):

$$Kr = 0.1 + Cs$$

➤ Pour notre cas on considère un taux de couverture égale à 60% (pour les arbres adultes) donc :

Kr =0.80 selon Freeman et Garzoli

Kr =0.70 selon Decroix (CTGREF)

On prendra un coefficient Kr = 0.80

$$B_{jl}=B_{j}*K_{r}$$

$$B_i = ETM_c = 4,32*0.8=3.456 \text{ mm/j}$$

b) Dose nette pratique:

La deuxième étape en micro-irrigation, est la détermination d'une fraction ou pourcentage d'humidification du bulbe humide dans la zone racinaire. La différence par rapport aux autres systèmes (gravitaire ou par aspersion) est qu'il ne s'agit plus d'humidifier uniformément la totalité du sol sur une même profondeur h :

La dose (RFU) étant définie par la hauteur d'eau P :

Dp = (Hcc-Hpf).Y.Z.P% = RFU*P%

Tel que: Hcc: (27%), Hpf: (16%); Y: (2/3); Z: profondeur des racines (1500 mm)

P: Pourcentage du sol humidifié

$$P\% = \frac{\text{n.Spd.Sh}}{\text{Sa.Sr}}$$

P: Volume du sol humidifié

N: Nombre de point (goutteurs) de distribution par arbre =2

 S_{pd} : Distance entre deux points de distribution voisins du même arbre = 1

S_h: Largeur de la bande humidifiée = 0.5m

 S_r : Ecartement entre rangs d'arbre =2.20

S_a: espacement des arbres sur les rangs= 2

$$P\% = \frac{2.2.0.5}{2.2.2} = 41\%$$

 $D_p = (27-16) / 100 \times 1500 \times 2/3 \times 1.35 \times 0.41$ **donc : Dp=60.885mm**

c) Fréquence des arrosages (Fr_jours) :

La fréquence d'arrosage est donnée par la formule suivante :

$$Tr = \frac{Dose\ nette}{ETMc} = \frac{60.885}{4.32} = 14.1\ jours$$

Donc on prend Tr = 14jours.

d) Calcul de la dose réelle :

On recalcule la nouvelle dose réelle (dose brute): Dbrute= Bj*Tr /(Ef.Cu)

Cu : coefficient d'uniformité Cu=90%

Eff: efficience du réseau d'irrigation Eff=90%

Dbrute =
$$\frac{Dr}{Cu*eff}$$
 = $\frac{3.456*14}{0.9*0.9}$ = **59.73**mm

Avec: Dr=Bj*Tr

e) I Durée de fonctionnement par d'arrosage (h) :

$$\theta = \frac{Dbr * Sd * Sr}{n * qq}$$

Avec:

Sr et Sd espacement entre rang et distributeur, n et Qg nombre et débit du goutteur.

$$\theta = \frac{64.1*1*2.2}{1*2} = 70.51 heures \approx 71 heures$$

f) Durée d'arrosage journalier :

$$Dj = \frac{dur\acute{e}e~d'arrosage}{Tr} = \frac{71}{14} = 6~heures/jour$$

g) Nombre de poste

Le nombre de poste par jour est défini comme suit :

$$N = \frac{Temps de traveil}{Dur\'ee d'arrosage journalier} = \frac{20}{6} = 3.33$$

On prend 03postes.

> Surface du poste

$$Sp = \frac{Surface\ totale}{Nombre\ de\ poste} = \frac{3}{2} = 1.5\ ha$$

VI.3.3. Calcul hydraulique:

Les calculs hydrauliques consistent à déterminer les paramètres suivants :

- ✓ Les débits au niveau de chaque tronçon et à la tête du réseau.
- ✓ Les diamètres des conduites.
- ✓ Les vitesses d'écoulement de l'eau dans les conduites.
- ✓ Les pertes de charges totales.

La variation maximale du débit entre goutteur ne doit pas dépasser 10% selon la règle de Christiansen :

$$\frac{\Delta q}{q} = 10\%$$

> La variation maximale de la pression :

 $q = K.H^x$ avec x=0.5 (caractéristique du goutteur)

$$\frac{\Delta q}{q(g)} = x \frac{\Delta H}{H(n)}$$

Avec:

q(g): débit nominal du goutteur

H(n) pression nominal x=10 mce pour les goutteurs (circuit court) et H(n) = 32 mce (3.2bar)

$$0.1 = 10 \frac{\Delta H(\text{max.})}{32}$$

 $\Delta H(\text{max}) = 3.2/1 = 3.2 \text{ mce.}$

Donc selon la règle de Christainsen 10% ΔH singulières = 0.32 m

Le reste $3 \Delta H$ linéaire = 3 m

Donc pour les rampes 2/3. 3 = 2m

Pour le porte rampe = 1/3.3 = 1 m

VI.3.4. Dimensionnement des canalisations du réseau :

Pour le calcul des dimensions des canalisations (rampe et porte rampe), on propose que les rampes soient en PEBD ou PEHD.

a- Les rampes :

Qui sont toujours en PEBD (polyéthylène basse densité), à l'exception de quelques installations ou l'on a utilisé du PVC rigide de petit diamètre.

b- Les portes-rampes:

C'est la conduite qui alimente les rampes d'un seul côté ou des deux côtés. Ils peuvent être soit en polyéthylène moyenne densité (PE), soit en chlorure de polyvinyle rigide (PVC).

➤ Le diamètre de rampes ainsi que des portes rampes est calculé d'après les formules suivantes :

$$\emptyset r(cal) = \left[\frac{P.d.c(r)*2.75}{0.478*Q(r)^{1.75}L(r)}\right]^{-\frac{1}{4.75}}$$

$$\emptyset pr(cal) = \left[\frac{P.d.c (pr)*2.75}{0.478*Q(pr)^{1.75} L(pr)}\right]^{-\frac{1}{4.75}}$$

Avec:

• Pdc(r): la perte de charge dans la rampe

• Q(r) : le débit de la rampe en l/h

• L(r): la longueur de la rampe en m

• Ør (cal) : le diamètre de rampes

• Øpr (cal) : le diamètre de porte rampe

ightharpoonup Pour les rampes : L= 80 m :

. Qr : Débit de rampe.

. Qg: Débit du goutteur

. Ng/r : Nombre des goutteurs par rampe

. Nr : Nombre des rampes

Qpr: Débit de porte rampe

• Le nombre d'arbres par rampe :

N arbres = Lr/Ea = 80/2 = > 40 arbres

Nombre des goutteurs par rampe :

$$N=N_{arbres}*n = 40*2 = 80$$
 goutteurs

Débit de la rampe :

$$Qr = Ng*Qg$$
 $Qr = 1*80 = 80 1/h$

Diamètre de la rampe :

D_rampe= 8.41 mm, on prend DN **=16 mm**

- ❖ -Pour le porte rampe : L=120 m
- Le nombre des rampes :

Débit du porte rampe :

Nombre de porte rampe :

diamètre de porte rampe :

$$Qcsl=Qpr*Npr = 4320*1 = 46201/h = 0.0012 \text{ m}3/s$$

$$\emptyset pr(cal) = \left[\frac{P.d.c (pr)*2.75}{0.478*Q(pr)^{1.75} L(pr)}\right]^{-\frac{1}{4.75}} = 46.11$$
mm

Donc on prend $\emptyset pr = 63mm$

VI.4.Conclusion:

A travers ce chapitre, une application du dimensionnement de deux systèmes d'irrigations a été réalisée afin de permettre une augmentation des rendements des cultures et une économie d'eau. Un système goutte à goutte pour la culture de tomate et l'aspersion pour lui-même, les pressions nécessaires au fonctionnement ont été bien vérifiées.

CHAPITRE VII: ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE

VII-1.Introduction

Après l'étude technique de la variante adoptée, il est nécessaire de faire une estimation économique du projet, dans le présent chapitre dans la première partie qui nous permettra de-définir les aménagements connexes à prévoir dans la zone de projet, , la gestion et la mise en irrigation du périmètre, ainsi que l'estimation de l'horizon de la réalisation des ouvrages tandis que, la seconde partie intervient sur l'estimation le coût de l'aménagement qui englobe, en général, tous les prix des équipements hydrauliques et hydromécaniques à utiliser ou à mettre en place à savoir :

- Le Coûts des conduites d'adduction et de distribution des réseau E-1 et D.
- Le Coûts de la station de pompage SPE et SPD.
- Le Coûts du réservoir RE et RD.
- Le cout des aménagements connexes.

VII.2 Evaluation des couts des investissements

Les coûts d'investissements sont ramenés à des annuités sur la base des hypothèses suivantes

- Taux d'actualisation : 0,8 à 10%
- Durée d'amortissement répartie comme suit :
- 30 ans pour les conduites
- 15 ans pour les équipements hydromécaniques et électriques
- 40 ans pour les ouvrages de génie civil.

VII.1. Couts des conduites

VII.1.1- Conduites d'adduction

Les caractéristiques des conduites d'adduction données dans le tableau 8.1, sont le résultat du calcul économique. Voir annexe IV.

Tableau VII.1 : Caractéristiques des conduites de la variante d'adduction adoptée.

Tronçons	Diamètre (mm)	Longueur (m)
Station de pompage SPE – Réservoir	900	1100
RE		

Les calculs des volumes des travaux de l'adduction donnée dans le tableau ci-dessus.

Tableau VII.2 : Caractéristiques des conduites de la variante d'adduction adoptée.

La conduite d'adduction SPE - RE

Donnée de base

D : diamètre de la conduite de refoulement 900 mm.

e: hauteur du lit de pose 0.15 (m).

h: la hauteur du remblai au-dessus de la conduite 0.8.

L : longueur de la conduite 1100 m.

La largeur du fond de la tranchée	B = D + 0.6	m	B=0.9+0.6=1.5
Profondeur de la tranchée	H=e+D+h	m	H=0.15+0.9+0.8=1.85
Le volume de déblai	Vd=B*H*L	m3	Vd=1.5*1.85*1100=3052.5
Le volume de lit de sable	Vs= e*B*L	m3	Vs=0.15*1.5*1100=247.5
Volume occupé par la conduite	$V = L^*(\frac{\pi D^2}{4})$	m3	V=700
Le volume de remblai	$V_r = V_d - (V + Vs)$	m3	Vr=2105

Les frais d'investissement sont **2041942.5DA** ventilés selon le tableau 8.4, présenté ci-dessous : *Tableau VII.3 : Estimation du cout de pose de canalisation de l'adduction*.

Désignation des travaux	Unité	Quantité m ³	Prix unitaire DA	Montant DA
1) déblai et remblai	m3	5157.5	300	1547250
2) lit de sable	m3	247.5	800	198000
	_ I		Total (HT) 1	1745250
			TVA (17%)	296692.5
			Montant TTC	2041942.5

VII.1.2.2- Conduites de distribution

Les caractéristiques du réseau de distribution sont définies sur la base d'un calcul d'optimisation.

Les résultats d'optimisation du réseau de distribution sont donnés dans l'annexe IV Le tableau 8.5, cidessous présenté, récapitule les linéaires des conduites de distribution.

Tableau VII.4: Linéaire des conduites du réseau de distribution

Linéaire (ml)					
Diamétre(mm)	200	300	400	500	600
13471	2970	4731	1533	2255	1442

Les frais d'investissement pour la réalisation du réseau de distribution du réseau 4 sont de **13258326,510 DA**, ventilés selon le tableau ci-dessous

Les Calcul des volumes des travaux de distribution donnée dans le tableau ci-dessous.

> 1-Déblais d'excavation

Tableau VII.5 : Volume de déblais

Déblai	H=1,2m		
Diamètre (mm)	B (m)	Longueur (m)	Volume du déblai (m3)
200	0.8	2970	2851,2
300	0.9	4731	5109,48
400	1	1533	1839,6
500	1.1	2255	2976,6
600	1.15	1442	1989,96
	,	Somme : 14766.	840

2-Pose du lit de sable

Tableau VII.6 : volume du lit de sable

Déblai	H=0.15m		
Diamètre (mm)	B (m)	Longueur (m)	Volume du lit de sable (m3)
200	0.8	2970	356,4
300	0.9	4731	638,685
400	1	1533	229,95
500	1.1	2255	372,075
600	1.15	1442	248,745
	<u> </u>	Somme : 184	5.855

3-Remblais compacté

Tableau VII.7 : Volume du remblai compacté.

Diamè	Section	Longueu	Volume de la	Volume du lit de	Volume du	Volume du remblai
tre	du	r (m)	conduite (m3)	sable (m3)	déblai (m3)	compacté (m3)
(mm)	condui					
	te					
200	0,031	2970	92,07	356,4	2851,2	3299,67
300	0,071	4731	335,901	638,685	5109,48	6084,066
400	0,126	1533	193,158	229,95	1839,6	2262,708
500	0,196	2255	441,98	372,075	2976,6	3790,655
600	0,283	1442	408,086	248,745	1989,96	2646,791
	Somn	ne: 18083.89)		•	•

Montant TTC

13258326,510

Désignation des travaux Unité Quantité (m³) Prix unitaire (DA) (Montant DA) 1) déblai m3300 4430052 14766.840 2) lit de sable 800 m31845.855 1476684 3) remblai m318083.89 300 5425167 TOTAL (HT) 1 11331903 TVA (17%) 1926423,51

Tableau VII.8: Coût d'investissement du réseau de distribution.

VII.2. Couts de la station de pompage

Le coût des stations de pompages SPE et SPD est décomposé en deux : l'un est lié au génie civil, l'autre, proportionnel à la puissance totale absorbée, pouvant être assimilé aux investissements hydromécaniques et électriques installés.

Ces coûts sont définis sur la base des estimations des travaux de réalisation des stations prévues dans le schéma des aménagements hydro-agricoles en Algérie.

Les figures 7.3, et 7.4, représentent les courbes de définition des coûts de réalisation des stations de pompages, d'après l'analyse d'un ensemble de stations de pompages des projets d'aménagements hydro- agricoles dans les périmètres suivants :

- *Etude de la vallée de l'oued Sahel et plateau d'El Asnam.
- *Etude de la vallée Bas-isser couloir 01 et couloir 02.
- *Etude du Sahel Algérois.

Les caractéristiques de la station de pompage sont données ci-dessous. Les coûts des investissements de la station de pompage, issus des figures n° 9.1 et 9.2, sont de l'ordre de **3634674,000**

DA.

Tableau VII. 9 : caractéristiques de la SPE.

Nbre de jours de pompage/mois	30jours
Débit nominal de la station de pompage SPE	1104 l/s
Puissance absorbée par SPE	3*147 KW
Puissance installée à SPE	450 KW

Tableau VII.10 : Coût d'investissement de la station de pompage SPE et SPD

Désignation	Coûts (DA) Investissements		Coûts total (DA)
	Génie civil	Equipements	
Section 1	1 752 200	65138	2*1 817 337=
			3634674,000

VII.3. Couts du réservoir

La figure 7.5, définit le coût d'investissement du réservoir en fonction de sa capacité de rétention et est établie sur la base d'une étude d'évaluation des coûts de réalisation des réservoirs prévus dans les aménagements hydro-agricoles en Algérie, cités ci-dessus.

Les coûts de réalisation et d'acquisition des équipements des réservoirs sont évalués par la figure, à **17 024 110 DA**. Voir ci-dessous.

Tableau VII.11: Coût d'investissement des réservoirs.

Désignation	Réservoir RE	
Débit de pointe (l/s)	1104	
Capacité de stockage (m3)	6893.784	
Capacité de stockage retenue (m3)	6900,00	
Coûts d'investissement (DA)	17 024 110	

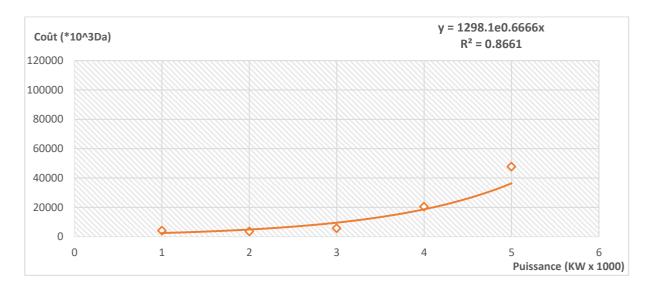


Fig. VII.3. Coût de génie civil de la station de pompage en fonction de la puissance absorbée

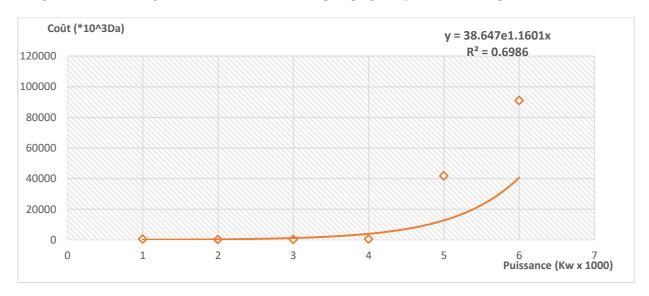


Fig. VII.4. Coût des équipements de la station de pompage en fonction de la puissance absorbée

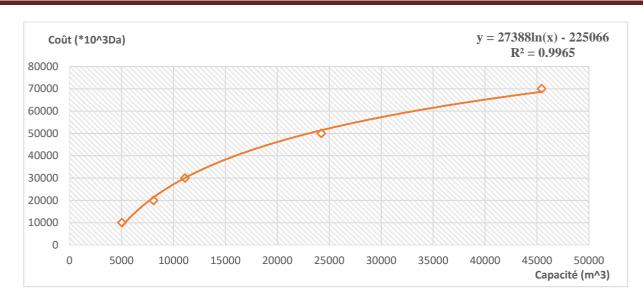


Fig. VII.5 Coût de réalisation de réservoirs en fonction du volume retenu

VII.4. Les aménagements connexes

VII.4.1 -Pistes et accès

Les investissements de réfection et d'ouverture de piste sont de 8 556 000DA, répartis selon le tableau suivant :

Tableau VII.12 : Coût d'investissement des pistes et accès.

Pistes	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant DA	
	Réfection de pistes existantes principales	ml	2000	165	330000	
Réseau 04	Réfection de pistes existantes secondaires	ml	2700	156	421200	
(BSAKRA)	Réalisation de pistes principales	ml	2200	960	2112000	
	Réalisation de pistes secondaires	-	6400	752	4812800	
	Réalisation piste d'adduction SPE- RE	ml	1100	800	880000	
	Total de pistes = 8 556 000 DA					

VII.4.2 -Brises vent

Les brise-vent à prévoir, est composé d'une rangée d'arbre d'espèces indigènes à croissance rapide, avec un intervalle entre les arbres de 1,5m, dont la réalisation

Les investissements de la réalisation des brises vent sont de l'ordre de 1 562 000DA. Voir tableau cidessous. *Tableau VII.13 : investissements de la réalisation des brises vent*.

Réalisation d'un réseau de brise vent						
Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire (DA)	Prix total (DA)		
Arbre	Km	110	132 000	352000		
Total	1			1 562 000		

VII.5 Cout total des aménagements projetés

Le coût global des aménagements prévus dans le périmètre BSAKRA (secteur 04 Moyen Chéliff) est de l'ordre de 44 711 737 DA.

Tableau VII.14: Récapitulatif des coûts d'investissements du périmètre.

ZONE	Catégorie d'investissement	Coûts des Investissement (DA)
	Réseau de distribution	13258326,510
	Réseau d'adduction	2 488 289
(Secteur 04)	Station de pompage SPE	3634674
BSAKRA	Réservoir RE	17 024 110
	Pistes et accès	8 556 000
	Brises vent	1 562 000
	Totaux	24709073,000

VII.6 Cout des consommation intermédiaire de la situation projetée

Les coûts des consommations intermédiaires ou intrants agricoles englobe le cout des amendements organiques et produits brut du périmètre, sont définis d'après les prix unitaires présentés par le tableau suivant :

Tableau VII.15: Prix unitaire des amendements organique (année 2013)

Désignation	Unité	Prix (DA)
Ammonitrate 33,5%	(qx)	1 500
0-20-25	(qx)	2 250
12-18-18	(qx)	2 225
11-15-15	(qx)	2 225
Super phosphate 46%	(qx)	2051
Sulfate de potasse	(qx)	2040
Afalon	(L)	820
Perimor	(kg)	2000
Sandofan	(kg)	1070
Sencor	(kg)	3800
Soufre fleur	(kg)	25
Soufre broyé	(kg)	16
Sufix double action	(L)	778
Rubigan	(L)	3926
Manebe	(kg)	400
Dcis	(L)	1000
Organo-cuprique	(kg)	185
Huile jaune	(L)	82
Pelt 44	(kg)	375

Propinebe	(kg)	400
Ultracide 40	(L)	900

Prix unitaire des Produit bruts (année 2013)

Le cout total des consommations intermédiaires est donné dans le tableau suivant :

Tableau VII.17 : Le cout total des consommations intermédiaires

Produits	Surface	Prix unitaire.	Coût
Froduits	(ha)	(DA)	(DA)
Haricot sous serre	5.017	469233	2354141.961
Tomate sous serre	5.017	617716	3099081.172
Courgette sous serre	5.017	268474	1346934.058
Poivron	5.017	287113	1440445.921
Concombre	5.017	471895	2367497.215
Total sous serre	25.085	2114431	53040501.64
Pomme de terre primeur	64.18	159020	10205903.6
Pomme de terre arr. saison	29.08	138845	4037612.6
Pastèque	32.09	72245	2318342.05
Carotte	32.09	46014	1476589.26
Tomate	32.09	79957	2565820.13
Petit pois	32.09	66528	2134883.52
Chou vert	3.01	64232	193338.32
Oignon sec	3.01	44628	134330.28
Melon	32.09	72409	2323604.81
Haricot vert	29.08	77345	2249192.6
Total maraîchage	288.81	821223	237177414.6
Blé	106.26	32918	3497866.68
Vesce –avoine	52.69	33396	1759635.24
Bersim	54.3	42188	2290808.4
Total grandes cultures	213.25	108502	23138051.5
Pommier	80.64	79159	6383381.76

Pêcher	87.98	108700	9563426
Agrume	160.4	126770	20333908
Total arboriculture	329.02	314629	103519233.6
vigne	143.835	90032	12949752.72
Totaux	1000	3448817	95026496.3

VII. Les aménagements connexes et chronogramme des travaux

VII.1. Les aménagements connexes

VII.1.1. Accès

La zone de projet est desservie par des ensembles des infrastructures routières (routes goudronnées, chemin de fer, etc.). Telle que le périmètre est longé par la RN 4 reliant Alger à Oran. Ces routes existantes sont permises l'accès direct aux exploitations.

VII.I.2. Pistes

Un grand nombre de pistes en terre issues de ce réseau principal permet d'accéder à toutes les zones du périmètre, mais dans tous les cas, les conditions de circulation sont très médiocres pendant les périodes pluvieuses, étant donné la nature limono-argileuse des terrains.

L'établissement d'un réseau de voies utilisables en toutes saisons et desservant chaque zone d'irrigation, fait partie des actions indispensables.

Ce réseau sera constitué de pistes principales et secondaires qui permettront d'accéder à tous les îlots d'irrigation. Telle que Les pistes principales seront à double voie de roulement, la largeur utile de la chaussée étant fixée à 6 m, pour permettre à deux camions de 2,5 m de largeur de se croiser sans difficulté. Les pistes secondaires ne comportent qu'une voie de roulement de 3 m. Les pistes seront des chaussées en terre, destinées à recevoir ultérieurement un revêtement hydrocarboné.

Dans la majorité des cas, leur tracé épousera celui des pistes existantes et les actions prévus comprendront essentiellement : une mise au gabarit et un reprofilage et la confection d'une chaussée moins sensible aux intempéries.

La figure suivante représente le profil en travers type, des nouvelles pistes envisagées.

Les travaux envisagés sont quantifiés et représentés par le tableau ci-dessous :

> Cette partie du projet comprend 4.2 km de pistes principales et 9.1 km de pistes secondaires.

Pistes	Pistes princi	pales (km)	Pistes second	daires (km)
	EXISTANTE	PROJETE	EXISTANTE	PROJETE
SECTEUR 4	2,0	2,2	2,7	6,4

Tableau VII.1: Travaux envisagés dans le Secteur 04 (bsakra)

VII.I.3. Brises vent

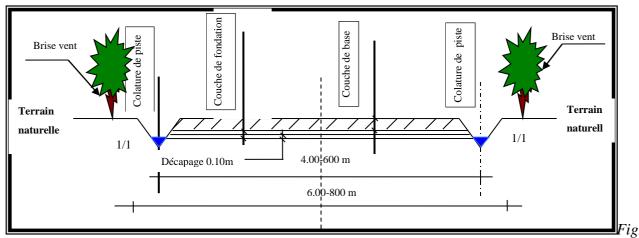
Nous avons déjà signalé dans le chapitre I que La région d'étude est caractérisée par un climat méditerranéen frais et humide en hiver, chaud et sec en été, une pluviométrie moyenne, avec deux saisons : la saison sèche qui commence au mois de mars jusqu'au décembre et la période excédentaire qui s'étale de janvier à mars.

Les vents atteignent les 2.6 m/s de direction Nord-Ouest en période hivernale et durant la période estivale, ils sont Ouest.

La mise en place des brises vent est dictée par les caractéristiques climatiques de la région. Pour celà, la protection du périmètre contre les vents s'impose, en installant des brises vent de bordure et même au niveau des parcelles.

La brise vent à prévoir, est composée d'une rangée d'arbres d'espèces indigènes à croissance rapide, avec un intervalle entre les arbres de 1m. Sur le littoral, nous utilisons souvent le Tamaris, les Graminées et temporairement : le roseaux et seigle.

Les caractéristiques du profil en travers sont indiquées dans la figure 7.1 :



VII.1. Profil en travers type de la piste à projeter

VII.2. Exploitation et chronologie de réalisation

VII.2.1. Gestion et exploitation du système d'irrigation

Dans l'Algérie avant vingt ans, le ministre des ressources en eau a créé l'office national d'irrigation et de drainage O.N.I.D après Agence Nationale de Réalisation et de Gestion des Infrastructure Hydraulique pour L'irrigation et Drainage A.G.I.D pour La gestion et l'exploitation de tout projet hydro-aménagement du périmètre d'irrigation.

L'aménagement du notre secteur gérer par le bureau d'étude de sarl-albehja (Borj-bouariraj) et réaliser par l'entreprise (Oran) et contrôlée par l'office nationale d'irrigation et de drainage 0.N.I.D (chlef).

Il aura pour le fonctionnement de tous ces organismes d'assurer la manœuvre de l'ensemble des équipements hydrauliques, de façon à assurer régulièrement l'approvisionnement en eau d'irrigation des parcelles, selon les besoins des cultures et du planning d'irrigation de façon à éviter les pertes d'eau et à organiser la distribution de l'amont à l'aval.

L'organisme de contrôle O.N.I.D recevra la demande en eau des exploitants, suivra la consommation, facturera et encaissera les redevances pécuniaires pour les usagers agricoles. Il aura ainsi à suivre l'état des performances de tous les ouvrages placés sous sa responsabilité, par le contrôle de ces ouvrages d'adduction, de distribution, d'entretenir les équipements, de surveiller et de relever les piézomètres dans ces derniers.

VII.2.2. Movens nécessaires

Chaque organisme cité ci-dessus doit choisir et prévoir des personnels qualifiés, connaissant le fonctionnement des ouvrages annexes et leurs équipements, dotés de moyens de déplacement légers. Ils auront pour mission, la manœuvre et l'entretien des vannes, l'enregistrement des demandes, le relever des consommations et la surveillance du système de régulation dans le réservoir.

Ces personnels sera encadré par un chef de secteur, qui sera chargé de la révision des bornes, du contrôle des appareillages, de limiter le débit, réguler la pression et les piézomètres. Parallèlement à ce groupe, l'organisme doit dégager :

- un ingénieur hydraulicien
- un ingénieur agronome
- un technicien supérieur en hydraulique
- un ouvrier qualifié

- deux manœuvres
- un chauffeur

Et les moyens matériels suivants :

- un atelier pluridisciplinaire : mécanique, soudure, plomberie, ect...
- un camion équipé d'un vérin de levage

Désignation	Année									
Designation	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
		Réhabi	litation du l	Barrage (Oum Drou	1				
Recherche du financement	14040H140H0H0H1H1H1H1H1H1H									
Consultation des entreprises et lancement des travaux										
Réalisation du barrage et mise en eau			+++++++			 	Ŧ			
Constitution du volume initial								***************************************	98888	
	1	Système o	d'irrigation	du périn	ètre bsak	ra	1		1	•
Fin de l'étude, Recherche du financement, Consultation des entreprises et lancement des travaux										
Lot 1 : Ouvrage d'adduction					 	+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++		***		
Lot 2 : Réseau de distribution				11111111			инии			
Lots 3 : Station de pompage et lignes électriques										
Lots 4 : Pistes et brises vent										
Lots 5 : Equipement des îlots d'irrigation								80000000		881

• une voiture tout terrain.

VI1.2.3. Découpage du projet en tranche d'équipement

L'équipement de ce projet sera en une seule tranche de travaux. Celle-ci est constituée de différents lots de travaux :

- * Lot 1 : Ouvrage d'adduction (Barrage Station de pompage SPE réservoir de compensation RE))
- * Lot 2 : Réseau de distribution,
- * Lots 3 : Station de pompage SPE (les équipements électriques et géni-civil),
- * Lots 4 : Pistes et brises vent,

* Lots 5 : Equipement des îlots d'irrigation.

VII.2.4. Chronologie d'exécution des travaux

La réalisation du système d'irrigation du périmètre BSAKRA, dépend de la disponibilité des financements.

Tout en tenant compte des démarches à suivre pour lancer les travaux de réhabilitation du barrage Oum Drou, nous estimons et cela comparativement à des situations similaires, que deux (02) années seront suffisantes pour trouver le financement nécessaire et lancer la consultation concernant les entreprises de réalisation.

En tenant compte du lancement de la réalisation du barrage et de l'année d'achèvement de l'ouvrage, ainsi que son financement, le projet de réalisation du système d'irrigation ne sera pas entamé avant (03) trois années.

Le chronogramme prévisionnel de réalisation des îlots de travaux de l'aménagement hydro agricole du périmètre de Bsakra est donné par la figure ci-après.

VII.2.5. Mise en eau d'irrigation

La mise en irrigation de l'aire du projet, dépendra de la disponibilité des équipements d'irrigation du réseau de distribution, des crédits nécessaires pour leur acquisition, du mode d'exploitation des terres, Elle ne pourrait être assurée avant la fin de l'année 2022.

De ce chronogramme, résulte une progression en cadence d'irrigation de l'ordre de : 25% en première année, 50% en deuxième année ; 75% en troisième année et 100% en quatrième année.

Conclusion

Après avoir défini les principaux ouvrages connexes à prévoir, nous constatons que le périmètre de Bsakra est doté d'un réseau de routes et d'accès assez dense, permettant le démarrage des travaux avec quelques réfections et réhabilitations des pistes pour garantir un bon déroulement, contrôle et suivi des travaux.

L'horizon de l'exploitation optimale du périmètre d'irrigation, dépendra des modalités et des délais dans lesquels seront réalisés :

- les ouvrages de mise en valeur au niveau publique et privé,
- le fonctionnement de l'organisme chargé de la gestion du périmètre,
- les activités d'assistance technique et de formation professionnelle de l'agriculteur,

Ces éléments dépendent de la disponibilité de financements et de la capacité de fonctionnement des administrations publiques intéressées, ainsi que le degré de réponse et de l'intérêt témoigné par l'agriculteur.

Le devis estimatif et quantitatif de notre projet d'aménagements hydro-agricole du périmètre de Bsakra est estimé à **119735569,300 DA**, englobe, en général, les prix d'investissement de la conduite d'adduction, le réseau de distribution, la station de pompage, le réservoir et les aménagements connexes.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

En conclusion générale, cette étude a permis d'abord de faire une étude d'aménagement hydroagricole du périmètre d'irrigation (secteur de BSAKRA) de de la plaine Moyen Cheliff d'une superficie 800 ha, soit l'analyse des conditions naturelles de la zone d'étude, la production végétale et animale de la situation de référence, les besoins en eau des cultures, la répartition culturale et l'occupation du sol, ainsi que le dimensionnement des Ouvrages. Sont très liées à l'étude de schéma d'aménagement hydro agricole du périmètre contrôlée.

L'étude du climat (précipitation-température), montre que notre région est caractérisée par un climat aride ; avec un sol de texture moyenne, non salé avec une quantité de matière organique moyenne.

L'étude hydrologique nous permet de choisir la série pluviométrique annuelle qu'on doit prendre pour le calcul. Et l'analyse de l'eau d'irrigation indique que l'eau utilisée est acceptable.

Les caractéristiques physiques, pédologiques et les conditions agro-socioéconomiques de l'aire du périmètre BSAKRA, sont très favorables à la mise en irrigué. Actuellement l'irrigation est assurée principalement par le barrage de sidi-yaccoub. Prochainement la ressource principale en eau, sera acheminée à partir du barrage d'Oum Drou. Et l'analyse de l'eau d'irrigation indique que l'eau utilisée est acceptable avec un bon drainage du sol pour éviter le risque de salinisation.

Sur la base du plan cultural projeté et du nombre de modèles d'assolements définis par zones, les besoins en eau calculés sont de l'ordre de 5.33 Hm3, valeur qui permettra aux exploitants de diversifier et d'intensifier les spéculations agricoles

La desserte du périmètre étudié sera assurée par un réseau de distribution touchant une superficie de 1000 ha. Il est constitué de conduites enterrées en acier, en amiante ciment et en béton précontraint ca dépend de la disponibilité dans le marché, et équipé de bornes d'irrigation dont la majorité a une pression minimale de 25.38m (2.538 bars) ce qui permettra aux agriculteurs de pratiquer les nouvelles techniques d'irrigation.

L'étude comparative entre les modes d'irrigation, nous a montré que le système goutte à goutte est le plus convenable pour les vergers, la vigne et le maraîchage, dont la superficie de l'exploitation n'excède pas les trois (03) hectares. Au-delà de cette grandeur, l'aspersion classique pour les cultures : céréales, Fourrages et pomme de terre, est recommandée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

APD -MC-ZB. (2004). Avant-Projet Détaillée du périmètre Moyen Chéliff la zone B.

AYERS, R.S., WESTEOT, D.W. (1983). Qualité des eaux d'irrigation. Bulletin de la FAO n°29. Rome, Italie.

BOULAINE, J. (1957). Etude Les sols des plaines du Cheliff. Thèse Doctorat, Alger.

CLEMENT, R., GALAND, A. (1979). Irrigation par aspersion. Paris, France.

DOORENBOS. J, PRULTT, W.O. (1981).Les besoins en eau des cultures Bulletin de la FAO n°24. Rome, Italie.

DRIAI, N. (1990). Contribution à l'étude de l'irrigation du périmètre d'Oued Sly (Secteur 7) Moyen Cheliff. Thèse D'ingéniorat D'état en Hydraulique. Ecole Nationale Supérieur de l'Hydraulique. Blida, Algérie.

ELMEDDAHI, Y. (2009). Contribution à l'étude hydrogéologique des réservoirs aquifères du bassin du Moyen Cheliff, Mémoire de Magister. Université Hassiba Ben Bouali. Chlef, Algérie.

HENNIA. (2007). Contribution à la gestion qualitative des eaux souterraines dans les zones semi - arides, Application au moyen Cheliff occidental. Thèse de Magister, université Hassiba Ben Bouali.

KHAMIS, F. (2016). Irrigation du périmètre d'Ouled Ben Abdelkader (W. CHLEF) d'une superficie de 167 ha à partir de barrage Sidi Yakoub.

KIRECHE (1977). Etude géologique des bassins Cheliff.

KULKER, S.A., MICHEL, N., ROBERT, D.T. (1989). La Maîtrise de l'irrigation sous pression. Paris, France.

MATTAUER (1958). Etude géologique de l'Ouarsenis oriental (Algérie). Thèse Es-science, Paris.

MOKADAM, M. (2016). Contribution à l'étude de la dépollution de l'Oued Cheliff. Thèse de Doctorat USTO. Algérie.

ONID. La situation socio-économique de la wilaya de chlef (Document).

ORAZIO, L., DESTRI, N. (1992). Conception et évaluation des méthodes d'irrigation localisée basse pression -Instituto Agronomico Mediterraneo. Bari, Italie.

OUAKLI, K. (2008). Etude technico-économique d'agronomie dans la vallée de Chéliff. Thèse de Doctorat. Ecole nationale supérieure d'agronomie. Alger, Algérie.

PERRODON, A. (1957). Etude géologique des bassins néogènes sublittoraux de l'Algérie occidentale.

SARI, A. (2012). Livre d'Hydrologie de surface Cours et TD ENSH.

THOURYA, E. (2005). Etude et analyse de la gestion de l'eau à usage agricole du moyen chéliff.

VERMEIREN, L., JOBLING, G.A. (1983). L'irrigation localisée : calcul, mise en place, exploitation, contrôle de fonctionnement Bulletin FAO n°36. Rome, Italie.

ANNEXES

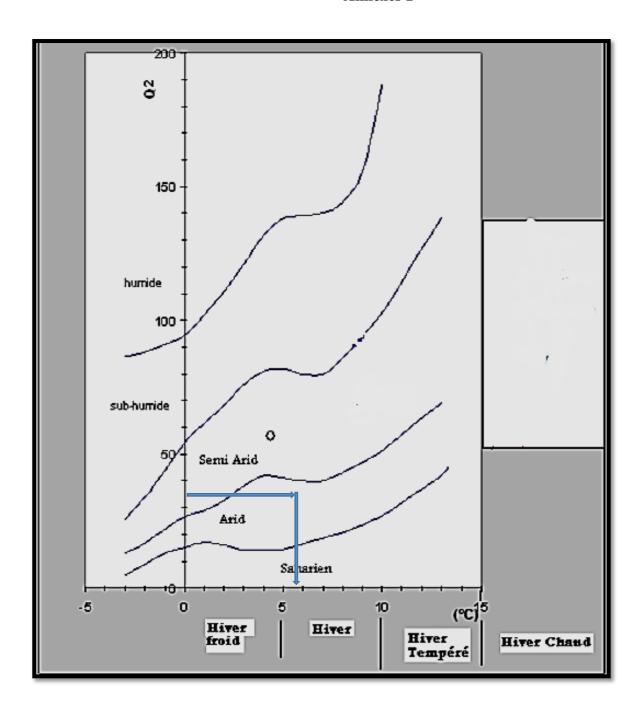


Fig. 1-le diagramme bioclimatique d'EMBERGER.

Tableau 1 : Classification des zones homogène du périmètre moyen Chéliff

ZONE	LOCALISATION	CARACTERISTIQUES	APTITUDES
1= Alluvion récents profondes,non salées de texture équilibrée.	Le long des principaux Oueds. Alluvio-alluviales de la plaine des MEDJADJAS.	Texture limono argileuse a argilo limoneuse. Plus grossier dans les zones d'épandage, éventuellement quelques tracer d'hydromorphie ou salinité en profondeur . Bonne perméabilité CE<2mmhos/cm en surface	Toutes cultures adaptées aux conditions climatiques
2= Alluvions récentes de texture fine l'égerment salées et/ou tirsifiées	Zones représentées sur l'ensemble du périmètre. Mais surtout dans la plaine d'Ch- Chleff, (à l'exclusion de la plaine des MEDJADJAS)	Texture argilo limoneuse en rive gauche de la plaine d'Ech-Chleff le caractère salin est net en profondeur. En rive droite s'y ajoute le caractère vertique. Ces sols présentent souvent des horizons drainant au delà d'un mètre CE<4mmhos/cm.	Toutes cultures adaptées aux conditions climatiques si on dispose de la maîtrise des eaux .
3= Alluvions récentes et anciens fortement tirsifiées.	Disséminées dans tout le périmètre Abondantes en rive droite de la plaine d'Ech-Chelff (confluent Ouahrane-Cheliff). autor de la cuvette de Boukader. Dans les zones de piémont (plaine d'Oued Fodd) et dans la partie orientale de la plaine des MEDJADJAS;	Texture argilo limoneuse. Structure très grossier avec faces vertique des 40ou50 cm de profondeur. CE<4mmhos/cm sur alluvions récentes(confluent Ouahranecheliff).elle s'accroît avec la profondeur. Très faible porosité et très faible perméabilité.	Cultures adaptées aux sols lourds:Riz,Céréales(orge,blé) cultures fourragères (vesce avoine). Cultures maraîchers éventuelles (choux,sur les sols moins lourds,pastique et melons).
4= Alluvions salées	Confluent des Oueds Sly et Cheliff. Piémont Nord-ouest de la plaine d'Ech-Chleff (souala) Plaine de plaine de Bir-Saf-Saf.	Texture équilibrée. 4 <ce<7mmhos argileuse(bir-saf-saf)<="" cm="" croissant="" dès="" en="" la="" localement="" profondeur.="" surface.="" td=""><td>Cultures adaptée aux sols salés : Coton, Sorgho fourrage, Orge, radis épinard, carotte. Luzerne sauf sur terres trop lourdes</td></ce<7mmhos>	Cultures adaptée aux sols salés : Coton, Sorgho fourrage, Orge, radis épinard, carotte. Luzerne sauf sur terres trop lourdes
5= Alluvions fortement salées et tirsifiées.	Exclusivement observées dans la plaine de Boukader .	Texteure argileuse à très argileuse. Nombreuses faces vertique des 4 cm. Porosité très faible dès que le réseau de fentes de retrait est refermé .CE>7mmhos/cm	-Riz Certaines cultures fourragères irriguées après dessellage et expérimentation
6= Alluvions anciennes et sole de piémont Non tirsifiées.	Périphérie des plaines d'Ech- Chleff, Ouled farres et d'Oued Fodda Majorité des sols de la plaine des MEDJADJAS et des extensions Este Ouest	Sols de texture argilo limoneuse à argileuse. Bien structurés Drainage externe facilité par la pente naturel . Bonne perméabilité Zones moins sensibles aux gelées	Toutes cultures adaptées aux conditions climatiques
7= Sols sur croûtes et encroûtements Calcaires	Exclusivement sur les bordures du périmètre et dans la plaine des MADJADJAS.	Sols de texteure argilo limoneuses à argileuse. Bien structurés Présentant des accumulations Calcaires vers 50cm	Cultures céréalières et fourragères Arboriculture peu sensible au calcaire actif Cultures maraîchères

Source :ONID Chlef.

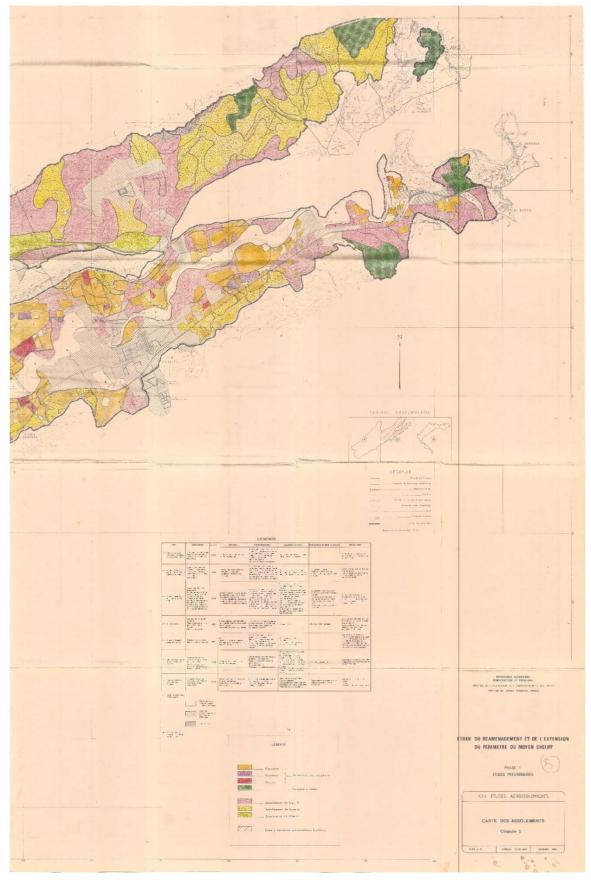


Figure 02 : Les zones homogènes du Moyen Chéliff et l'Occupation du sol (O.N.I.D)

Tableau 2 : Résultats L'Analyse de l'eau brute de l'Oued Chéliff (la station de pontéba)

		Numéro de compagne				Moyenne		
Elément	Unité	1	2	7	8	9	10	
T° de l'air	°C	21.5	22.5	14	14	18	17	17.83
T° de l'eau	°C	20	19	9	10	12	13	13.83
O ₂ dissous	Mg/l	-	-	-	8.3	10	13	10.43
Conductivité	mmhos/cm	1.4	2.07	2.40	1.02	1.74	1.94	1.76
Calcium	mg/l	113	116	176	79	155	101	123.33
Magnésium	mg/l	33.5	66	59	61	55	87	60.25
Sodium	mg/l	90	185	180	92	173	184	150.66
Potassium	mg/l	2	6	4	4	5	10	5.16
Chlorures	mg/l	170	350	285	134	285	355	263.16
Sulfates	mg/l	290	413	438	250	317	288	332.66
Carbonates	mg/l	250	143	317	307	251	221	248.16
рН	-	8	7.6	7.6	8.2	8.4	7.7	7.91
MES	mg/l	-	15	-	542	86	135	194.5
Turbidité	NTU		1.7		533	80.2	125.3	185.05
Nitrites	mg/l	0.014	0.43	0.35	0.7	0.5	0.6	0.43
Ammonium	mg/l	2.5	1.3	5.51	0.58	2	0.4	2.04
DCO	mg/l	20	27.5	64	30	90	50	46.91
DBO	mg/l	-	2.3	9	8	25	14	11.66
Phosphates	mg/l	0.24	0	0	0.12	0.82	0.28	0.243

(Source : Le laboratoire de chimie de la Direction Régionale Centre d'ANRH à Blida).

	Stac	des de développen	nent de la culture		Durée totale d
Initial	Développement	Mi-saison	Fin de saison	Récolte	la période végétative
0.4.0.5	0.7. 0.05	1.0 1.1	0.0 1.0	0.75 0.05	0.7.00
0.4 - 0.5	0.7 - 0.85	1.0 - 1.1	0.9 - 1.0	0.75 - 0.85	0.7 - 0.8
0.5 - 0.65	0.8 - 0.9	1.0 - 1.2	1.0 - 1.15	1.0 - 1.15	0.85 - 0.95
0.3 - 0.4	0.65 - 0.75	0.95 - 1.05	0.9 - 0.95	0.85 - 0.95	0.85 - 0.9
			0.65 - 0.75	0.85 - 0.95	0.83 - 0.9
0.3 - 0.4	0.7 - 0.8	1.05 - 1.2			
0.4 - 0.5	0.7 - 0.8	0.95 - 1.1	0.9 - 1.0	0.8 - 0.95	0.7 - 0.8
0.4 - 0.5	0.7 - 0.8	1.05 - 1.25	0.8 - 0.9	0.65 - 0.7	0.8 - 0.9
0.35 - 0.55	0.6 - 0.8	0.7 - 0.9	0.6 - 0.8	0.55 - 0.7	0.55 - 0.75
0.4-0.5	0.7 - 0.8	0.95 - 1.1	0.75 - 0.85	0.55 - 0.6	0.75 - 0.8
0.3 - 0.5	0.7 - 0.9	1.05 - 1.2	1.0 - 1.15	0.95 - 1.1	0.8 - 0.95
0.3 - 0.5	0.7 - 0.85	1.05 - 1.2	0.8 - 0.95	0.55 - 0.6	0.75 - 0.9
0.0 0.0		1100 112	0.0 0.50	0.00	3172 313
0.4 - 0.6	0.7 - 0.8	0.95 - 1.1	0.85 - 0.9	0.75 - 0.85	0.8 - 0.9
0.4 - 0.6	0.6 - 0.75	0.95 - 1.05	0.95 - 1.05	0.95 - 1.05	0.65 - 0.8
0.4 - 0.5	0.7 - 0.85	1.05 - 1.2	1.0 - 1.15	0.95 - 1.1	0.8 - 0.95
0.3 - 0.4	0.6 - 0.75	0.95 - 1.1	0.85 - 1.0	0.8 - 0.9	0.7 - 0.8
0.4 - 0.5	0.7 - 0.8	1.05 - 1.2	0.85 - 0.95	0.7 - 0.75	0.75 - 0.9
1.1 - 1.15	1.1 - 1.5	1.1 - 1.3	0.95 - 1.05	0.95 - 1.05	1.05 - 1.2
0.3 - 0.4	0.7 - 0.8	1.05 - 1.2	0.65 - 0.7	0.2 - 0.25	0.65 - 0.7
0.3 - 0.4	0.7 - 0.75	1.0 - 1.15	0.75 - 0.8	0.5 - 0.55	0.75 - 0.85
0.3 - 0.4	0.7 - 0.8	1.0 - 1.15	0.7 - 0.8	0.4 - 0.5	0.75 - 0.9
0.3 - 0.5	0.75 - 0.85	1.05 - 1.2	0.9 - 1.0	0.6 - 0.7	0.8 - 0.9
0.4 - 0.5	0.7 - 1.0	1.0 - 1.3	0.75 - 0.8	0.5 - 0.6	0.85 - 1.05
0.3 - 0.4	0.7 - 0.8	1.05 - 1.2	0.7 - 0.8	0.35 - 0.45	0.75 - 0.85
0.3 - 0.4	0.7 - 0.8	1.0 - 1.2	0.9 - 1.0	0.75 - 0.85	0.85 - 0.95
0.4 - 0.5	0.7 - 0.8	1.05 - 1.25	0.8 - 0.95	0.6 - 0.65	0.75 - 0.9
0.4 - 0.5	0.7 - 0.8	0.95 - 1.05	0.8 - 0.9	0.65 - 0.75	0.75 - 0.85
0.3 - 0.4	0.7 - 0.8	1.05 - 1.2	0.65 - 0.75	0.2 - 0.25	0.8 - 0.9
0.3 - 0.4				1.05 - 1.2	0.85 - 1.05
					0.65 - 0.75
					0.85 - 0.9
					0.4 - 0.6
. 1.00	6 . 1	D : . 700//	. C '11		
emier chiffre: (<5m/s).	avec forte humidité (Hl	R min> 70%) et ve	nt faible		

Tableau 04; Valeurs minimales et maximales de Z pour diverses cultures

Cultures	Z m
Tomates	1 - 1,2
Cultures maraîchèrs	0.3 - 0.6
Agrumes	1 - 1,2
Arbres fruitiers à feuilles caduques	1 - 2
Vigne	1 - 3

5. RESERVE D'HUMIDITE FACILEMENT UTILISABLE (RFU)

DONNEES GENERALES SUR LA PROFONDEUR D'ENRACINEMENT DES CULTURES EN PHASE DE PLEIN DEVELOPPEMENT, FRACTION DE L'EAU UTILISABLE (p) ET RESERVE FACILEMENT UTILISABLE (p.Sa) POUR DIFFERENTS TYPES DE SOLS (en mm/m de profondeur) QUAND ETcult = 5-6 mm/jour

Culture	Profondeur d'enracinement (d)	Fraction (p) de l'eau utilisable ¹	Réserve	d'eau facilement utili mm/m ¹	sable (p.Sa)
	m		T.fin	T.moyenne	T.grossière
Luzerne	1.0-2.0	0.55	110		
Banane	0.5-0.9	0.35	10.000	75	35
Orge ²	1.0-1.5	0.55	70	50	20
Haricot ²	0.5-0.7	0.45	110	75	35
Betterave	0.6-1.0	0.5	90	65	30
Chou	0.4-0.5	0.45	100	70	35
Carrotte	0.5-1.0	0.35	90	65	30
Céléri	0.3-0.5		70	50	20
Agrumes	1.2-1.5	0.2	40	25	10
Trèfle	0.6-0.9	0.5	100	70	30
Cacao	1 0.00.5	0.35	70	50	20
Coton	1.0-1.7	0.2	40	30	15.
Concombre	0.7-1.2	0.65	130	90	40
Datte	1.5-2.5	0.5	100	70	30
Fruitiers cadu.	1.0-2.0	0.5	100	70	30
Lin ²		0.5	100	70	207
Céréales ²	1.0-1.5	0.5	100	70	30
Céré. d'hiver ²	0.9-1.5	0.6	120	80	30
Vigne	1.5-2.0	0.6	120	80	40
Gazon	1.0-2.0	0.35	70	50	40
Arachide	0.5-1.5	0.5	100	70	20
Laitue	0.5-1.0	0.4	80	55	30
Maïs ²	0.3-0.5	0.3	60	40	25
Maïs-ensilage	1.0-1.7	0.6	120	80	20
Melon		0.5	100	70	40
Olivier	1.0-1.5	0.35	70		30
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	1.2-1.7	0.65	130	50	25
Oignons	0.3-0.5	0.25	50	95	45
Palmier	0.7-1.1	0.65	130	35	15
Pois	0.6-1.0	0.35	70	90	40
Poivron	0.5-1.0	0.25	50	50	25
Inanas	0.3-0.6	0.5	100	35	15
omme de terre	0.4-0.6	0.25		65	30
arthame ²	1.0-2.0	0.6	50	30	15
isal	0.5-1.0	0.8	120	80	40
orgho ²	1.0-2.0	0.55	155	110	50
oja	0.6-1.3	0.5	110	75	35
pinard	0.3-0.5		100	75	35
raisier	0.2-0.3	0.2	40	30	15
etterave suc.	0.7-1.2	0.5	30	20	10
anne à sucre ²	1.2-2.0	The second secon	100	70	30
ournesol ²	0.8-1.5	0.65	130	90	40
tate douce	1.0-1.5	0.45	90	60	30
bac - init.	0.5-1.0	0.65	130	90	40
tard	3.3.1.0	0.35	70	50	
mate	0.7-1.5	0.65	130	90	25
gumes		0.4	180	60	40
5	0.3-6.6	0.2	40	30	25
naturité	1.0-1.5	0.55	105	70	15
		0.9	180	130	35 55
					33
ume total d'eau du	sol disponible (Sa) (m	m/m)	200	140	

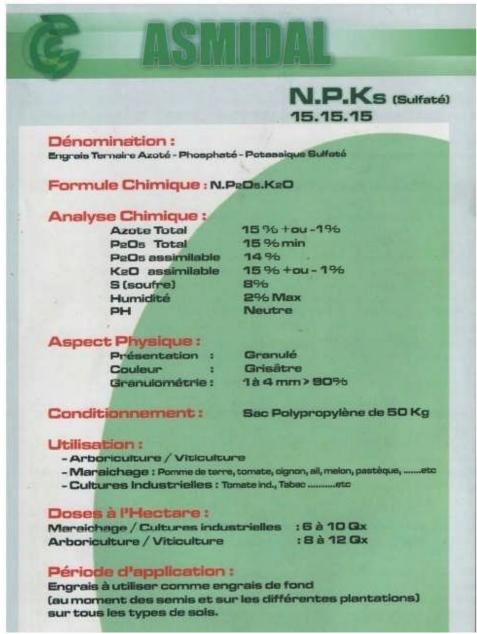


Figure: Fiche technique d'engrais NPK 15, 15, 15

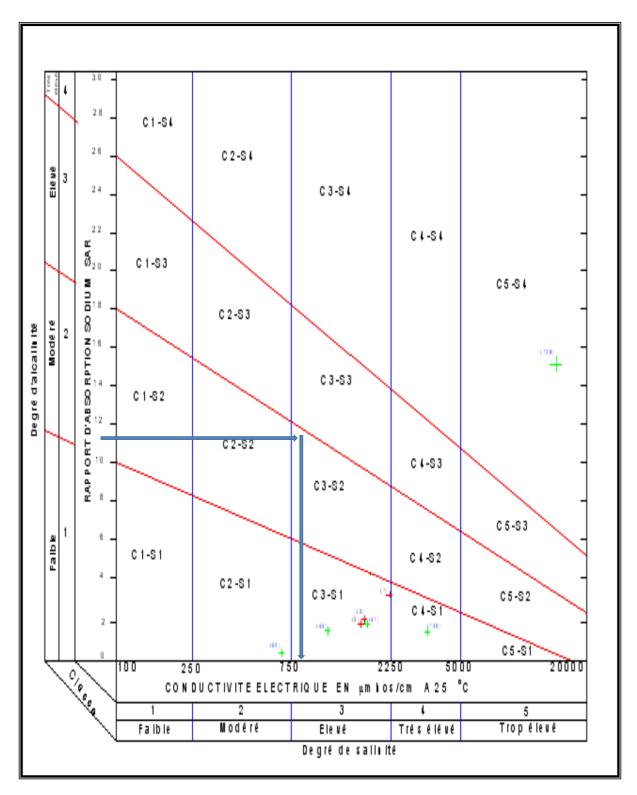


Figure 03 : diagramme de classification des eaux d'irrigation

Mois	Sept	Oct	nov	Dec	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juil	aout	p annuel
/année					3					J	9		(mm)
1992-1993	24	32	46	30.9	32.1	35.8	22.5	51.4	35	0	0	0.9	345.2
1993-1994	0	12.8	32.3	10.7	12.6	25.3	0.2	6.1	7.5	0	0	0	259
1994-1995	9.3	38.4	31	11.6	72.5	7.8	36.5	10.4	13.6	4.2	0	21	203.1
1995-1996	29.6	33.6	40.1	45.1	61.8	111.9	74.1	32.1	30.3	3	9.3	2	165
1996-1997	48.1	29.6	9.3	24.3	74.4	2.9	0	149.4	23.8	0	0	18.3	282.8
1997-1998	25.1	31.8	145.9	20.8	13	22.4	6.8	56.2	88.7	0.4	0	0	491.8
1998-1999	24.9	16.7	11.4	22	76.8	48.9	48.3	2.5	0	0	0	0.3	350.5
1999-2000	31.8	15	40.6	73.2	6.7	0	7.5	21.3	3.6	0	0	0	396.4
2000-2001	13.8	107.7	95.5	30.8	77.3	19.7	1.8	43.8	15.5	0	0	0	271.2
2001-2002	18.2	2.1	100.9	29.8	26.4	7.8	49.9	61.1	27	0	0	0.5	368.7
2002-2003	0	22.9	59.1	37.1	93.4	61.6	11.6	38.6	31.6	0	1.1	0	275.8
2003-2004	20.5	50.8	88.4	44.6	30.2	62.1	11.8	31.2	85	14.2	0	0	347
2004-2005	0	39.8	33.9	78.6	12.3	88.4	24.6	4.5	0	0	0	0	342.1
2005-2006	34.9	32.5	63.2	74.7	40.3	77.6	23.7	7.5	79.9	1.9	0	0.7	252.2
2006-2007	17.5	0	0	109.6	33.6	55.9	49.1	70.4	12.7	0	0	0	378.8
2007-2008	43.2	48.5	52.8	23	26.1	22.1	47	15.8	58.7	10.2	6.9	0	301.6
2008-2009	0	27	80.5	95.1	76.5	22.3	51.4	78.1	11.8	6.2	0	3	383.1
2009-2010	37.2	12.7	52.8	77.6	44.8	142.5	57.4	21.2	18.4	0	0	48.5	492.1
2010-2011	17.7	64.8	66.6	48.5	92.4	92	18.3	73.6	91.8	16.3	0	0	507
2011-2012	1.4	22.6	116.9	19.9	25.8	90.3	35.4	107.6	5.9	0	0	2.9	403.5
2012-2013	1.3	35.5	105.8	11.7	72.9	83.9	44.2	70	30	15.2	0	0.51	399.7
2013-2014	0	22.8	32.1	65.6	33.46	70.2	49	20	46.4	32.6	0	0	289.3
2014-2015	19.1	24.8	35	70.4	35	54.8	48.4	60.4	14	0	0	1	315.2
2015-2016	33	55	71	33.5	60.3	11	18	33	12.7	0	0	0.2	303.5
2016-2017	1.6	2.1	71.1	44.3	205	5.1	30.7	0	0	39.3	0	0	565.3
2017-2018	21.7	61.1	34.8	61.7	33.6	67.3	124.1	89.2	30.1	52.2	0	0	300.4
Moyennes	19.26	33.39	60.01	45.48	53.03	48.185	33.73	44.22	28.66	7.24	0.64	3.69	377.59
Ecart type	12.57	16.80	28.81	22.23	28.86	32.05	20.46	28.215	21.64	9.57	1.13	5.68	78.42
Pluie 80%	14.75	25.58	45.98	34.85	40.63	36.92	25.84	33.88	21.96	5.54	0.49	2.82	289.34
Pluie 50%	19.15	33.20	59.67	45.22	52.73	47.91	33.5	43.97	28.49	7.19	0.63	3.66	375.46
Pluie 20%	23.54	40.81	73.35	55.59	64.82	58.90	41.23	54.05	35.03	8.85	0.78	4.51	461.57

Tableau 1 .la serie pluviometrie 2015

Tableau 02 : Test de Wilcoxon pour la station de Chlef Centre, code (012219)

Rang	Série d'origine P (mm)	Série X (mm)	Série Y (mm)	TRI (mm)	X Union Y
1	345.2	345.2	378.8	165	X
2	259	259	301.6	203.1	X
3	203.1	203.1	383.1	252.2	X
4	165	165	492.1	259	X
5	282.8	282.8	507	271.2	X
6	491.8	491.8	403.5	275.8	X
7	350.5	350.5	399.7	282.8	X
8	396.4	396.4	289.3	289.3	Y
9	271.2	271.2	315.2	300.4	Y
10	368.7	368.7	303.5	301.6	Y
11	275.8	275.8	565.3	303.5	Y
12	347	347	300.4	315.2	Y
13	342.1	342.1	-	342.1	X
14	252.2	252.2	-	345.2	X
15	378.8	-	-	347	X
16	301.6	-	-	350.5	X
17	383.1	-	-	368.7	X
18	492.1	-	-	378.8	Y
19	507	-	-	383.1	Y
20	403.5	-	-	396.4	X
21	399.7	-	-	399.7	Y
22	289.3	-	-	403.5	Y
23	315.2	-	-	491.8	X
24	303.5	-	-	492.1	Y
25	565.3	-	-	507	Y
26	300.4	-	-	565.3	Y

Tableau 03 : Fonction de répartition de la Loi Normale Réduite :

z	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09
0.0	0.5000	0.5040	0.5080	0.5120	0.5160	0.5199	0.5239	0.5279	0.5319	0.5359
0.1	0.5398	0.5438	0.5478	0.5517	0.5557	0.5596	0.5636	0.5675	0.5714	0.5753
0.2	0.5793	0.5832	0.5871	0.5910	0.5948	0.5987	0.6026	0.6064	0.6103	0.6141
0.3	0.6179	0.6217	0.6255	0.6293	0.6331	0.6368	0.6406	0.6443	0.6480	0.6517
0.4	0.6554	0.6591	0.6628	0.6664	0.6700	0.6736	0.6772	0.6808	0.6844	0.6879
0.5	0.6915	0.6950	0.6985	0.7019	0.7054	0.7088	0.7123	0.7157	0.7190	0.7224
0.6	0.7257	0.7291	0.7324	0.7357	0.7389	0.7422	0.7454	0.7486	0.7517	0.7549
0.7	0.7580	0.7611	0.7642	0.7673	0.7704	0.7734	0.7764	0.7794	0.7823	0.7852
0.8	0.7881	0.7910	0.7939	0.7967	0.7995	0.8023	0.8051	0.8078	0.8106	0.8133
0.9	0.8159	0.8186	0.8212	0.8238	0.8264	0.8289	0.8315	0.8340	0.8365	0.8389
1.0	0.8413	0.8438	0.8461	0.8485	0.8508	0.8531	0.8554	0.8577	0.8599	0.8621
1.1	0.8643	0.8665	0.8686	0.8708	0.8729	0.8749	0.8770	0.8790	0.8810	0.8830
1.2	0.8849	0.8869	0.8888	0.8907	0.8925	0.8944	0.8962	0.8980	0.8997	0.9015
1.3	0.9032	0.9049	0.9066	0.9082	0.9099	0.9115	0.9131	0.9147	0.9162	0.9177
1.4	0.9192	0.9207	0.9222	0.9236	0.9251	0.9265	0.9279	0.9292	0.9306	0.9319
1.5	0.9332	0.9345	0.9357	0.9370	0.9382	0.9394	0.9406	0.9418	0.9429	0.9441
1.6	0.9452	0.9463	0.9474	0.9484	0.9495	0.9505	0.9515	0.9525	0.9535	0.9545
1.7	0.9554	0.9564	0.9573	0.9582	0.9591	0.9599	0.9608	0.9616	0.9625	0.9633
1.8	0.9641	0.9649	0.9656	0.9664	0.9671	0.9678	0.9686	0.9693	0.9699	0.9706
1.9	0.9713	0.9719	0.9726	0.9732	0.9738	0.9744	0.9750	0.9756	0.9761	0.9767
2.0	0.9772	0.9778	0.9783	0.9788	0.9793	0.9798	0.9803	0.9808	0.9812	0.9817
2.1	0.9821	0.9826	0.9830	0.9834	0.9838	0.9842	0.9846	0.9850	0.9854	0.9857
2.2	0.9861	0.9864	0.9868	0.9871	0.9875	0.9878	0.9881	0.9884	0.9887	0.9890
2.3	0.9893	0.9896	0.9898	0.9901	0.9904	0.9906	0.9909	0.9911	0.9913	0.9916
2.4	0.9918	0.9920	0.9922	0.9925	0.9927	0.9929	0.9931	0.9932	0.9934	0.9936
2.5	0.9938	0.9940	0.9941	0.9943	0.9945	0.9946	0.9948	0.9949	0.9951	0.9952
2.6	0.9953	0.9955	0.9956	0.9957	0.9959	0.9960	0.9961	0.9962	0.9963	0.9964
2.7	0.9965	0.9966	0.9967	0.9968	0.9969	0.9970	0.9971	0.9972	0.9973	0.9974
2.8	0.9974	0.9975	0.9976	0.9977	0.9977	0.9978	0.9979	0.9979	0.9980	0.9981
2.9	0.9981	0.9982	0.9982	0.9983	0.9984	0.9984	0.9985	0.9985	0.9986	0.9986
3.0	0.9987	0.9987	0.9987	0.9988	0.9988	0.9989	0.9989	0.9989	0.9990	0.9990
3.1	0.9990	0.9991	0.9991	0.9991	0.9992	0.9992	0.9992	0.9992	0.9993	0.9993
3.2	0.9993	0.9993	0.9994	0.9994	0.9994	0.9994	0.9994	0.9995	0.9995	0.9995
3.3	0.9995	0.9995	0.9995	0.9996	0.9996	0.9996	0.9996	0.9996	0.9996	0.9997
3.4	0.9997	0.9997	0.9997	0.9997	0.9997	0.9997	0.9997	0.9997	0.9997	0.9998
3.5	0.9998	0.9998	0.9998	0.9998	0.9998	0.9998	0.9998	0.9998	0.9998	0.9998
3.6	0.9998	0.9998	0.9999	0.9999	0.9999	0.9999	0.9999	0.9999	0.9999	0.9999

Tableau 04 : les valeurs de khi carré.

<u> </u>				-			<u> </u>		
Y	0.9	0.5	0.3	0.2	0.1	0.05	0.02	0.01	0.001
1	0.016	0.455	1.074	1.642	2.705	3.841	5.412	6.635	10.827
2	0.211	1.386	2.408	3.219	4.605	5.991	7.824	9.210	13.815
3	0.584	2.366	3.665	4.642	6.251	7.815	9.837	11.345	16.266
4	1.064	3.357	4.878	5.989	7.779	9.488	11.668	13.277	18.467
5	1.610	4.351	6.064	7.289	9.236	11.070	13.388	15.086	20.515
6	2.204	5.348	7.231	8.558	10.645	12.592	15.033	16.812	22.457
7	2.833	6.346	8.383	9.803	12.017	14.067	16.622	18.475	24.322
8	3.490	7.344	9.524	11.030	13.362	15.507	18.168	20.090	26.125
9	4.168	8.343	10.656	12.242	14.684	16.919	19.679	21.666	27.877
10	4.865	9.342	11.781	13.442	15.987	18.307	21.161	23.209	29.588
11	5.578	10.341	12.899	14.631	17.275	19.675	22.618	24.725	31.264
12	6.304	11.340	14.011	15.812	18.549	21.026	24.054	26.217	32.909
13	7.042	12.340	15.119	16.985	19.812	22.362	25.472	27.688	34.528
14	7.790	13.339	16.222	18.151	21.064	23.685	26.873	29.141	36.123
15	8.547	14.339	17.322	19.311	22.307	24.996	28.259	30.578	37.697
16	9.312	15.338	18.418	20.465	23.542	26.296	29.633	32.000	39.252
17	10.085	16.338	19.511	21.615	24.769	27.587	30.995	33.409	40.790
18	10.865	17.338	20.601	22.760	25.989	28.869	32.346	34.805	42.312
19	11.651	18.338	21.689	23.900	27.204	30.144	33.687	36.191	43.820
20	12.443	19.337	22.775	25.038	28.412	31.410	35.020	37.566	45.315
21	13.240	20.337	23.858	26.171	29.615	32.671	36.343	38.932	46.797
22	14.041	21.337	24.939	27.301	30.813	33.924	37.659	40.289	48.268
23	14.848	22.337	26.018	28.429	32.007	35.172	38.968	41.638	49.728
24	15.659	23.337	27.096	29.553	33.196	36.415	40.270	42.980	51.179
25	16.473	24.337	28.172	30.675	34.382	37.652	41.566	44.314	52.620
26	17.292	25.336	29.246	31.795	35.563	38.885	42.856	45.642	54.052
27	18.114	26.336	30.319	32.912	36.741	40.113	44.140	46.963	55.476
28	18.939	27.336	31.391	34.027	37.916	41.337	54.419	48.278	56.893
29	19.768	28.336	32.461	35.139	39.087	42.557	46.693	49.588	58.302
30	20.599	29.336	33.530	36.250	40.256	43.773	47.962	50.892	59.703

N°	Branch es		Super		Débit	Diamètre	Diamè tre	Vitess e	Vitesse	Longu eur	Perte de	charge	Cote piéz	ométrique	Cote d	lu T.N	Cha	arge	Pression	statique
Borne Nœud	S/Branc hes	Tronçons	partiel le (ha)	Cumu lée (ha)	Q (l/s)	calculé (mm)	corrig é (mm)	propo sée (m/s)	corrigée (m/s)	(m)	Linéaire (mm/m)	Totale (m)	Amont	Avale	Amon t	Avale	Amont	Myale	Amont	n) Avale
(B1/		Res-			436.	608.558			1.54309		4.29008	3.75382		160.246				40.24617		
B2)	E-1	(B1/B2)	-	316	08	912	600	1.5	979	875	031	027	164	18	164	120	0	97	0	44
		(B1/B2)-			394.	578.951			1.39660		3.52822	0.29989	160.246	159.946			40.24617	44.94628		45.2461
N1		N1	30	286	68	391	600	1.5	297	85	413	905	18	281	120	115	97	07	44	797
					282.	490.157			1.44152		4.73224	3.02863	159.946	156.917			44.94628	36.91764	45.2461	41.6498
B8		N1-B8	81	205	9	91	500	1.5	866	640	232	509	281	646	115	120	07	56	797	879
					241.	452.874			1.23057		3.47043	0.45115	156.917	156.466			36.91764	33.46648	41.6498	36.9369
B9		B8-B9	30	175	5	752	500	1.5	325	130	555	662	646	489	120	123	56	9	879	245
						419.280			1.05477		2.56547	1.35970	156.466	155.106			33.46648	35.10678	36.9369	37.6722
B10		B9-B10	25	150	207	548	500	1.5	707	530	789	328	489	786	123	120	9	57	245	636
2.70		D10 N0	10	100	190.	402.159	400		1.51624	420	6.93673	2.98279	155.106	152.123	100	120	35.10678	32.12398	37.6722	39.0607
N2		B10-N2	12	138	44	774	400	1.5	204	430	949	798	786	988	120	120	57	77	636	272
D14		NO D14	12	0.5	131.	333.672	200	1.5	1.85562	610	14.8512	9.05925	152.123	143.064	120	105	32.12398	18.06473	39.0607	32.9159
B14		N2-B14	43	95	102	863	300	1.5	633	610	389	573	988	732	120	125	77	2	272	709
SPD		D14 CDD	20	75	103. 5	296.476	200	1.5	1.46496 815	245	9.34425 097	2.28934	143.064 732	140.775 39	125	122	18.06473	8.775390 49	32.9159 709	18.1196 415
SPD		B14-SPD	20	75	3	119	300	1.5	815	245	097	149	132	39	125	132	2	49	18.1196	415
					0	0		1.5	0								0	0	18.1196	
					0	0		1.5	0		1005	0.00.00		4.50 54.4			0	0	0	15.5510
D2	Б 1 1	N1 D2		0.1	111.	308.107	200	1.5	1.58216	20	10.8656	0.32596	150.04	159.614	115	114	44.04	45.61403	45.046	45.5719
B3	E-1-1	N1-B3	-	81	78	021	300	1.5	561	30	336	901	159.94	031	115	114	44.94	12.06406	45.246	69
D4		D2 D4	10	<i>(</i> 2	85.5	269.559	200	1.5	1.21104	707	6.43446	4.54916	159.614	155.064	111	112	45.61403	42.06486	45.5719	50.1211
B4		B3-B4	19	62	6	679	300	1.5	0.95711	707	036 4.05703	347	031	868	114	113	12.06496	75	69	325
B5		B4-B5	13	40	67.6	239.638	200	1.5		104	4.05703	0.78706	155.064 868	154.277 803	112	112	42.06486	42.27780	50.1211	50.9081 972
		_	13	49	46.9	794 199.617	300	1.5	253 1.49426	194	16.2568	475 7.52692	154.277	146.750	113	112	75	28 33.25087	50.9081	58.4351
(B6/ B7)		B5-(B6- B7)	15	34	46.9	199.617	200	1.5	752	463	624	7.52692	803	875	112	113 .5	42.27780 28	55.25087	972	245
B/)		D7)	13	34		409	200	1.5	132	403	024	13	803	613	113	.5	20	33	50 1051	
ENSI	1 2021				0	0		1.5							.5		-113.5	0	245 ¹	Page 137
					0	0		1.5							0		0	0	0	
					59.3	224.488			1.88980		25.7594	0.51518		151.604				33.60481		39.5751
B11	E-1-2	N2-B11	-	43	4	094	200	1.5	892	20	286	857	152.12	811	120	118	32.12	14	39.06	886

		B11-			44.1	193.657			1.40636			7.21775		144.902				30.90224	39.5751	46.7929
		(B12/13)	11	32	6	39	200	1.5	943	500	06	298	152.12	247	118	114	34.12	7	886	415
																			46.7929	
					0	0		1.5							114		-114	0		
					0	0		1.5							0		0	Ü	0	
					103.	296.476			1.46496		9.34425	6.48491		134.285				16.28508		24.5949
B15	E-1-3	SPD-B15	-	75	5	119	300	1.5	815	694	097	018		09	132	118	8.77		18.11	102
211		217 216	2.1		60.7	227.083	200		0.85944		3.28542	1.81026	134.285	132.474	440	4.00	16.28508	12.47482	24.5949	26.4051
B16		B15-B16	31	44	2	419	300	1.5	798	551	581	962	09	82	118	120			102	798
D17		D16 D17	17	27	37.2		200	1.7	1.18662	207	10.3469	3.17650		129.298	100	105	12.47482	4.298316	26.4051	29.5816
B17		B16-B17	17	27	6	671	200	1.5	42	307	186	4	82	316	120	125	02	21	798	838
					0	0		1.5							125		-125	0	29.5816 838	
	1																			
					0	0		1.5							0		0	0	0	
					- 40				1 0 10 70		- - 100 1	0.450.44		105.005				-		21 702 5
D10	Б	CDD D10		200	549.	682.968	600	1.5	1.94352	C 1 C	6.74294	3.47261	1.40.77	137.297	120	1.50	0.77	14.70261	10.11	21.5826
B18	D	SPD-B18	-	398	24	418	600	1.5	442	515	414	623	140.77	384	132	152	8.77	62	18.11	162
					510.	658.506			1.80679		5.84459	2.10405	137.297	135.193			- 14 70261	32.80666	21.5826	23.6866
B19		B18-B19	28	370		32	600	1.5	406	360	093	2.10403	384	331	152	168		32.80000	162	69
D 17		D10-D17	20	370	0	32	000	1.5	400	300	073	214	304	331	132	100	- 02		102	07
					492.	646.834			1.74331		5.44889	1.55293	135.193	133.640			32.80666	31.35960	23.6866	25.2396
B20		B19-N3	13	357	66	526	600	1.5	21	285		509	331	396	168	165		41	69	041
																	-	-		
					452.	620.006			1.60169		4.61521	1.56917	133.640	132.071			31.35960	40.92877	25.2396	26.8087
B21		N3-B21	29	328	64	164	600	1.5	851	340	008	143	396	225	165	173	41	55	041	755
																	-	-		
					419.	596.892			1.48450		3.97659	0.99414	132.071	131.077			40.92877	48.92292	26.8087	27.8029
N4		B21-N4	24	304	52	163	600	1.5	106	250	136	784	225	077	173	180	55	33	755	233
																	-	-		
					373.	563.564			1.32335		3.17466	1.40637		129.670			48.92292		27.8029	29.2093
N5		N4-N5	33	271	98	633	600	1.5	456	443	973	869	077	698	180	190	33	2	233	02
					_										100		400		29.2093	
RD		N5-RD			0	0		1.5							190		-190	0	02	
					0	0		1.5							0		0	0	0	

B30 B29-B30 9 89 82 98 400 1.5 624 75 541 066 273 053 143 144 67 74 267 474 B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 476 165 053 201 144 163 74 9 42.74779 36.7489 38.6177 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 48 99 448 B34 B29-B30 9 89 82 29 29 29 29 29 29 29 29 2 343 200 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 246 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.899 30.6734		1	1	1		1							_								
B25 D1						0	0		1.5							0		0	0	0	
B25 D1																			-		
B26					•																
B26 B25 B26 Z5	B25	D1	N5-B25	-	206	28	963	500	1.5	051	273	311	292	129.67	717	190	180	-60.33	29	29.2	829
B26 B25 B26 Z5						240	460.570			1 07076		2 707 40	1.05204	100.265	106 411			- 51 62420	25 50012	20.5042	22 4501
N6	D26		D25 D26	25	101			500	1.5		527					190					
N6 B26-N6 13 168 84 824 500 1.5 032 540 019 33 872 939 162 136 76 09 276 609 N6-B29 70 98 24 433 400 1.5 159 660 341 585 939 273 136 143 09 67 609 267 B29 N6-B29 70 98 24 433 400 1.5 159 660 341 585 939 273 136 143 09 67 609 267 B30 B29-B30 9 89 82 98 400 1.5 624 75 541 066 273 053 143 144 67 74 267 474 B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 476 165 053 201 144 163 74 99 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 B30 D2 N3-B20 29 29 29 343 200 1.5 1.27452 1.27452 1.29452 1.29452 1.29452 1.39454	B20		D23-D20	23	101	70	892	300	1.3	433	321	31	403	/1/	872	100	102	29	70	829	270
N6 B26-N6 13 168 84 824 500 1.5 032 540 019 33 872 939 162 136 76 09 276 609 N6-B29 70 98 24 433 400 1.5 159 660 341 585 939 273 136 143 09 67 609 267 B29 N6-B29 70 98 24 433 400 1.5 159 660 341 585 939 273 136 143 09 67 609 267 B30 B29-B30 9 89 82 98 400 1.5 624 75 541 066 273 053 143 144 67 74 267 474 B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 476 165 053 201 144 163 74 99 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 B30 D2 N3-B20 29 29 29 343 200 1.5 1.27452 1.27452 1.29452 1.29452 1.29452 1.39454						231	443 724			1 18135		3 20358	1 72993	126 411	124 681			35 58812	11 31806	32 4581	34 1880
B29	N6		B26-N6	13	168			500	1.5		540					162					
B29 N6-B29 70 98 24 433 400 1.5 159 660 341 585 939 273 136 143 09 67 609 267 B30 B29-B30 9 89 82 98 400 1.5 624 75 541 066 273 053 143 144 667 74 267 474 B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 4.55817 1.86885 122.121 120.252 21.87894 42.74779 36.7489 38.6177 B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 476 165 053 201 144 163 74 2779 46.7479 46.7479 474 99 B32 B31-B32 19 33 4 009 20 1.5 847 390 378 5	1,0		220110	10	100		02:		1.0	002		017		0,2	,,,,	102	100	-	-	2.0	007
B30 B29-B30 9 89 82 98 400 1.5 624 75 541 066 273 053 143 144 67 74 267 474 B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 476 165 053 201 144 163 74 9 42.74779 36.7489 38.6177 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 48 99 448 B34 B29-B30 9 89 82 29 29 29 29 29 29 29 29 2 343 200 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 246 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.899 30.6734						135.	338.900			1.07675		3.54646	2.34066	124.681	122.341			11.31806	20.65872	34.1880	36.5287
B30	B29		N6-B29	70	98	24		400	1.5		660	341				136					267
B30																		-	-		
B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 4.55817 1.86885 122.121 120.252																					
B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 476 165 053 201 144 163 74 9 474 99 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 42.74779 45.72764 38.6177 44.5976 B34 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B35 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B36 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B37 B38 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B38 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B39 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 48.93 22 27.895	B30		B29-B30	9	89	82	98	400	1.5	624	75	541	066	273	053	143	144	67	74	267	474
B31 B30-B31 37 52 6 703 300 1.5 125 410 476 165 053 201 144 163 74 9 474 99 B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 42.74779 45.72764 38.6177 44.5976 B34 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B35 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B36 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B37 B38 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B38 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448 B39 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 48.93 22 27.895							245057			4 04 5 5 4			4 0 500 5	100 101	100 070			-	-	0 - 5 - 100	20 44 77
B32 B31-B32 19 33 45.5 196.660 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 42.74779 45.72764 38.6177 44.5976 B34 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 48 99 448 B35 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 48.93 22 27.8 822 B36 B31-B32 19 33 45.5 196.660 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 48.93 22 27.8 822	Dat		D20 D21	27	50			200	1 ~		410					1 4 4					
B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448	B31		B30-B31	3/	52	0	/03	300	1.5	125	410	4/6	105	053	201	144	103	/4	9	4/4	99
B32 B31-B32 19 33 4 009 200 1.5 847 390 378 575 201 355 163 160 9 48 99 448						15.5	106 660			1.45031		15 3320	5 07084	120 252	11/1272			- 42 74770	15 72761	38 6177	11 5076
B20 D2 N3-B20 29 29 29 20 343 200 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 246 27.7295	B32		B31-B32	19	33			200	1.5		390					163					
B20 D2 N3-B20 29 29 29 29 343 200 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 27.7295	D 32		D 31 D 32	17	33		007	200	1.5	047	370	370	313	201	333	103	100	,	40		110
B20 D2 N3-B20 29 29 29 2 343 200 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 246 27.7295						0	0		1.5							160		-160	0		
B20 D2 N3-B20 29 20 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 246 B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.8 822 B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.8 822 B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22						0	0		1.5												
B20 D2 N3-B20 29 29 2 343 200 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 246 8 1 1 0 0 0 0 1.5 0 157 -157 0 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 30.6734 28.4899 30.6734 28.4899 30.6734 30.380 128.196 - - - - 28.4899 30.6734 - - - - - - 28.4899 30.6734 -						U	U		1.5							U		0	-	U	
B20 D2 N3-B20 29 29 2 343 200 1.5 229 210 983 465 133.64 475 165 157 -31.36 46 25.23 246 8 1 1 0 0 0 0 1.5 0 157 -157 0 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 27.7295 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 28.4899 30.6734 28.4899 30.6734 28.4899 30.6734 30.380 128.196 - - - - 28.4899 30.6734 - - - - - - 28.4899 30.6734 -						40.0	184.356			1.27452		11.9024	2.49952		131.140				25.85952		27.7295
B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.8 822 B 23 153.099 0.87898 5.74588 2.18343 130.380 128.196 - - - 28.4899 30.6734	B20	D2	N3-B20	29	29			200	1.5		210			133.64		165	157	-31.36		25.23	
B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.8 822 B 22 153.099 0.87898 5.74588 2.18343 130.380 128.196 - - 28.4899 30.6734																				27.7295	
B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.8 822 153.09 0.87898 5.74588 2.18343 130.380 128.196 - 28.4899 30.6734						0	0		1.5							157		-157	0	246	
B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.8 822 153.09 0.87898 5.74588 2.18343 130.380 128.196 - 28.4899 30.6734						0	0		1.5							0		0	0	0	
B22 D3 N4-B22 - 33 4 009 200 1.5 847 45 378 22 131.07 018 180 179 -48.93 22 27.8 822 153.099 0.87898 5.74588 2.18343 130.380 128.196 - - 28.4899 30.6734																			-		
153.099 0.87898 5.74588 2.18343 130.380 128.196 - 28.4899 30.6734							196.660			1.45031		15.3329	0.68998		130.380				48.61998		28.4899
	B22	D3	N4-B22	-	33	4		200	1.5		45					180	179	-48.93	22	27.8	
B23 B22-B23 13 20 27.6 61 200 1.5 089 380 387 587 018 582 179 164 48.61998 35.80341 822 181																					
	B23		B22-B23	13	20	27.6	61	200	1.5	089	380	387	587	018	582	179	164	48.61998	35.80341	822	181

																	22	81		
																			30.6734	
					0	0		1.5							164		-164	0	181	
					0	0		1.5							0		0	0	0	
																		-		
	D-1-				373.	563.564			1.32335		3.17466	0.49207		129.177				67.82207		29.6920
B24	1	N5-B24	271	271	98	633	600	1.5	456	155	973	381	129.67	926	190	197	-60.33	38	29.2	738
																			29.6920	
					0	0		1.5							197		-197	0	738	
					0	0		1.5							0		0	0	0	
																		_		
	D-1-					286.423			1.36730		8.16237	2.77520		121.904				18.09520		36.9552
B27	2	N6-B27	-	70	96.6	143	300	1.5	361	340	562	771	124.68	792	136	140	-11.32	77	34.18	077
																	-	_		
						229.649			0.87898		3.43337	1.01284	121.904	120.891			18.09520	9.108052	36.9552	37.9680
B28		B27-B28	25	45	62.1	414	300	1.5	089	295	267	494	792	947	140	130	77	65	077	526

N°	Branche s		Super		Débit	Diamètre	Diamè tre	Vitess e	Vitesse	Longu	Perte de	charge		ométrique		du T.N	Cha	0	Pression	-
Borne Nœud	S/Branc hes	Tronçons	partiel le (ha)	Cumu lée (ha)	Q (l/s)	calculé (mm)	corrig é (mm)	propo sée (m/s)	corrigée (m/s)	eur (m)	Linéaire (mm/m)	Totale (m)	Amont	n) Avale	Amo nt	m) Avale	Amont	n) Avale	Amont (n	Avale
(B1/B 2)	E-1	Res- (B1/B2)	-	316	436. 08	608.558 912	600	1.5	1.54309 979	875	4.29008 031	3.75382 027	164	160.246 18	16 4	120	0	40.2461 797	0	44
N1		(B1/B2)- N1	30	286	394. 68	578.951 391	600	1.5	1.39660 297	85	3.52822 413	0.29989 905	160.246 18	159.946 281	12 0	115	40.2461 797	44.9462 807	44	45.2461 797
В8		N1-B8	81	205	282. 9	490.157 91	500	1.5	1.44152 866	640	4.73224 232	3.02863 509	159.946 281	156.917 646	11 5	120	44.9462 807	36.9176 456	45.2461 797	41.6498 879
В9		B8-B9	30	175	241. 5	452.874 752	500	1.5	1.23057 325	130	3.47043 555	0.45115 662	156.917 646	156.466 489	12 0	123	36.9176 456	33.4664 89	41.6498 879	36.9369 245
B10		B9-B10	25	150	207	419.280 548	500	1.5	1.05477 707	530	2.56547 789	1.35970 328	156.466 489	155.106 786	12 3	120	33.4664 89	35.1067 857	36.9369 245	37.6722 636
N2		B10-N2	12	138	190. 44	402.159 774	400	1.5	1.51624 204	430	6.93673 949	2.98279 798	155.106 786	152.123 988	12 0	120	35.1067 857	32.1239 877	37.6722 636	39.0607 272
B14		N2-B14	43	95	131. 1	333.672 863	300	1.5	1.85562 633	610	14.8512 389	9.05925 573	152.123 988	143.064 732	12 0	125	32.1239 877	18.0647 32	39.0607 272	32.9159 709
SPD		B14-SPD	20	75	103. 5	296.476 119	300	1.5	1.46496 815	245	9.34425 097	2.28934 149	143.064 732	140.775 39	12 5	132	18.0647 32	8.77539 049	32.9159 709	18.1196 415
В3	E-1-1	N1-B3	-	81	111. 78	308.107 021	300	1.5	1.58216 561	30	10.8656 336	0.32596 901	159.94	159.614 031	11 5	114	44.94	45.6140 31	45.246	45.5719 69
B4		B3-B4	19	62	85.5 6	269.559 679	300	1.5	1.21104 034	707	6.43446 036	4.54916 347	159.614 031	155.064 868	11 4	113	45.6140 31	42.0648 675	45.5719 69	50.1211 325
B5		B4-B5	13	49	67.6 2	239.638 794	300	1.5	0.95711 253	194	4.05703 482	0.78706 475	155.064 868	154.277 803	11 3	112	42.0648 675	42.2778 028	50.1211 325	50.9081 972
(B6/B 7)		B5-(B6- B7)	15	34	46.9 2	199.617 469	200	1.5	1.49426 752	463	16.2568 624	7.52692 73	154.277 803	146.750 875	11 2	113 .5	42.2778 028	33.2508 755	50.9081 972	58.4351 245
B11	E-1-2	N2-B11	-	43	59.3 4	224.488 094	200	1.5	1.88980 892	20	25.7594 286	0.51518 857	152.12	151.604 811	12 0	118	32.12	33.6048 114	39.06	39.5751 886
		B11- (B12/13)	11	32	44.1 6	193.657 39	200	1.5	1.40636 943	500	14.4355 06	7.21775 298	152.12	144.902 247	11 8	114	34.12	30.9022 47	39.5751 886	46.7929 415
B15	E-1-3	SPD-B15		75	103.	296.476	300	1.5	1.46496	694	9.34425	6.48491	140.77	134.285	13	118	8.77	16.2850	18.11	24.5949

										7 1	IIICAC UT									
			-		5	119			815		097	018		09	2			898		102
B16		B15-B16	31	44	60.7	227.083 419	300	1.5	0.85944 798	551	3.28542 581	1.81026 962	134.285 09	132.474 82	11 8	120	16.2850 898	12.4748 202	24.5949 102	26.4051 798
B17		B16-B17	17	27	37.2 6	177.885 671	200	1.5	1.18662 42	307	10.3469 186	3.17650 4	132.474 82	129.298 316	12 0	125	12.4748 202	4.29831 621	26.4051 798	29.5816 838
N5	D	RD-N5	_	388	535. 44	674.333 83	600	1.5	1.89469 214	482	6.41488 57	3.09197 491	220	216.908 025	22 0	190	0	26.9080 251	0	30
N4		N5-N4	271	117	161. 46	370.298 554	400	1.5	1.28550 955	443	5.01922 5	2.22351 667	216.908 025	214.684 508	19 0	180	26.9080 251	34.6845 084	30	36.9080 251
B21		N4-B21	33	84	115. 92	313.760 832	300	1.5	1.64076 433	250	11.6684 137	2.91710 343	214.684 508	211.767 405	18 0	173	34.6845 084	38.7674 05	36.9080 251	50.4358 187
N3		B21-N3	14	70	96.6	286.423 143	300	1.5	1.36730 361	340	8.16237 562	2.77520 771	211.767 405	208.992 197	17 3	165	38.7674 05	43.9921 973	50.4358 187	52.1545 729
B19		N3-B19	29	41	56.5 8	219.205 281	300	1.5	0.80084 926	285	2.86075 574	0.81531 538	208.992 197	208.176 882	16 5	168	43.9921 973	40.1768 819	52.1545 729	43.0376 376
B18		B19-B18	13	28	38.6 4	181.149 901	200	1.5	1.23057 325	360	11.1113 747	4.00009 49	208.176 882	204.176 787	16 8	152	40.1768 819	52.1767 87	43.0376 376	63.2881 617
B25	D1	N5-B25	-	206	284. 28	491.351 963	500	1.5	1.44856 051	273	4.77759 311	1.30428 292	216.9	215.595 717	19 0	180	26.9	35.5957 171	30	31.3042 829
B26		B25-B26	25	181	249. 78	460.572 892	500	1.5	1.27276 433	527	3.70748 51	1.95384 465	215.595 717	213.641 872	18 0	162	35.5957 171	51.6418 724	31.3042 829	53.5957 171
N6		B26-N6	13	168	231. 84	443.724 824	400	1.5	1.84585 987	540	10.1999 623	5.50797 965	213.641 872	208.133 893	16 2	136	51.6418 724	72.1338 928	53.5957 171	77.6418 724
B29		N6-B29	70	98	135. 24	338.900 433	400	1.5	1.07675 159	660	3.54646 341	2.34066 585	208.133 893	205.793 227	13 6	143	72.1338 928	62.7932 269	77.6418 724	65.1338 928
B30		B29-B30	9	89	122. 82	322.963 98	300	1.5	0	75	13.0685 93	0.98014 447	205.793 227	204.813 082	14 3	144	62.7932 269	60.8130 825	65.1338 928	61.7932 269
B31		B30-B31	37	52	71.7 6	246.865 703	300	1.5	1.01571 125	410	4.55817 476	1.86885 165	204.813 082	202.944 231	14 4	163	60.8130 825	39.9442 308	61.7932 269	41.8130 825
B32		B31-B32	19	33	45.5 4	196.660 009	200	1.5	1.45031 847	390	15.3329 378	5.97984 575	202.944 231	196.964 385	16 3	160	39.9442 308	36.9643 851	41.8130 825	42.9442 308

B20	D2	N3-B20	29	29	40.0	184.356 343	200	1.5	1.27452 229	210	11.9024 983	2.49952 465	209	206.500 475	16 5	157	44	49.5004 754	52.15	52
B22	D3	N4-B22	-	33	45.5 4	196.660 009	200	1.5	1.45031 847	45	15.3329 378	0.68998 22	214.68	213.990 018	18 0	179	34.68	34.9900 178	36.9	35.68
B23		B22-B23	13	20	27.6	153.099 61	200	1.5	0.87898 089	380	5.74588 387	2.18343 587	213.990 018	211.806 582	17 9	164	34.9900 178	47.8065 819	35.68	50
B24	D-1- 1	N5-B24	-	271	373. 98	563.564 633	500	1.5	1.90563 057	155	8.17803 976	1.26759 616	216.9	215.632 404	19 0	197	26.9	18.6324 038	30	19.9
B27	D-1- 2	N6-B27	-	70	96.6	286.423 143	300	1.5	1.36730 361	340	8.16237 562	2.77520 771	208.13	205.354 792	13 6	140	72.13	65.3547 923	77.64	68.13
B28		B27-B28	25	45	62.1	229.649 414	200	1.5	1.97770 701	295	28.1601 251	8.30723 69	205.354 792	197.047 555	14 0	130	65.3547 923	67.0475 554	68.13	75.3547 923